



INVESTIR DE FAÇON
RESPONSABLE POUR
LES COTISANTS ET
BÉNÉFICIAIRES DU RPC



INTRODUCTION	1
INTÉGRATION	10
ENGAGEMENT	34
COLLABORATION	54
PRIORITÉS POUR L'ANNÉE À VENIR	73



L'Office d'investissement du RPC (OIRPC) est un organisme mondial de gestion de placements mis sur pied pour assurer la pérennité du Régime de pensions du Canada (RPC) pour les générations à venir.

Nos équipes, dotées d'une expertise approfondie et d'une connaissance des marchés locaux, nous aident à être concurrentiels à l'échelle mondiale par la gestion d'actifs des marchés publics et privés en vue d'optimiser les rendements et de créer une valeur à long terme.

Nous veillons à ce que la caisse soit diversifiée par catégories d'actif et par régions. Elle est ainsi plus résiliente face à la volatilité des différents marchés et protège les intérêts des bénéficiaires actuels et futurs. Le système de gouvernance sans lien de dépendance de l'OIRPC, qui comprend un conseil d'administration indépendant, est reconnu dans le monde à titre de pratique exemplaire pour les régimes de retraite.

Ce qui nous différencie

Une saine gouvernance

Les Canadiens s'attendent à ce que le RPC demeure à l'abri de toute influence politique. La surveillance de l'OIRPC est assurée par un conseil d'administration professionnel sans lien de dépendance avec les administrations provinciales et fédérale. La surveillance rigoureuse de la stratégie, de la composition et du rendement de la caisse est un élément essentiel de la gouvernance de notre conseil.

Mandat de placement exclusivement

Notre mandat, dicté par la loi, consiste à maximiser le taux de rendement tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte des facteurs qui ont une incidence sur la capitalisation du régime. Les décisions de l'OIRPC ne sont pas influencées par les directives de l'État ou par des considérations liées au développement régional, social ou économique.

Transparence et responsabilité

Nous exerçons nos activités d'une façon très transparente, visant un équilibre entre l'indépendance et la responsabilité afin de garder la confiance des parties prenantes. L'OIRPC publie des états financiers trimestriels et annuels et tient des assemblées publiques pour les Canadiens tous les deux ans dans chaque province qui prend part au RPC. Cela dit, nous surpassons largement nos obligations légales pour présenter, en temps opportun, de l'information continue sur nos placements.

Actif distinct

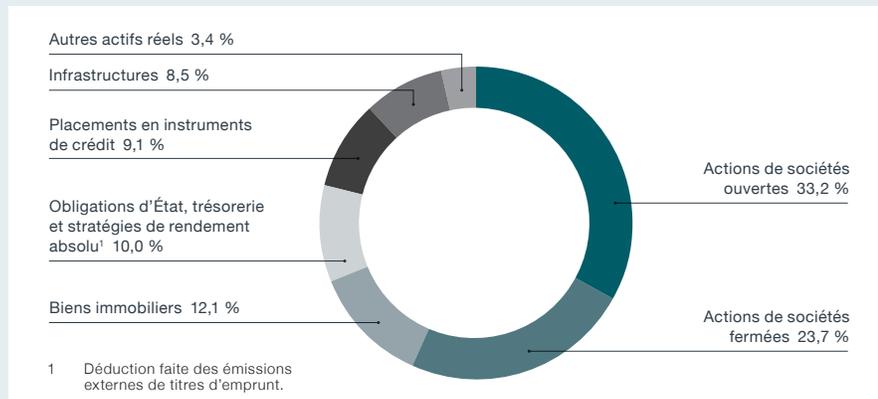
L'actif que nous gérons au mieux des intérêts des 20 millions de cotisants et de bénéficiaires de la caisse du RPC est détenu par l'OIRPC et est tout à fait distinct de l'actif public.

Gestion professionnelle

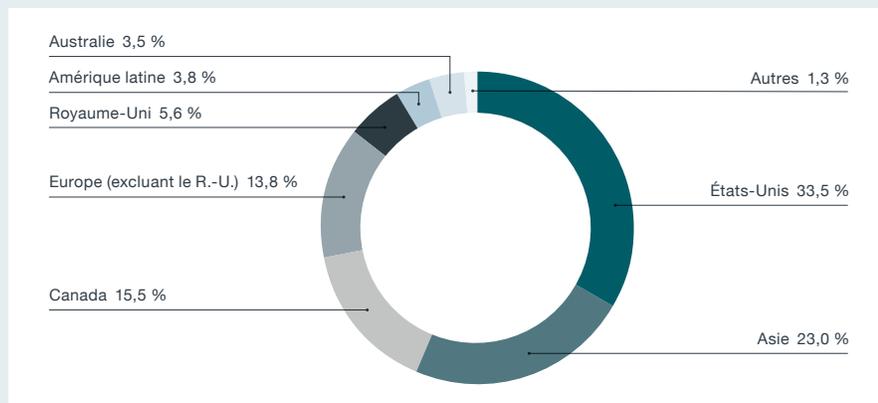
Nos principes bien ancrés de responsabilité et de rendement élevé sont à la base de notre marque et de notre réputation en tant qu'organisation professionnelle de gestion de placements. C'est ce qui nous permet d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs experts en placement qui soient partout dans le monde.

Faits saillants de l'exploitation

Composition de l'actif AU 31 MARS 2019



Diversification mondiale par région AU 31 MARS 2019



Résultats de l'exercice 2019 AU 31 MARS 2019

8,9 %

TAUX DE RENDEMENT (NOMINAL NET)

11,1 %

TAUX DE RENDEMENT (NOMINAL NET) ANNUALISÉ SUR 10 EXERCICES

10,7 %

TAUX DE RENDEMENT (NOMINAL NET) ANNUALISÉ SUR 5 EXERCICES

392,0 MILLIARDS \$

VALEUR DE LA CAISSE DU RPC

32,0 MILLIARDS \$

BÉNÉFICE NET DÉDUCTION FAITE DE TOUS LES COÛTS ENGAGÉS PAR L'OIRPC

247,6 MILLIARDS \$

BÉNÉFICE NET CUMULATIF POUR LA PÉRIODE DE 10 EXERCICES, DÉDUCTION FAITE DE TOUS LES COÛTS ENGAGÉS PAR L'OIRPC

Message du président



MARK MACHIN

Président et chef de la direction

L'OIRPC s'est vu confier son premier dollar à investir il y a 20 ans. Des anniversaires comme celui-ci fournissent des occasions pour réfléchir sur les facteurs qui ont aidé une organisation à atteindre ses objectifs, mais aussi sur les difficultés perturbatrices qu'elle doit surmonter pour assurer sa progression future.

En rétrospective, les débuts de l'OIRPC renfermaient déjà les ingrédients de ses succès futurs.

L'un des plus importants est nos solides principes fondamentaux incorporés dans un mandat clair et direct : maximiser les rendements tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la capitalisation du régime.

Il y a un peu plus de 10 ans, l'OIRPC a commencé à bâtir ce qui constitue maintenant notre groupe Investissement durable afin de s'engager auprès d'entreprises, de coordonner des collaborations avec des pairs et de travailler avec nos équipes de placement pour mieux comprendre les effets des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur les rendements à long terme.

Nous avons appris qu'une meilleure intégration de ces facteurs à notre processus de placement, au moyen d'outils comme des bases de données personnalisées servant à mesurer l'importance des facteurs ESG (voir page 12), est essentielle dans la poursuite de nos objectifs de placement.

Le travail de l'équipe Investissement durable établit une solide base qui nous aide à faire face à l'une des plus importantes forces perturbatrices de notre époque : les changements climatiques. Notre horizon exceptionnellement long, qui exige que nous pensions et investissions sur plusieurs décennies, fait des changements climatiques un enjeu que nous devons comprendre et à l'égard duquel nous devons agir.

Nous avons tout cela en tête lorsque nous avons préparé le présent rapport de 2019 sur l'investissement durable. Les pages de ce rapport décrivent le travail de cette équipe ainsi que les activités de placement durable au sein de toute l'organisation.

Voici un aperçu de nos progrès dans des domaines importants.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au cours des 18 derniers mois, nous avons accompli des progrès importants en ce qui a trait à notre objectif continu de jouer un rôle de premier plan parmi les propriétaires d'actifs dans la compréhension des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

Il y a eu d'abord et avant tout une accélération de notre programme des changements climatiques. Ce programme a amélioré les façons dont nos équipes intègrent des questions liées aux changements climatiques dans nos processus de placement et fait évoluer notre organisation d'une compréhension théorique à des applications pratiques (voir pages 14 à 16).

Notre comité directeur sur les changements climatiques supervise ce programme. Nous avons renforcé ce comité l'an dernier, en y ajoutant quatre membres de notre équipe de haute direction pour faciliter la prise de décisions rapide à l'échelle de l'organisation et pour que nous puissions ainsi résoudre promptement les problèmes.

Parmi les premières réalisations de ce comité figure le lancement en avril d'un cadre d'évaluation au moyen duquel les équipes de placement doivent effectuer des analyses ascendantes des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans le cas des placements importants. L'objectif est de mieux comprendre les risques que nous prenons et de nous assurer d'être récompensés pour ces risques.

Ces progrès sont encourageants. Toutefois, nous sommes conscients qu'acquérir une compréhension complète des répercussions des changements climatiques – y compris les risques physiques ainsi que ceux liés à la transition et à l'adaptation – sera un processus continu.

Pour l'OIRPC, les changements climatiques ne concernent pas seulement la gestion des risques. Leurs effets perturbateurs créent aussi des occasions, notamment du côté des énergies renouvelables, où notre taille, notre expertise et notre horizon de placement à long terme font de nous un partenaire idéal pour des placements.

Message du président

Nous avons été la première caisse de retraite à émettre une obligation verte, en juin 2018, puis une obligation verte libellée en euros, en juin 2019. Les deux émissions ont fait l'objet d'une forte demande (voir pages 31 à 33).

Bien que les placements de l'OIRPC dans les énergies renouvelables aient été surtout effectués par notre équipe Électricité et énergies renouvelables (voir pages 23 à 26), notre recherche d'occasions ne se limite pas à un seul programme de placement. Nos équipes Énergie et ressources, et Placements thématiques recherchent des occasions liées aux changements climatiques et ont participé à notre placement dans l'un des plus importants réseaux de recharge de véhicules électriques du monde (détails aux pages 21 à 23).

Enfin, certains de nos programmes de placement diversifiés investissent dans des centaines de sociétés qui mènent la charge dans le remplacement des sources d'énergie traditionnelles par des technologies plus durables.

DIVERSITÉ DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Cette année, nous avons intensifié nos efforts pour accroître la diversité des conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous croyons depuis longtemps que les sociétés ayant un conseil d'administration diversifié, notamment en ce qui a trait au genre, sont plus aptes à dégager des résultats financiers supérieurs. C'est la raison pour laquelle nous utilisons de plus en plus nos droits de vote pour encourager les sociétés à nommer plus de femmes à leur conseil.

Nous avons commencé à faire cela au Canada en 2017, en votant contre la nomination de présidents de comités de candidatures de sociétés lorsqu'aucune femme n'est membre du conseil et qu'il n'existe aucune circonstance atténuante justifiant une exception. Si aucun progrès n'a été accompli au cours de l'année qui suit, nous votons contre la nomination de tous les membres du comité des candidatures de la société.

Nous interpellons aussi directement les administrateurs des sociétés avant de nous prévaloir de nos droits de vote par procuration, pour leur faire part de nos préoccupations concernant le manque de femmes dans leur conseil et exprimer clairement notre intention de voter contre leurs nominations.

Nous avons été à même de constater à quel point cela a encouragé les sociétés à faire de cette question une priorité et à ajouter des femmes à leur prochaine liste de candidats.

Ce succès nous a conduits à étendre cette pratique à l'échelle mondiale. Depuis décembre 2018, nous votons contre la nomination du président du comité du conseil d'administration chargé de la mise en candidature des administrateurs d'une société ouverte dans laquelle nous investissons si aucune femme n'est membre du conseil, et ce, sans exception.

À la fin de l'exercice 2019, nous détenions des actions de plus de 3 400 sociétés étrangères. Ces efforts représentent donc une importante initiative pour accroître la diversité des genres au sein des conseils d'administration des sociétés mondiales cotées en bourse de notre portefeuille. Nous continuerons de déployer des efforts afin que des progrès soient réalisés sur cette importante question.

La diversité des conseils d'administration n'est qu'un des nombreux enjeux sur lesquels nous interpellons les sociétés, et les succès que nous avons obtenus jusqu'à maintenant nous renforcent dans notre profonde conviction que l'engagement est important.

Que ce soit en exhortant des dirigeants de sociétés à tenir compte plus pleinement des incidences des changements climatiques ou à structurer leur conseil d'administration pour favoriser la réussite à long terme de leur société, notre engagement trace une voie par laquelle des propriétaires d'actifs peuvent exercer une influence puissante et positive.

CONCLUSION

Notre travail sur les changements climatiques, nos placements dans des énergies renouvelables et nos actions pour accroître la diversité des conseils d'administration ne sont que quelques exemples de ce que nous faisons pour aider à provoquer des changements positifs et à améliorer les rendements à long terme au profit des travailleurs et des retraités canadiens que nous servons.

Le rapport de cette année montre les nombreuses façons dont notre approche a évolué au cours des 20 dernières années. J'espère en terminant que vous partagez mon optimisme quant à ce qui pourra être réalisé au cours des prochaines décennies.



Mark Machin

Président et chef de la direction

INVESTISSEMENT DURABLE : PRINCIPAUX JALONS

2008

L'OIRPC publie son premier rapport sur l'investissement responsable qui indique ses secteurs d'engagement que sont les changements climatiques, la rémunération des cadres dirigeants et les industries extractives.

2010

L'OIRPC ajoute l'eau à ses secteurs d'engagement et devient l'un des premiers signataires de l'Initiative d'information concernant l'eau dans le cadre du Carbon Disclosure Project (aujourd'hui le CDP).

2012

L'OIRPC nomme un chef de l'investissement responsable, officialisant ainsi ses efforts dans ce domaine.

2013

Au concours « Responsible Investor Reporting Awards 2014 », l'OIRPC remporte une mention d'excellence pour son rapport 2013 dans la catégorie des meilleurs rapports sur l'investissement responsable publiés par une importante caisse de retraite.

2014

Le nom de l'équipe Activités d'investissement responsable est changé pour « Investissement durable », renforçant ainsi notre opinion selon laquelle les facteurs ESG sont essentiels à l'amélioration des rendements à long terme.

2015

De concert avec BlackRock et McKinsey & Co., l'OIRPC organise le Sommet sur la valeur à long terme à New York. À cette occasion, plus de 120 dirigeants d'entreprise du domaine des placements provenant de 18 pays ont examiné le problème du « court-termisme » et trouvé des moyens de mettre l'accent sur la création de valeur à long terme.



2016

Les droits de la personne sont ajoutés aux secteurs d'engagement.

2017

Dans le cadre du sommet du G20 tenu à Hambourg en Allemagne, le Groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat du Conseil de la stabilité financière publie des recommandations visant à améliorer la communication des renseignements sur les risques liés au climat. L'OIRPC est l'un des deux seuls gestionnaires de caisse de retraite membres du groupe de travail.

2018

L'OIRPC devient la première caisse de retraite au monde à émettre des obligations vertes.

L'efficacité du conseil est ajoutée aux secteurs d'engagement.

Le programme de changements climatiques est mis en œuvre à l'échelle de l'organisation.

2019

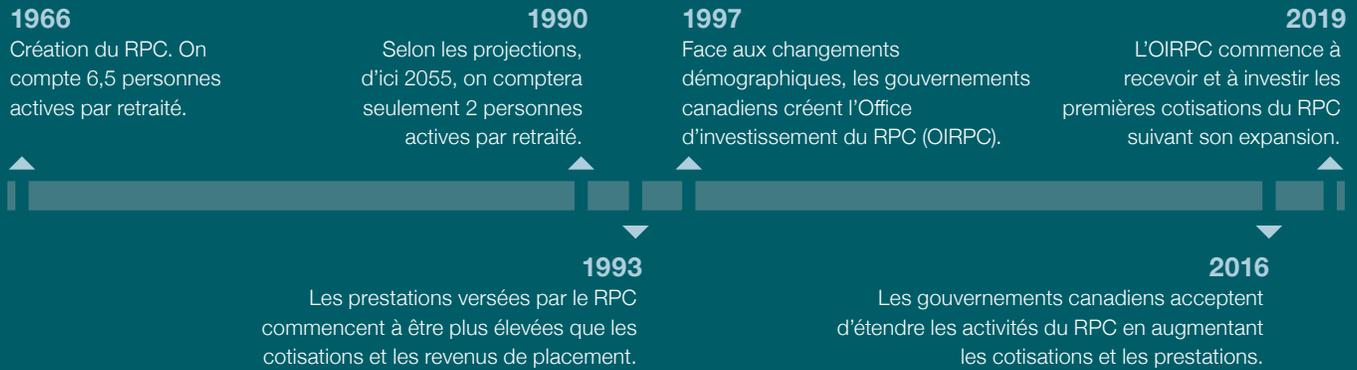
L'OIRPC émet sa première obligation verte libellée en euros.

Les placements directs dans les projets d'énergie renouvelable dépassent 2 milliards de dollars.

L'OIRPC et l'investissement durable

MOTIF DE LA CRÉATION DE L'OIRPC

Au milieu des années 1990, la viabilité à long terme du RPC est devenue préoccupante. La baisse du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie a mené à une réduction du ratio travailleurs-retraités. Les administrations provinciales et fédérale du Canada ont donc uni leurs efforts pour mettre en place d'importantes réformes visant à rebâtir la santé financière du RPC et à en assurer la pérennité. Elles ont augmenté les taux de cotisations et créé l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada pour investir les fonds dont le RPC n'a pas besoin pour verser les prestations courantes dans des marchés partout dans le monde.



Notre mandat et la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance

L'OIRPC a été créé par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada avec un mandat prescrit par la loi clair : maximiser les rendements tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les obligations financières du RPC. Ce mandat répond à l'énorme défi que constituent les placements visant à enregistrer une croissance suffisante pour soutenir la caisse pendant plusieurs générations.

L'OIRPC accorde une grande importance aux facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (ESG). Nous sommes convaincus que les entreprises qui gèrent ces facteurs de façon efficace sont davantage susceptibles de créer une valeur durable à long terme. Certaines

entreprises prennent des raccourcis pour obtenir un excellent rendement annuel. Pour l'OIRPC, dix ans, c'est bien peu. C'est pourquoi nous recherchons des pratiques dont l'influence sera plus durable que la quête de résultats immédiats. Même si les détails varient selon les entreprises, les secteurs et les régions, nous prenons en considération les facteurs ESG pertinents au cours de l'analyse des occasions de placement, de la prise de décisions sur les placements, de la gestion des placements et des discussions que nous avons avec les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques d'affaires et la communication de l'information. Nous croyons qu'une prise en compte adéquate de ces facteurs se traduira par un meilleur rendement à long terme des placements de la caisse.

Définition des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (ESG)



Facteurs environnementaux

Changements climatiques et émissions de gaz à effet de serre (GES), efficacité énergétique, pollution de l'eau et de l'air, rareté des ressources en eau et biodiversité.



Facteurs sociaux

Droits de la personne, emploi et répercussions au niveau local, travail des enfants, conditions de travail, santé et sécurité et lutte contre la corruption.



Facteurs relatifs à la gouvernance

Harmonisation des intérêts, rémunération des cadres, indépendance, diversité et efficacité du conseil d'administration et droits des actionnaires.



APPROCHE DE L'OIRPC EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DURABLE POUR LA CRÉATION DE VALEUR À LONG TERME

Nous abordons l'investissement durable à travers trois aspects clés : l'intégration (pages 12 à 35), l'engagement (pages 36 à 55) et la collaboration (pages 56 à 76). Lorsque nous examinons une question liée aux facteurs ESG, nous nous appuyons sur un ou plusieurs de ces aspects pour créer des changements positifs qui contribuent à générer plus de valeur dans les sociétés de notre portefeuille. Le présent rapport décrit de façon détaillée notre approche et les activités que nous avons menées du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

Les risques et les occasions liés aux facteurs ESG peuvent avoir une incidence importante sur la création de valeur à long terme, et ce constat s'impose de plus en plus. Une évaluation appropriée de la pertinence stratégique des questions relatives aux facteurs ESG peut aider à cerner les tendances émergentes et les idées dignes d'investissement, ainsi qu'à contribuer à assurer une meilleure gestion des entreprises.

Les facteurs ESG peuvent avoir des conséquences directes sur la rentabilité d'une entreprise; une réglementation plus stricte, par exemple, peut entraîner une hausse des coûts d'exploitation. Elle peut aussi avoir des conséquences sur la fidélisation de la clientèle d'une société, la valeur de la marque, la capacité d'attirer le financement et des gens de talent et le « permis d'exploitation ». Par conséquent, nous croyons qu'en prenant en compte les facteurs ESG dans nos prises de décisions et nos activités de gestion d'actifs, nous pourrions obtenir un meilleur rendement à long terme des placements. Cette approche est conforme au Cadre intégré de gestion du risque et à la tolérance au risque de l'OIRPC.

Le groupe Investissement durable de l'OIRPC appuie et facilite l'intégration des facteurs ESG dans ses décisions de placement et ses processus de surveillance. Le groupe s'engage activement auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons et exerce nos droits de vote par procuration. En étroite collaboration avec les services de placement, il effectue également des études approfondies sur les sociétés, les secteurs et les actifs où les facteurs ESG ont une incidence appréciable sur la valeur de nos placements.

Le groupe passe régulièrement en revue les normes sectorielles et les pratiques exemplaires et collabore avec d'autres investisseurs et organisations partout dans le monde. L'OIRPC a établi des politiques de gouvernance, approuvées par son conseil d'administration, pour guider ses activités dans les domaines ESG. Notre *Politique en matière d'investissement responsable* (www.cppib.com/content/dam/cppib/

[common/fr/PDF/Responsible_Investing_Policy_August2010-fr.pdf](http://www.cppib.com/fr/PDF/Responsible_Investing_Policy_August2010-fr.pdf)) définit la démarche de l'OIRPC à l'égard de ces facteurs dans le contexte de notre mandat. Nos *Principes et directives de vote par procuration* (http://www.cppib.com/documents/1768/CPPIB_Proxy_Voting_Principles_and_Guidelines_FR_5P4ZVeZ.pdf) donnent une idée de la manière dont l'OIRPC est susceptible de voter à l'égard des questions soumises aux actionnaires des sociétés dans lesquelles il investit et communiquent le point de vue de l'OIRPC sur les questions de gouvernance.

Le processus décisionnel en matière de placement de l'OIRPC tient également en compte les problèmes ou les événements qui créent le potentiel des préoccupations démesurées concernant la réputation. En évaluant les rendements ajustés au risque, nous évaluons également les façons dont la dévaluation d'une réputation unique ou de plusieurs réputations peut avoir une incidence sur la marque de l'OIRPC. Le cadre de gestion de la réputation de l'organisation cherche à identifier et à atténuer les types de risques susceptibles d'avoir un impact négatif sur notre réputation d'entreprise. À cette fin, l'OIRPC a effectué de nombreuses évaluations de la réputation des nouveaux investissements. Les considérations ESG ont fait partie intégrante de ces évaluations en raison de leur potentiel de générer un préjudice à la réputation.

Au cours de la période considérée, l'accent a été mis davantage sur le développement de la portée des évaluations de la réputation pour couvrir une plus grande gamme d'actions publiques qui pourraient faire partie de nos portefeuilles de placement maintenant ou dans l'avenir. Ce travail en cours visant à élargir les programmes de gestion de la réputation de l'OIRPC aidera à former une image plus globale des questions qui pourraient influencer les perceptions de l'organisation et aider à assurer que les calculs de rendement ajustés au risque intègrent plus complètement les facteurs de réputation et ESG.

Cadre de l'investissement durable intégré de l'OIRPC

CADRE DE L'INVESTISSEMENT DURABLE INTÉGRÉ DE L'OIRPC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Approuve le cadre global de gestion du risque, y compris l'intégration des facteurs ESG
- Approuve la *Politique en matière d'investissement responsable* et les *Principes et directives de vote par procuration*

CHEF DE LA DIRECTION

- Donne le ton et favorise la culture de gestion du risque global
- Encourage notre approche d'actionnariat actif et nos activités de gérance

COMITÉ DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

- Le président du comité donne au chef de la direction des mises à jour sur les principales questions
- Reçoit les mises à jour et approuve la politique, les directives et les stratégies d'investissement durable

ÉQUIPE VIRTUELLE RESPONSABLE DE LA DURABILITÉ

- Composée de professionnels issus de toutes les équipes de placement
- Partage des renseignements sur les sujets liés aux facteurs ESG, y compris les pratiques exemplaires et les leçons apprises, afin d'accélérer la compréhension des principaux enjeux ESG à l'échelle de l'organisation

GROUPE INVESTISSEMENT DURABLE

- Formé de professionnels dotés d'expériences et d'expertises diverses en ce qui a trait aux facteurs ESG
- Soutient le rôle que joue l'OIRPC en tant que propriétaire engagé
- Favorise l'intégration des facteurs ESG à l'échelle de l'organisation dans la prise de décisions de placement

SERVICES DE PLACEMENT ET FONCTIONS D'ENTREPRISE

- Intègrent les facteurs ESG pertinents dans le processus décisionnel entourant les placements et la gestion d'actifs
- Contribuent à éclairer la prise de décisions de vote et l'engagement vis-à-vis des sociétés
- Les cadres supérieurs supervisent les principaux risques, y compris les risques juridiques, de conformité et de réputation

LÉGENDE

- Reçoit les mises à jour et donne son approbation
- Dirige et soutient les opérations
- Groupes de travail et d'exploitation

Cadre de l'investissement durable intégré de l'OIRPC

- Reçoit les mises à jour sur les activités liées à l'investissement durable et le programme de changements climatiques
- Approuve le Cadre de risque intégré, y compris l'intégration de l'ESG et les facteurs de réputation

Programme de changements climatiques

COMITÉ DIRECTEUR SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Inclusif du Chef de des finances et de la gestion des risques et du Stratège en chef des placements ainsi que les représentants de haut niveau des affaires publiques et communications, du service Actifs réels, et du bureau du chef de la direction
- Présidé par la chef mondiale, Actions à gestion active, qui parraine pour l'équipe de la haute direction le programme de changements climatiques
- Approuve la stratégie d'exécution de l'ensemble du programme et parraine la gestion du changement dans l'ensemble de l'organisation

BUREAU DE LA GESTION DU PROGRAMME DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Inclusif des représentants des services Actions à gestion active et du service Finances, analyse et gestion du risque
- Assure la collaboration à l'échelle de l'organisation
- Dirige la gestion de projets et de processus essentiels ainsi que leur mise en application et leur coordination

COMITÉ DE GESTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Se réunit mensuellement et supervise l'intégration dans l'ensemble de l'organisation du risque lié aux changements climatiques
- Composé de membres de la direction de l'ensemble des services de placement et des services internes

VOLETS

- Placements de la caisse globale – tolérance et conception du portefeuille
- Placements de la caisse globale – mesure du risque et analyse de scénarios
- Sélection des titres
- Données et information
- Apprentissage et partage des connaissances à l'échelle de la caisse
- Communication externe



INTÉGRATION

Définir l'intégration

À l'OIRPC, lorsque nous parlons d'intégration, nous nous référons à la manière dont nous évaluons et intégrons les risques et les occasions liés aux facteurs ESG potentiellement importants dans le processus décisionnel entourant les placements ainsi que les activités de gestion. Le résultat final est une approche plus globale des processus traditionnels de vérification préalable. Une évaluation plus complète du risque aide à générer de meilleurs rendements dans l'ensemble du portefeuille.

L'OIRPC prend en compte les facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance dans son analyse des placements aussi bien avant qu'après les placements eux-mêmes. Notre groupe Investissement durable travaille en collaboration avec les équipes de placement de l'OIRPC.

Nous croyons qu'il est essentiel d'intégrer en profondeur les facteurs ESG à notre processus de placement, car l'évaluation de ces facteurs par l'OIRPC constitue un élément important du processus visant à déterminer l'attrait d'un placement envisagé. Quand ils sont appréciables, ces facteurs peuvent grandement influencer sur notre estimation du profil de risque et de la valeur d'une entreprise.

L'équipe Investissement durable travaille à l'échelle de l'OIRPC pour effectuer des analyses sur l'incidence des facteurs ESG sur les placements. Elle mène également des recherches relatives aux normes et aux meilleures pratiques du secteur et élargit nos connaissances et ressources en travaillant en collaboration avec des partenaires externes et des associations sectorielles.



En 2018, l'OIRPC a conclu des ententes avec Enbridge, Inc. dans le but d'acquiescer 49 % de la participation d'Enbridge dans 14 actifs nord-américains d'énergie éolienne et solaire et deux projets éoliens terrestres en Allemagne. L'OIRPC cherche des occasions d'accroître son portefeuille de placement mondial en matière d'énergies renouvelables afin d'assurer que la caisse du RPC est bien placée en vue de la transition énergétique mondiale.

Photo gracieuseté d'Enbridge, Inc.

Intégration

GRUPE INVESTISSEMENT DURABLE

Notre groupe Investissement durable est composé de personnes aux antécédents professionnels variés qui possèdent une expertise en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance. Il effectue des évaluations et fait des commentaires sur les tendances et les pratiques exemplaires dans ces domaines ainsi que sur des questions propres aux entreprises, aux thèmes et aux facteurs ESG du secteur.

Il collabore également avec les services des placements et d'autres services à l'échelle de l'organisation pour s'assurer que les risques et les occasions liés aux facteurs ESG sont pris en compte dans les décisions de placement et dans la gestion des actifs. L'une des activités courantes du groupe Investissement durable consiste à dresser des rapports ESG sur les sociétés ouvertes qui sont destinés à nos équipes de placement et sont pris en compte dans les décisions de placement, ce qui leur permet de déterminer rapidement les occasions et les risques importants.

Le groupe Investissement durable a récemment pris en charge la gestion de notre processus de vérification préalable en matière de facteurs ESG en ce qui concerne les placements directs en actions de l'équipe Création de valeur pour le portefeuille (se référer à la page 20). Ce processus comprend le repérage des enjeux de vérification liés aux facteurs ESG relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité, aux droits du travail et de la personne, aux relations communautaires, à la cybersécurité et à la protection des données, à l'intégrité commerciale et à la gouvernance d'entreprise.

Le groupe Investissement durable soutient également notre rôle de propriétaire actif et engagé en exerçant tous les droits de vote par procuration et travaille pour améliorer le rendement à long terme des sociétés dans lesquelles nous investissons en s'engageant individuellement ou en collaboration auprès d'autres investisseurs. En outre, le groupe entreprend des recherches internes sur des questions d'actualité liées aux enjeux ESG. L'une de ces études était une analyse récente de mégadonnées sur la relation entre la diversité des sexes au sein des conseils d'administration et le rendement des entreprises (se référer à la page 49).

Le groupe explore constamment des façons d'innover et de se positionner à l'avant-garde dans le domaine de l'investissement durable. L'équipe a récemment conçu une base de données ESG sur mesure qui utilise un cadre exclusif d'importance des facteurs ESG couvrant plusieurs secteurs. Cette base de données offre des renseignements précis sur les enjeux dont l'incidence financière et opérationnelle est la plus importante.

COMITÉ DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

Notre comité de l'investissement durable est constitué de dirigeants d'équipes à l'échelle de l'organisation et surveille les fonctions du groupe Investissement durable avec, au besoin, une surveillance de la haute direction et du conseil. Le comité explore un grand éventail de sujets, en débat et les approuve, y compris les questions liées aux changements climatiques, les secteurs d'engagement et les *Principes et directives de vote par procuration* de l'OIRPC (se référer à www.cppiib.com/documents/1768/CPPIB_Proxy_Voting_Principles_and_Guidelines_FR_5P4ZVeZ.pdf).

Membres du groupe Investissement durable : Rangée arrière (de gauche à droite) : Redon Gallani, Katie Wu, Fallon Maclean, Caroline Lester, Flora Liu, Danielle Pal, Ingrid Hoffmann, Kristian Branaes. Rangée avant (de gauche à droite) : Tammy Bodnar, Samantha Hill, Ben Lambert, Amy Flikerski, Adriana Morrison.



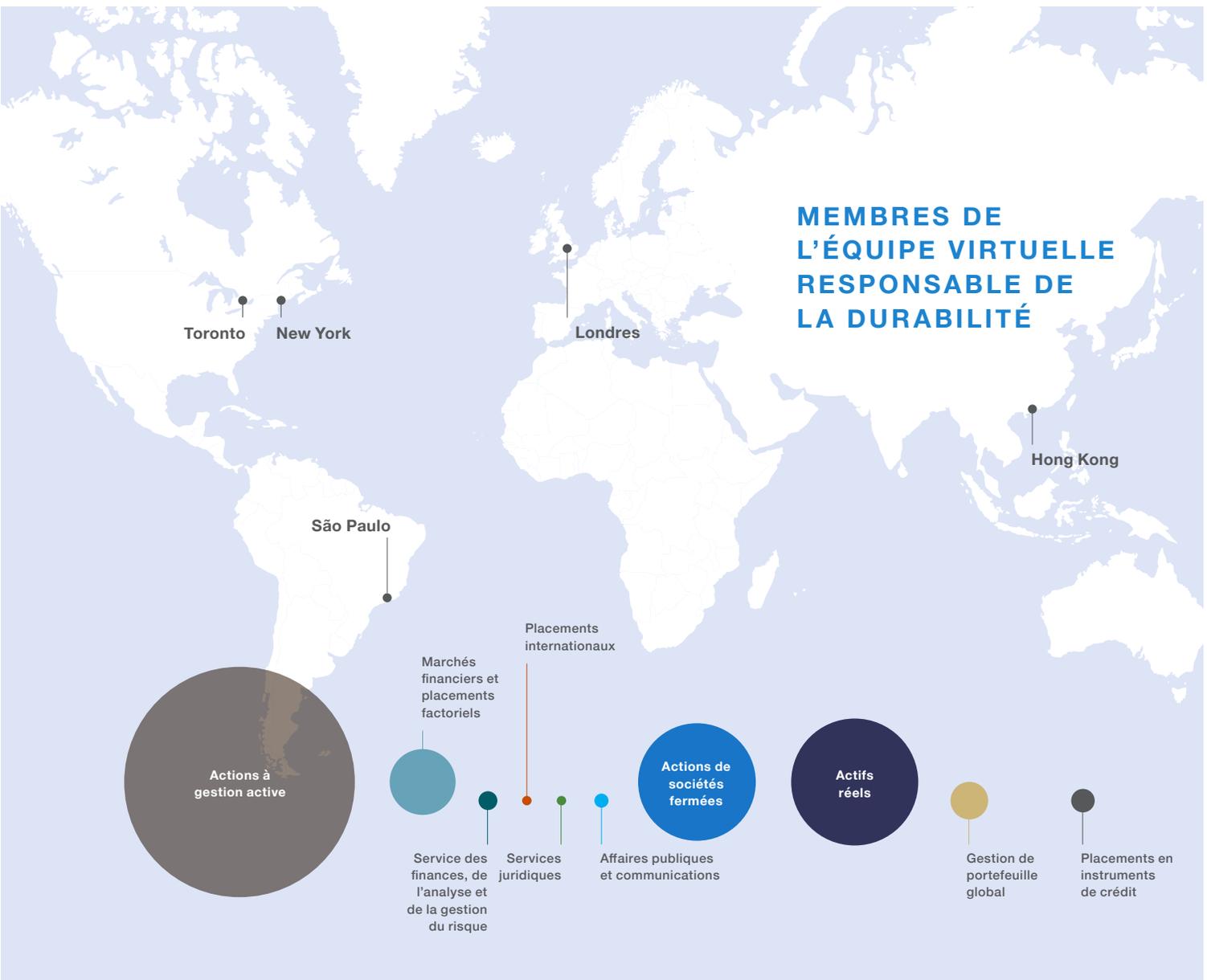
Intégration

ÉQUIPE VIRTUELLE RESPONSABLE DE LA DURABILITÉ

Cette année, nous avons lancé l'équipe virtuelle responsable de la durabilité (EVRD), une communauté de professionnels provenant de différents services de l'OIRPC chargés de partager des renseignements sur les sujets liés aux facteurs ESG, y compris les pratiques exemplaires et les leçons apprises, afin de favoriser la compréhension de ces enjeux à l'échelle de l'organisation. L'EVRD compte plus de 140 membres, dont des représentants de tous les services de placement de nos bureaux internationaux.

L'équipe organise des réunions trimestrielles à l'occasion desquelles des leaders de l'externe reconnus à l'échelle mondiale dans le domaine de l'investissement durable sont invités à faire part de leurs points de vue. Elle organise également des discussions approfondies sur des sujets d'actualité avec des experts de l'interne et de l'externe sur des enjeux ESG précis, ce qui permet de scruter des sujets ciblés. Elle effectue des appels internes bimestriels pour faciliter le partage des connaissances entre les membres de l'OIRPC à l'échelle mondiale.

L'équipe est dirigée par des membres des équipes Investissement durable et Placements relationnels et est supervisée par le chef de l'investissement durable.



RAPPORT 2019 SUR LES ACTIVITÉS

PROGRAMME DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'OIRPC aspire à jouer un rôle de premier plan parmi les propriétaires et les gestionnaires d'actifs dans la compréhension des risques et des occasions de placement liés aux changements climatiques. Cette aspiration est conforme à notre mandat prescrit par la loi, qui reconnaît notre obligation d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires actuels et futurs. Les prix des placements et des actifs doivent être correctement évalués en fonction des risques et offrir un rendement potentiel suffisamment intéressant. Ceci est important un investisseur sophistiqué avec un horizon d'investissement à long terme.

Plutôt que de nous fixer des cibles ou des échéances qui pourraient nous forcer à vendre ou à acheter des actifs à un moment qui n'est pas optimal, la construction de notre portefeuille à long terme repose sur nos observations et notre savoir-faire ainsi que sur la surveillance des tendances. Cette approche nous aide à protéger nos avoirs contre les risques, qu'il s'agisse de pertes potentielles, ou de payer trop cher pour certains placements au cours de cette transition énergétique mondiale.

Lancé en 2018, le programme de changements climatiques de l'OIRPC est une initiative interservices sur plusieurs années conçue pour nous aider à atteindre cet objectif. Le programme comporte six volets, décrits en détail à la [page suivante].

Le programme, qui intègre des éléments de gestion du changement, de collaboration et de partage des connaissances, vise à fournir à l'OIRPC une compréhension nuancée de l'incidence des changements climatiques sur nos activités. Ce programme vise entre autres une meilleure affectation du capital, un meilleur sens de l'investissement à la lumière des changements climatiques et un renforcement des communications externes et de la transparence, des éléments essentiels pour favoriser et promouvoir la confiance des parties prenantes.

Le programme s'appuie sur les nombreuses années de travail de l'OIRPC dans ce domaine. Les changements climatiques sont au cœur de nos activités d'engagement auprès des entreprises depuis plus de dix ans.

Le Comité directeur sur les changements climatiques de l'OIRPC comprend des représentants de haut niveau des services suivants : Actions à gestion active, Affaires publiques et communications, Actifs réels et l'Office du chef de la direction. Ce comité, présidé par la chef mondiale, Actions à gestion active, supervise le bureau de gestion du programme des changements climatiques et le Comité de gestion sur les changements climatiques de l'OIRPC, qui à leur tour orientent et soutiennent les volets du programme en matière de changements climatiques.

Pour faciliter ce travail, l'OIRPC fait appel à des fournisseurs et à des partenaires externes dans le but d'obtenir des données et une expertise de premier ordre.

Comité directeur sur les changements climatiques : De gauche à droite : Deborah Orida, Neil Beaumont, Geoffrey Rubin, Heather Tobin, Ed Cass, Michel Leduc.



Intégration

VOLETS DE L'OIRPC EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PLACEMENTS DE LA CAISSE GLOBALE – TOLÉRANCE ET CONCEPTION DU PORTEFEUILLE

Volet 1 dirigé par : Gestion de portefeuille global

Ce volet utilise une approche descendante dans le but éventuel d'intégrer directement les risques et les occasions de placement dans la stratégie de placement et la conception du portefeuille global de l'OIRPC. Ce volet vise à comprendre les changements climatiques possibles et les voies de transition énergétique de différents pays ainsi que les conséquences économiques et boursières qui en résultent. Il travaille aussi à élaborer des scénarios énergétiques et des études de cas pour servir de guide aux décisions relatives à la répartition du portefeuille.

PLACEMENTS DE LA CAISSE GLOBALE – MESURE DU RISQUE ET ANALYSE DE SCÉNARIOS

Volet 2 dirigé par : Service Finances, analyse et gestion du risque

L'objectif principal de ce volet est de cerner, d'évaluer et de surveiller les risques liés aux changements climatiques à l'aide de différentes approches dans le but d'assurer la résilience de la caisse du RPC. Ce volet est également chargé de compiler les mesures d'empreintes carbone de l'OIRPC et de veiller à ce que le processus soit conforme aux nouvelles pratiques exemplaires (se référer aux pages 61-62).

SÉLECTION DES TITRES

Volet 3 dirigé par : Services Actions à gestion active et Actifs réels

Le volet de sélection des titres utilise une approche ascendante pour évaluer les risques et les occasions de placement liés aux changements climatiques. Afin d'améliorer le processus d'examen de nos placements individuels les plus importants, ce volet a conçu un cadre de travail qui permet aux équipes de placement et aux comités d'approbation de cerner les principaux enjeux liés aux changements climatiques et d'agir en conséquence au moment de prendre des décisions fondamentales dans les différents secteurs et régions.

DONNÉES ET INFORMATION

Volet 4 dirigé par : Service Technologies et données

Ce volet fournit des données d'entreprise, des technologies et des capacités d'information à l'appui du programme des changements climatiques de l'OIRPC.

APPRENTISSAGE ET PARTAGE DES CONNAISSANCES À L'ÉCHELLE DE LA CAISSE

Volet 5 dirigé par : Services Ressources humaines et Affaires publiques et communications

Ce volet favorise la sensibilisation et la compréhension de l'OIRPC à l'égard des risques et des occasions de placement liés aux changements climatiques grâce à des programmes d'apprentissage et de sensibilisation, souvent au moyen des communications à l'échelle de l'organisation. Ce groupe aidera nos professionnels des placements mondiaux à mieux comprendre les changements climatiques et à prendre des décisions plus éclairées.

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

Volet 6 Dirigé par : Service Affaires publiques et communications

Ce volet applique une stratégie complète en matière de communications afin de renforcer la sensibilisation du secteur au travail de l'OIRPC dans le domaine des changements climatiques. L'exécution de cette stratégie passe entre autres par une communication plus détaillée de l'information dans nos rapports annuels et nos rapports sur l'investissement durable et la conformité avec l'information du Groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat du Conseil de la stabilité financière.

Comité de gestion sur les changements climatiques : De gauche à droite : Amy Flikerski, Samantha Hill, Steven Richards, Jacqueline Cosgrove, Caroline Rogers, Diane Oliveira, Jeffrey Hodgson, Maria Montero, Ben Lambert, Rocky Ieraci. Absent: Martin Healey, Kathy Rohacek, Bill Mackenzie, Dureka Carrasquillo.



Intégration



**ENTREVUE
AVEC DEBORAH
ORIDA SUR LE
PROGRAMME DES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

Deborah Orida, notre directrice générale principale et chef mondiale, Actions à gestion active, a été nommée commanditaire exécutive du programme des changements climatiques de l'OIRPC en avril 2019.

Quelle est l'approche de l'OIRPC en matière de changements climatiques et pourquoi avons-nous choisi cette approche?

L'approche de l'OIRPC consiste à chercher à comprendre les risques et les occasions de placement d'un point de vue financier. Nous avons choisi cette approche de manière à respecter notre mandat : maximiser les rendements en évitant les risques de perte indus au bénéfice de 20 millions de Canadiens. Cela signifie que nous devons réfléchir à ces nouveaux risques et occasions de placements et veiller à ce qu'ils soient pleinement pris en compte dans nos décisions de placement importantes.

Qu'est-ce que le programme des changements climatiques de l'OIRPC et en quoi est-il différent des initiatives passées?

Le programme des changements climatiques représente un effort interfonctions auquel participent des représentants des services Gestion de portefeuille global (GPG), Finances, analyse et gestion du risque, nos services de placement, Ressources humaines, Technologies et données, et Affaires publiques et communications. Il s'agit d'un effort interdivisions et interservices, car notre stratégie sur les changements climatiques touche l'ensemble de l'OIRPC, et nous devons travailler ensemble pour nous assurer de cerner tous les risques et les occasions susceptibles d'avoir une incidence sur les décisions de placement.

Le nouveau programme comporte trois volets de conception. Le premier représente une approche descendante dirigée par GPG et axée sur la conception du portefeuille et sur l'incidence des différents scénarios de changements climatiques et de transition énergétique sur nos expositions cibles dans différents pays. Deuxièmement, il y a le volet d'évaluation des risques de portefeuille et d'analyse de scénarios dirigé par nos collègues de Finances, analyse et gestion du risque.

Enfin, le volet ascendant de sélection des titres dirigé par deux équipes de placement, Actions à gestion active et Actifs réels, vise à favoriser la prise en compte des répercussions des changements climatiques dans nos décisions de placement importantes.

Tout ce travail peut sembler un peu théorique. Vous vous demandez peut-être quelle en sera l'influence sur nos décisions de placement quotidiennes.

Ce travail commence réellement à se concrétiser; par exemple par le lancement d'un cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques, en avril. Les équipes de placement doivent maintenant inclure une description des risques et des occasions de placement pertinents liés aux changements climatiques

qui influent sur les décisions de placement dans leurs notes de sélection et leurs recommandations de placement finales.

Nous savons que l'OIRPC cherche à investir davantage dans les marchés émergents, qui devraient constituer jusqu'à un tiers de la caisse d'ici 2025. Comment les considérations relatives aux changements climatiques s'inscrivent-elles dans cette stratégie?

Le lancement de notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques signifie que nous intégrons maintenant une évaluation des risques liés aux changements climatiques dans nos décisions de placement importantes. Cette pratique s'applique aussi à notre travail dans les marchés émergents.

Les risques et les occasions de placement que présentent les changements climatiques seront des considérations essentielles dans nos réflexions sur les perspectives de placement dans ces marchés.

Nous avons déjà effectué des placements qui, à mon avis, sont d'excellents exemples de l'intégration des considérations liées aux changements climatiques dans notre stratégie relative aux marchés émergents, y compris notre portefeuille croissant d'actifs d'énergies renouvelables au Brésil et en Inde. Du côté des placements sur les marchés publics, nous investissons dans le secteur de l'électrification des véhicules en Chine.

Tout changement engendre de réelles occasions de placement, et les changements climatiques n'en sont qu'un exemple parmi d'autres.

Pourquoi est-il important pour l'OIRPC de jouer un rôle de premier plan parmi les propriétaires d'actifs dans la compréhension des risques et des occasions liés aux changements climatiques?

Les changements climatiques constituent un ensemble de risques et d'occasions à long terme qui est très conforme à l'horizon de placement à long terme de l'OIRPC. Jouer un rôle de premier plan dans ces domaines est essentiel pour que nous puissions nous acquitter de notre responsabilité de prendre les décisions de placement les mieux éclairées qui soient pour 20 millions de Canadiens.

Selon moi, l'OIRPC est un chef de file du secteur à cet égard, surtout grâce à notre détermination à relever ce défi d'un point de vue financier. Nous examinons comment intégrer les différents risques et occasions afin de prendre les meilleures décisions de placement qui soient.

Il s'agit d'une approche réelle, disciplinée et conforme à la réalisation de notre mandat.

Intégration

CONSULTATION DES ÉQUIPES DE PLACEMENT AU SUJET DU VOTE PAR PROCURATION

Le groupe Investissement durable s'occupe des votes liés aux actions de l'OIRPC lors des assemblées d'actionnaires des sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons. Il consulte régulièrement les équipes de placement pour connaître leurs opinions sur les sujets soumis à un vote et les intègre dans ses décisions de vote. Nos équipes de placement au sein de tous les bureaux mondiaux de l'OIRPC fournissent des renseignements fondés sur leurs connaissances approfondies des sociétés, secteurs et marchés régionaux spécifiques.

Nous avons conçu un système automatisé visant à aviser les équipes de placement des prochaines assemblées d'actionnaires. Ce système permet d'informer les équipes de placement en temps réel et facilite des communications bidirectionnelles productives et efficaces entre les équipes de placement et le groupe Investissement durable concernant les sujets soumis à un vote.

Cette année, notre système a envoyé plus de 1 500 avis de vote aux équipes à l'échelle de l'organisation. Ce procédé continue d'améliorer les échanges entre le groupe Investissement durable et les équipes de placement à l'échelle mondiale. Par exemple, pendant la période de vote par procuration, nous avons régulièrement consulté les équipes Actions fondamentales à gestion active, Gestion externe du portefeuille, Actions fondamentales, Asie et Placements relationnels de Toronto, de Hong Kong et de Londres.

En tenant compte des opinions des équipes de placement pour prendre nos décisions de vote, nous nous assurons de tirer parti de notre savoir-faire et de nos relations à l'échelle mondiale.

MINES TERRESTRES ANTIPERSONNEL ET ARMES À SOUS-MUNITIONS

Compte tenu de notre mandat qui est dicté par la loi et qui consiste à maximiser le rendement tout en évitant les risques de perte indus, nous prenons en compte à la fois les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et d'autres considérations liées aux placements dans notre analyse des placements, au lieu d'éliminer les placements uniquement sur la base de ces facteurs. Nous excluons certaines sociétés dont les activités sont illégales au Canada.

En voici des exemples :

Mines terrestres antipersonnel : Nous n'investirons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la Loi de mise en œuvre de la Convention sur les mines antipersonnel du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.

Armes à sous-munitions : Nous n'investirons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la Loi interdisant les armes à sous-munitions du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.

Il se peut que des sociétés interdites en vertu de ce qui est noté ci-dessus figurent parmi nos placements sur les marchés boursiers, dont la liste est divulguée chaque année. Ces placements sont indirects et résultent de l'utilisation de contrats à terme standardisés sur indice négociés en bourse. La composition de ces indices est normalisée et indépendante de la volonté de l'OIRPC. Nos placements ne contribuent pas à la formation de capital de ces entreprises et n'ont pas d'incidence sur celles-ci, et l'OIRPC n'investit pas directement dans ces entreprises.

LES FACTEURS ESG ET NOS DÉPARTEMENTS DE PLACEMENT

Actions à gestion active

Les facteurs ESG sont pris en compte par l'équipe Actions à gestion active et jouent un rôle clé dans les travaux de nos équipes Actions fondamentales à gestion active, Placements directs en actions, Amérique latine, Actions fondamentales, Asie, Placements relationnels, et Placements thématiques. La chef de l'investissement durable est membre du comité de placement responsable des actions à gestion active.

ACTIONS FONDAMENTALES À GESTION ACTIVE

Le groupe Actions fondamentales à gestion active investit dans des actions de sociétés ouvertes dans l'Europe et Amérique du Nord. Ce groupe mène des recherches fondamentales indépendantes afin d'éclairer ses décisions de placement, lesquelles donnent lieu à des placements dans des sociétés précises, basés sur de fortes convictions.

Dans le cadre de ce processus, le groupe évalue les risques pouvant influencer sur la rentabilité des entreprises, notamment grâce à une analyse détaillée des risques potentiels liés aux facteurs ESG. Le rapport préparé par le groupe Investissement durable de l'OIRPC est un élément essentiel de l'évaluation de tous les placements éventuels. Les principaux risques mis en évidence dans le rapport sur les facteurs ESG peuvent conduire à des recherches plus ciblées sur des facteurs précis pertinents pour les placements envisagés. L'équipe travaille également avec le groupe Investissement durable sur des questions liées au vote par procuration, particulièrement celles qui sont controversées ou qui ont trait à des éléments clés de nos placements.

PLACEMENTS DIRECTS EN ACTIONS, AMÉRIQUE LATINE

Placements directs en actions, Amérique latine est un nouveau groupe créé en avril 2019. Il s'agit d'un programme régional voué à l'investissement par l'entremise d'un mandat vaste et souple qui comprend des placements directs et indirects en actions de sociétés fermées et ouvertes, en plus de permettre une meilleure harmonisation entre les activités de l'OIRPC et celles de ses partenaires locaux à long terme. En ce qui concerne les actions de sociétés ouvertes, le mandat comprend également une stratégie fondamentale de placement à court et à long terme ainsi que d'importants placements directs à participation minoritaire permettant au groupe de faire une différence significative pour le succès des entreprises.

Intégration

ACTIONS FONDAMENTALES, ASIE

Actions fondamentales, Asie est un nouveau groupe constitué au cours de l'exercice 2019 qui regroupe les équipes Actions fondamentales à gestion active, Asie et Placements relationnels, Asie. Ce groupe mène des recherches fondamentales sur les actions de sociétés ouvertes ou sur le point de faire un premier appel public à l'épargne, et investit dans des sociétés de qualité dans toute l'Asie. Le groupe intègre à la fois une stratégie fondamentale de placement à court et à long terme et d'importants placements directs à participation minoritaire lui permettant de faire une différence significative pour le succès des entreprises. L'équipe vise à produire de l'alpha à long terme en Asie au moyen d'un portefeuille neutre par rapport au marché.

Les équipes Placements directs en actions, Amérique latine et Actions fondamentales, Asie collaboreront avec le groupe Investissement durable sur les enjeux ESG au cours du processus de vérification préalable afin de cerner les risques potentiels. Ces équipes pourraient également faire appel à des conseillers externes locaux en Amérique latine et en Asie, respectivement, pour les aider à évaluer les répercussions de ces facteurs, selon le pays ou le secteur concerné par une opération éventuelle. Les équipes adoptent une vision globale des pratiques exemplaires en matière de facteurs ESG et s'engagent souvent auprès des équipes de direction pour les placements où elles sont un investisseur important.

PLACEMENTS RELATIONNELS

L'équipe Placements relationnels effectue des placements minoritaires stratégiques dans des sociétés ouvertes ou sur le point de faire un premier appel public à l'épargne. Elle privilégie les participations qui donnent à l'OIRPC la possibilité de grandement contribuer à la réussite d'une société et par conséquent de générer un rendement à long terme supérieur par rapport à celui de sociétés semblables. Pour chaque placement, nous jouons un rôle de partenaire actif et engagé auprès de l'équipe de direction et du conseil d'administration de l'entreprise.

L'équipe cherche à tirer parti du fait que l'OIRPC est un investisseur axé sur le long terme sur les marchés publics où la plupart des participants visent des résultats à court terme. Le groupe considère la stratégie et la structure de gouvernance d'une entreprise ainsi que sa gestion des facteurs environnementaux et sociaux comme des indicateurs de sa capacité de dégager une croissance durable et de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires. Dans le cadre du processus de vérification préalable de l'équipe, celle-ci évalue les pratiques ESG des entreprises au moyen de discussions avec les équipes de direction et les administrateurs, en faisant appel autant à des ressources internes qu'à des experts externes si nécessaire.

Une fois le placement effectué, l'équipe Placements relationnels peut tirer parti de son statut d'actionnaire important pour nouer un dialogue avec l'équipe de direction de la société et promouvoir de meilleures pratiques ESG.

PLACEMENTS THÉMATIQUES

Le groupe Placements thématiques effectue des recherches et fait des placements dans des sociétés exposées à des changements structurels de longue durée. Le processus de placement du groupe comprend des recherches approfondies, à commencer par une analyse descendante mondiale, qui vise à repérer les thèmes de placement à long terme les plus intéressants. La recherche descendante est complétée par une recherche fondamentale ascendante visant à repérer des placements dans des marchés ouverts et fermés.

Le groupe Placements thématiques met l'accent sur les entreprises exposées à une croissance structurelle qui se déroule sur des périodes étendues, habituellement de plus de 10 ans. Il est donc important que les entreprises dans lesquelles le groupe investit soient durables à long terme. Le groupe intègre une évaluation des facteurs ESG dans son processus de placement pour s'assurer que les sociétés dans lesquelles il investit sont viables et génèrent une croissance à long terme. En outre, il prend en compte l'influence des changements climatiques sur les sociétés et les secteurs.

Par exemple, le groupe a mené des recherches sur la manière dont le secteur des transports pourrait passer d'un secteur qui dépend principalement de l'essence et du carburant diesel à un secteur qui s'appuie principalement sur les batteries et d'autres formes de stockage d'énergie. En analysant l'amélioration des coûts de conception et de fabrication des batteries lithium-ion, le groupe prévoit que les prix des véhicules électriques deviendront bientôt concurrentiels pour certains modèles de conduite à croissance rapide. Le groupe a effectué des recherches sur les chaînes d'approvisionnement connexes à l'échelle mondiale afin de cerner les segments présentant une rentabilité à long terme et un développement de produits qui contribue à améliorer l'accessibilité financière pour les passagers.

Face à la reconnaissance sociale et commerciale croissante des conséquences environnementales futures, le groupe Placements thématiques se prépare à lancer une nouvelle stratégie de placement en matière de changements climatiques. Le portefeuille sera axé sur les données fondamentales et comprendra un ensemble diversifié de sociétés exposées de façon tangible aux changements climatiques. La stratégie du groupe en matière de changements climatiques sera conçue de manière à saisir les changements structurels connexes dans les préférences des consommateurs, les pratiques industrielles et les ressources matérielles, tout en atténuant les risques particuliers à court terme. La couverture sera mondiale, incluant des sociétés ouvertes et fermées, et le portefeuille sera évolutif afin de suivre la croissance de la caisse globale. Nous rendrons compte de cette stratégie dans le Rapport 2020 sur l'investissement durable.

Intégration

ENGAGEMENT CONCRET EN TANT QU'ACTIONNAIRE : PLACEMENTS RELATIONNELS

L'OIRPC collabore directement avec les entreprises pour promouvoir les pratiques exemplaires en matière de facteurs ESG dans la mesure du possible. L'équipe Placements relationnels est bien adaptée à ce projet, car elle effectue d'importants placements à participation minoritaire et reçoit généralement des droits de gouvernance proportionnels à ses participations. Le groupe Investissement durable travaille en étroite collaboration avec l'équipe Placements relationnels pour façonner le dialogue avec les sociétés constituant son portefeuille, les aidant à évaluer leurs approches ESG et à se conformer aux pratiques exemplaires. Le groupe Investissement durable a aidé les sociétés du portefeuille de l'équipe Placements relationnels à de nombreuses reprises au cours de l'année dernière, comme démontré ci-dessous.

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE GESTION DES FACTEURS ESG

À plusieurs reprises, l'OIRPC a été invité à fournir des conseils aux sociétés du portefeuille pour les aider à développer et à améliorer leurs pratiques et leur rendement en matière de facteurs ESG. Nous avons fourni des conseils sur des sujets comme les pratiques exemplaires des conseils d'administration (structure, renouvellement, diversité et planification de la relève), les enjeux SSE (santé, sécurité et environnement) et les changements climatiques, et nous avons aidé une société du portefeuille à établir sa politique de diversité du conseil.

PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LES FACTEURS ESG

L'une des sociétés du portefeuille a communiqué avec l'OIRPC avant la préparation de son rapport annuel sur la viabilité afin de comprendre l'importance qu'accordent les investisseurs à l'information sur le respect de divers facteurs ESG. Ces résultats, combinés aux autres points de vue des investisseurs et du personnel, ont aidé la société à déterminer les facteurs dont il était important d'assurer la gestion et de rendre compte.

STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION

L'OIRPC a participé à une discussion avec le conseil d'administration d'une société de portefeuille au sujet des pratiques exemplaires en matière de rémunération, y compris l'importance d'établir des programmes incitatifs permettant d'assurer que la rémunération reflète le rendement.

ÉLABORATION D'UNE TROUSSE SUR LES FACTEURS ESG

L'OIRPC a aidé des sociétés du portefeuille à élaborer des produits et des services liés aux facteurs ESG en leur présentant son processus de vérification préalable, en partageant son point de vue sur les produits qui pourraient être utiles et en organisant des présentations à d'autres sociétés de son portefeuille afin d'assurer leur compréhension des spécificités des besoins en matière de produits ESG pour les différents secteurs.

Intégration

Placements en actions de sociétés fermées et en actifs réels

APPROCHE À L'ÉGARD DES PLACEMENTS DIRECTS EN ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES ET EN ACTIFS RÉELS

Les placements directs en actions confèrent à l'OIRPC une participation et une influence importantes, y compris par l'entremise d'opérations directes en actions de sociétés fermées ou en actifs réels (comme dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des ressources et de l'électricité et des énergies renouvelables). Notre intention est de détenir les placements directs en actions pendant plusieurs années, voire des décennies dans le cas de placements dans des infrastructures ou l'énergie.

La gestion continue des facteurs ESG peut avoir une incidence sur les résultats des placements pendant les longues périodes de détention. Il est donc essentiel d'inclure une évaluation des occasions et des risques liés aux facteurs ESG dans le processus de vérification préalable des placements directs en actions de sociétés fermées et en actifs réels. Au fil de la croissance de notre portefeuille de placements directs en actions, nous devons gérer les facteurs ESG dans un large éventail d'entreprises de divers secteurs. De plus, nous adaptons notre méthode à chaque opération, car les circonstances varient en fonction de la structure de négociation, de l'entreprise, du secteur et de la région.

Plus tôt cette année, l'équipe Investissement durable a pris en charge le processus de vérification préalable en matière de facteurs ESG des placements directs en actions, lequel était auparavant géré par l'équipe Création de valeur pour le portefeuille. Il s'agissait d'une transition naturelle, compte tenu de l'expertise de l'équipe Investissement durable dans le domaine des facteurs ESG, et celle-ci a été rendue possible grâce à une étroite collaboration avec l'équipe Création de valeur pour le portefeuille.

L'équipe Investissement durable s'appuie sur le processus détaillé établi par l'équipe Création de valeur pour le portefeuille. L'équipe Investissement durable a travaillé en collaboration avec des groupes internes, comme Gestion des affaires et Conformité, des chefs des services de placement et certains représentants de l'équipe de négociation et conseillers spécialisés afin de peaufiner sa liste de questions de vérification préalable et de simplifier le processus. Nos évaluations des facteurs ESG mettent l'accent sur sept aspects : l'environnement, la santé et la sécurité, les droits du travail et de la personne, les relations communautaires, la cybersécurité et la protection des données, l'intégrité commerciale et la gouvernance d'entreprise.

La vérification préalable des facteurs ESG continuera d'évoluer sous la direction de l'équipe Investissement durable par l'entremise d'une approche plus prospective et d'une orientation vers la création et la protection de la valeur.

GESTION DES FACTEURS ESG POUR LES PLACEMENTS DIRECTS EN ACTIONS

1 ANALYSE DES OCCASIONS

L'équipe de placement de l'OIRPC détermine les facteurs ESG essentiels dans le cadre de l'évaluation préliminaire d'une société cible.

2 PRINCIPALE VÉRIFICATION PRÉALABLE

Si l'OIRPC effectue une vérification préalable, il examine de manière structurée et intensive le modèle d'affaires de l'entreprise visée ainsi que les principaux facteurs de risque ESG en consultant diverses sources, notamment la haute direction et l'information sur l'entreprise ainsi que ses spécialistes internes et, au besoin, des experts des domaines de l'environnement, du génie, du droit, de la sécurité et de la comptabilité. Les équipes de placement collaborent également avec l'équipe Affaires publiques et communications dans le cadre du processus de vérification préalable dans l'évaluation des répercussions d'un placement de l'OIRPC dans une société ou un actif pour lequel les facteurs ESG seraient susceptibles de nuire à la réputation de la société.

3 RECOMMANDATION DE PLACEMENT

Le processus d'approbation des placements comprend une évaluation des questions ESG importantes. L'équipe de négociation évalue les répercussions financières potentielles de ces risques et occasions.

4 SURVEILLANCE

L'OIRPC encourage les pratiques exemplaires de gouvernance auprès des conseils d'administration. En tant que propriétaires, nous cherchons à instaurer des contrôles et des processus dans chacun de nos actifs en portefeuille.

Une fois que l'OIRPC a effectué un placement direct dans une société fermée ou dans des actifs réels, il continue de surveiller étroitement les risques et occasions liés aux facteurs ESG pendant la durée du placement en appliquant des approches de surveillance personnalisées correspondant spécifiquement au secteur, à la région et à la société.

Intégration

GRUPE CRÉATION DE VALEUR POUR LE PORTEFEUILLE : AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE ENGAGÉ

Le groupe Création de valeur pour le portefeuille de l'OIRPC participe activement à la gouvernance et à la gestion des placements directs en actions sur l'ensemble des services de placement. Il travaille avec les équipes de placement, les membres de la direction et les partenaires afin de favoriser la création de valeur pour le portefeuille grâce à une surveillance exercée par le conseil d'administration, à un suivi du rendement et à l'ajout de valeur liée aux activités.

Le groupe Création de valeur pour le portefeuille permet à l'OIRPC de tirer parti des avantages financiers de la propriété privée en surveillant les événements et les engagements des sociétés de son portefeuille et en aidant à résoudre les problèmes opérationnels et de gouvernance. Il applique des processus semestriels de surveillance qui intègrent les facteurs ESG aux actifs importants dans lesquels l'OIRPC détient des droits ou un contrôle importants en matière de gouvernance. Il assure également la surveillance du processus de vérification préalable des facteurs ESG de l'OIRPC pour tous les placements directs en actions de sociétés fermées et en actifs réels.

ÉNERGIE ET RESSOURCES

Le groupe Énergie et ressources recherche des placements dans les secteurs traditionnels de la production, du transport et de l'entreposage de l'énergie, ainsi que de l'exploitation minière. Il met l'accent sur l'évaluation et la surveillance des facteurs ESG et travaille de concert avec les entreprises composant le portefeuille afin d'assurer la mise en œuvre des pratiques exemplaires.

Cette année, le groupe Énergie et ressources a lancé une stratégie en matière d'innovation, de technologies et de services dont le mandat est de rechercher des placements en démarrage conformes à nos stratégies sous-sectorielles plus larges et la transition énergétique. Le groupe a constaté que le secteur subit d'importants changements initiés par de nouvelles entreprises technologiques en démarrage, qui créent des procédés et technologies et améliorent ceux qui existent déjà. Ces changements créent des occasions pour le segment des entreprises de technologies innovatrices de prendre une place critique dans le marché des placements en énergie et en ressources.

Au cours des six derniers mois, l'équipe s'est concentrée sur quatre principaux domaines qui ont connu d'importants changements et innovations technologiques. Il s'agit des domaines suivants :

- l'eau et les déchets
- les matériaux et les combustibles
- l'électricité (transport, distribution, stockage)
- les procédés et services en énergie et ressources (nouvelles entreprises innovatrices, technologies et services qui améliorent les processus)

En octobre 2018, l'OIRPC a formé un partenariat avec le Creative Destruction Lab (CDL) afin de tisser des liens plus étroits avec le segment des nouvelles technologies dans les secteurs de l'intelligence artificielle et de l'énergie. Le CDL est un programme en phase de démarrage fondé par le professeur Ajay Agrawal de la Rotman School of Management de l'Université de Toronto. Il réunit des entreprises du domaine scientifique avec des entrepreneurs en série, des investisseurs providentiels et des investisseurs de capital-risque en vue de bâtir des entreprises à fort potentiel de croissance. Au sein du volet Énergie du CDL, notre équipe de l'innovation, des technologies et des services participe actuellement au premier programme de mentorat de l'Université de Calgary.

ChargePoint

Cette année, l'équipe Énergie et ressources a collaboré avec celle des Placements thématiques afin d'effectuer un placement dans ChargePoint Inc., qui conçoit, construit et supporte une gamme complète de technologies de chargeurs de véhicules électriques pour divers segments de clientèle, y compris les particuliers, les entreprises et les parcs automobiles. Établie en Californie, la société s'est engagée à déployer 2,5 millions de bornes de recharge dans le monde d'ici 2025. Notre placement dans ChargePoint nous fournira une exposition au segment de plus en plus important des technologies du transport et nous aidera à mieux comprendre les dernières avancées en matière de véhicules électriques et de transition énergétique.



Photos de ChargePoint

Intégration

**ENTRETIEN
AVEC ETIENNE
MIDDLETON**



Miser sur l'innovation

Etienne est gestionnaire principal au sein du groupe Énergie et ressources, en charge de la stratégie en matière d'innovation, de technologies et de services. Il s'est joint à l'OIRPC en 2009 et a aidé l'organisation à élaborer un programme d'infrastructures de calibre mondial.

L'OIRPC reconnaît la nécessité de comprendre le virage mondial à long terme vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Comment cette transition énergétique projetée affecte-t-elle le travail du groupe Énergie et ressources?

Tout le travail de notre équipe s'appuie sur la signification de cette transition énergétique pour nos placements à long terme. La chaîne de valeur mondiale de l'énergie subit d'importants changements et ainsi que l'influence d'entreprises technologiques en démarrage, qui viennent améliorer les procédés existants.

C'est ce qui a mené à l'élaboration de notre stratégie en matière d'innovation, de technologies et de services, qui vise à assurer que nous ne nous contentons pas d'être au courant des changements; nous investissons également dans certains d'entre eux. Certaines de ces entreprises ont le potentiel de croître et d'éventuellement représenter des placements importants.

Nous constatons également que la demande énergétique évolue vers une électrification plus large. En ce qui concerne le chauffage, la ventilation et la climatisation (CVC), et plus particulièrement le chauffage, nous constatons une augmentation de l'électrification. Un autre cas flagrant est l'électrification de l'automobile. Ce changement est important parce que la charge des véhicules électriques impose une charge importante aux foyers, allant jusqu'à doubler le besoin en électricité dans certains cas. Les infrastructures existantes dans la plupart des villes ne sont pas conçues pour faire face à un tel besoin.

Dans le cadre de notre stratégie en matière d'innovation, de technologies et de services, quels domaines démontrent le plus de potentiel en termes de placements futurs?

La stratégie en matière d'innovation, de technologies et de services est axée sur les entreprises qui améliorent et perturbent les secteurs de l'énergie et des ressources tels qu'on les connaît. Il se concentre actuellement sur quatre principaux domaines : l'eau et les déchets, les matériaux et combustibles (y compris le carbone), l'électricité (production, transport, distribution, efficacité et stockage) et les procédés et services pétroliers et gaziers (nouvelles entreprises et technologies innovatrices qui améliorent les procédés existants).

Nous sommes à la recherche d'occasions de placement dans tous les secteurs qui commencent à mettre à profit les nouvelles technologies.

Il y a beaucoup à faire du côté des procédés pétroliers et gaziers, où l'usage de technologies peut permettre d'améliorer la productivité, l'efficacité et l'empreinte écologique. Puisque les prix des produits de base demeurent bas, il faut miser sur l'efficacité afin d'être concurrentiel.

De plus, nous examinons la question de l'électricité de façon plus générale. Il existe une nouvelle génération de technologies qui permettent d'améliorer le transport, les lacunes en matière de distribution et le stockage tout au long de la chaîne de production.

Nous discutons également avec des entreprises qui explorent des moyens de mieux séquestrer et utiliser le carbone. Par exemple, il y a une technologie en démarrage qui crée des nanofibres de carbone et peut être couplée à d'autres technologies qui viennent extraire le carbone de l'atmosphère. Ces fibres peuvent être utilisées dans de nombreuses applications, par exemple dans les secteurs aérospatial et médical.

Selon vous, qu'est-ce qui s'est avéré le plus intéressant dans le secteur depuis le lancement de cette stratégie de placement?

Nous constatons que de très grands défis à l'échelle mondiale tirent parti de l'innovation. Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone sont devenus un enjeu très important qui exige des investissements massifs pour aider à atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone.

Nous sommes conscients que l'OIRPC est très bien placé pour effectuer ces investissements, compte tenu de notre envergure, de notre vision à long terme et des capacités que nous avons développées dans nos équipes de placement.

Comment nos placements dans des entreprises comme ChargePoint cadrent-ils dans cette stratégie générale?

Grâce à notre placement dans ChargePoint, nous avons pu tirer parti de l'expertise de l'ensemble de l'entreprise en effectuant l'opération en collaboration avec nos collègues de Placements thématiques, qui portent une attention particulière aux tendances changeantes en matière d'utilisation des automobiles. Nous avons également pu nous inspirer des sociétés de notre portefeuille afin de comprendre leurs points de vue.

La collaboration avec les différentes équipes de l'OIRPC et des sociétés de notre portefeuille afin de découvrir de nouvelles technologies applicables fait partie intégrante de notre stratégie. La portée mondiale de nos placements nous assure d'avoir des points de contact pertinents en ce qui a trait aux nouvelles technologies.

De manière plus générale, ChargePoint s'inscrit dans le phénomène de la transition énergétique, étant donné l'ampleur potentielle du passage des carburants fossiles à l'électricité pour les automobiles. Notre stratégie plus générale repose sur ce changement de paradigme de l'évolution de l'offre et de la demande en énergie. ChargePoint nous donne un aperçu de la rapidité de ce changement et nous permet d'appliquer ces connaissances à l'ensemble de nos activités de placement.

ÉLECTRICITÉ ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le groupe Électricité et énergies renouvelables a pour mandat de tirer parti des occasions créées par la transition du marché mondial de l'énergie, ainsi que par la croissance globale de la demande mondiale d'électricité, particulièrement en ce qui a trait aux sources d'énergie à faibles émissions de carbone. L'électricité est maintenant la forme d'énergie dont la consommation croît le plus rapidement à l'échelle mondiale, et les énergies renouvelables prennent une place importante dans le bouquet énergétique du fait que les coûts liés à leur déploiement diminuent et que les technologies vertes deviennent populaires.

Le groupe a été créé pour nous permettre d'accéder aux placements attrayants du secteur, car la dynamique de ce dernier cadre très bien avec nos avantages concurrentiels, notamment notre envergure, notre souplesse et notre horizon de placement à long terme. Le groupe mise sur les occasions stratégiques et les possibilités de placements à long terme, tout en disposant de la latitude nécessaire pour explorer des placements prometteurs en installations nouvelles, qui ne sont pas encore arrivés à maturité.

Au cours de la dernière année, il s'est concentré sur la création et l'approfondissement de relations solides avec des investisseurs stratégiques du secteur des énergies renouvelables dans l'espoir de créer de nouvelles occasions de placement. Cette initiative est entre autres démontrée par le succès continu de son partenariat avec Votorantim Energia au Brésil, qui lui donne accès au marché brésilien attrayant et en pleine croissance de l'électricité.

Le groupe a également réalisé d'importants progrès dans la mise sur pied d'une coentreprise spécialisée dans l'énergie éolienne au large de l'Europe, qui constituait un élément essentiel de son acquisition d'une participation minoritaire dans certains actifs d'énergie renouvelable d'Enbridge. De plus, il a passé l'année à renforcer ses capacités en matière de gestion d'actifs, notamment par la mise sur pied de Cordelio Power, une entité créée lors de l'acquisition des actifs ontariens de NextEra Energy Partners en 2018. Cette mise sur pied a notamment requis l'embauche d'une équipe complète de gestion d'actifs ayant les compétences nécessaires pour exécuter les pratiques exemplaires dans l'ensemble du portefeuille d'Électricité et d'énergies renouvelables. Ce type de plateforme commune de gestion d'actifs présente un avantage important, à la fois en termes d'efficacité et de création de valeur à long terme au sein du portefeuille.

Le groupe croit que les avantages comparatifs de l'OIRPC sont bien adaptés pour nous aider à bâtir un portefeuille diversifié d'énergies renouvelables capable de produire les meilleurs rendements corrigés du risque qui soient. La portée de l'OIRPC lui permet d'accéder aux occasions de placement les plus importantes. Notre horizon de placement à long terme fait de nous un partenaire intéressant et une source privilégiée de capitaux pour les équipes de direction de haut niveau. Enfin, notre approche du portefeuille global et notre certitude à l'égard des actifs nous permettent d'accéder à une vaste gamme de profils de risque de placement, y compris une exposition significative aux marchés émergents et aux technologies perturbatrices. Le groupe collabore avec des collègues d'autres groupes de placement, notamment Infrastructure, Placements relationnels, Actions fondamentales à gestion active et Énergie et ressources.

Intégration

**ENTREVUE
AVEC MARTIN
LAGUERRE ET
BILL ROGERS**

Investir dans les énergies renouvelables

Bill et Martin sont gestionnaires principaux du groupe Électricité et énergies renouvelables. Ils possèdent tous deux plus de dix ans d'expérience dans le secteur des énergies renouvelables et siègent au conseil d'administration de sociétés du portefeuille de l'OIRPC. Depuis qu'il s'est joint à l'OIRPC en 2016, Martin a joué un rôle de premier plan dans la stratégie de placement de l'OIRPC en matière d'énergies renouvelables et recherche des placements à l'échelle mondiale. Bill s'est joint à l'OIRPC en 2019 pour aider à faire croître le portefeuille mondial d'énergies renouvelables du RPC, en particulier en Europe.



MARTIN:

Pourriez-vous décrire la situation actuelle du marché des énergies renouvelables? Quelles tendances peut-on observer?

Nous observons trois grandes tendances. Premièrement, le marché des énergies renouvelables continue de croître à l'échelle mondiale et a atteint un stade où il attire désormais un autre coût du capital. Les énergies renouvelables sont adoptées à grande échelle, de sorte que nous dénichons des occasions de placement à la fois dans les économies développées et émergentes.

Deuxièmement, le secteur demeure très concurrentiel en ce qui a trait à l'achat de titres de bons projets et de sociétés de qualité. Il attire beaucoup de capitaux et est passé d'un marché fortement subventionné à un marché très concurrentiel, à égalité avec les sources d'énergie conventionnelles.

Troisièmement, les prix deviennent transparents, ce qui signifie que les promoteurs commenceront à soumissionner sur les projets aux enchères. Les prix attirent les grandes entreprises de services publics, qui obtiennent des rendements ajustés du risque intéressants.

Quelles occasions de placement l'OIRPC est-il susceptible de dénicher?

Encore une fois, on compte trois domaines principaux. Le premier consiste à acheter des entreprises plutôt que seulement des actifs. Nous passons davantage de temps à former des partenariats stratégiques afin de pouvoir évoluer et croître efficacement.

En achetant une entreprise, la direction peut investir plus tôt dans des projets de recherche et développement. Ces projets de R&D peuvent, à terme, donner lieu à des rendements très élevés, qui viennent contrebalancer certains des actifs moins productifs et plus stables.

Le deuxième est axé sur les marchés émergents, où la demande est principalement alimentée par la nouvelle croissance des charges plutôt que par leur substitution. Par rapport aux marchés développés, où l'utilisation de charbon diminue et où les énergies renouvelables gagnent en popularité, les marchés émergents connaissent une croissance de 5 % à 7 % par an en raison de changements démographiques comme la croissance de la classe moyenne.

Troisièmement, nous entreprendrons des opérations complexes et de grande envergure pour lesquelles nous sommes l'un des rares intervenants à avoir la capacité d'agir et avons la souplesse nécessaire pour penser différemment. Beaucoup d'investisseurs décident de vendre après cinq ans. L'accent mis sur le rendement total nous différencie; ce type de capital est très souple et nous permet d'accéder à des situations particulières.

Intégration

L'OIRPC est reconnu pour son très long horizon de placement. De quelle manière le segment des énergies renouvelables risque-t-il d'évoluer au cours des dix prochaines années et à quoi l'équipe Électricité et énergies renouvelables doit-elle s'attendre?

Notre stratégie est dite « en haltère »; nous cherchons une exposition à grande échelle en termes d'actifs d'exploitation, que nous combinons avec des actifs de développement, de R&D et de zones vertes, dont le profil de risque est différent. Il s'agit d'un portefeuille que nous estimons très équilibré et prudent.

Avec le temps, nous allons constater que l'électricité et les énergies renouvelables seront de plus en plus indissociables des technologies, que ce soit à la maison, dans la voiture, dans les entreprises industrielles ou dans les services publics.

L'intelligence artificielle permettra une meilleure répartition et un meilleur équilibre des charges à travers le réseau. Le réseau électrique se rend jusqu'aux gens qui consomment de l'électricité, alors nous devrons être attentifs au rôle que l'efficacité énergétique aura à jouer. Les technologies émergentes permettront aux clients des services publics de réaliser certains des gains d'efficacité qu'ils recherchent. Ainsi, du point de vue des placements, la définition du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables deviendra beaucoup plus large et, bien entendu, les changements climatiques continueront de jouer un rôle majeur dans le passage aux énergies renouvelables.



BILL:

Comment décririez-vous le marché des énergies renouvelables en Europe aujourd'hui? Quels sont ses principaux moteurs ou influenceurs?

Le marché d'aujourd'hui est actif et plus stable que jamais. Après avoir atteint un creux en 2017, les investissements se stabilisent, et se situent maintenant dans une fourchette de 80 à 100 milliards de dollars américains par année.

On compte deux moteurs principaux. Le premier concerne les objectifs réglementaires à long terme : l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030, et l'objectif de neutralité carbone pour 2050 que le Royaume-Uni s'est récemment fixé. Ces objectifs créent un cadre à long terme qui appuie la construction de nouvelles énergies renouvelables.

L'autre facteur est la compétitivité croissante des technologies renouvelables par rapport aux sources d'énergie conventionnelles comme le charbon et le gaz. Les coûts de l'énergie solaire ont chuté de plus de 90 % depuis 2010 et, de même, le coût de l'énergie éolienne produite a reculé de plus de 50 % au cours de la même période.

En Europe du Sud, il est désormais possible d'obtenir des rendements intéressants en construisant des installations solaires sans aucune subvention, et il en va de même pour l'énergie éolienne dans certaines régions d'Europe du Nord.

En quoi l'Europe se distingue-t-elle des autres grands marchés des énergies renouvelables? Quelles sont les régions susceptibles d'offrir les meilleures occasions de placement pour l'équipe Électricité et énergies renouvelables de l'OIRPC?

Le marché des énergies renouvelables en Europe est sans doute le plus mature du monde, puisqu'il a été le pionnier de nombreuses technologies et modèles d'entreprise qui sont à la base de la transition énergétique. De nombreux fournisseurs et promoteurs de projets parmi les plus importants au monde s'y trouvent, et ceux-ci sont des partenaires potentiels intéressants pour l'OIRPC.

L'un des domaines qui ressort est celui des parcs éoliens extracôtiers. Les turbines les plus récentes peuvent produire de l'énergie à un coût de plus en plus concurrentiel, permettant ainsi l'accès à un marché mondial d'une valeur pouvant atteindre 500 milliards de dollars américains au cours des 10 à 15 prochaines années.

Pour nous aider à accéder à ce marché, nous avons récemment mis sur pied Maple Power, un partenariat 50/50 avec Enbridge. Ce partenariat nous permettra de nous associer avec des entreprises de services publics européennes de premier plan pour développer, construire et posséder des parcs éoliens extracôtiers. Nos investissements initiaux se situent en Allemagne et en France, et nous prévoyons une expansion dans d'autres parties de l'Europe.

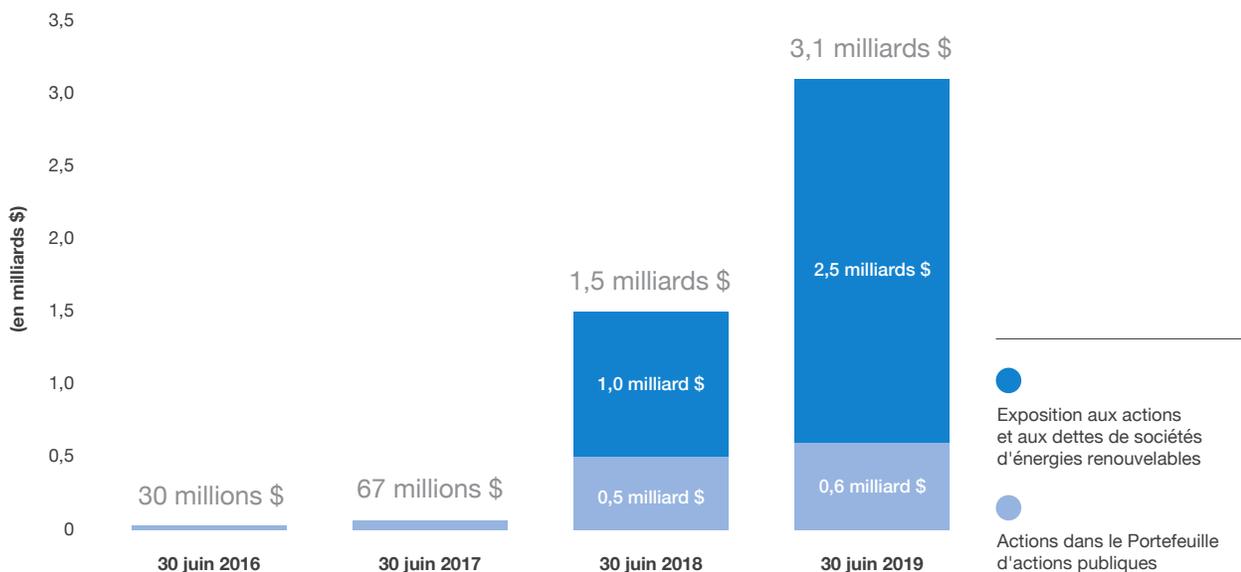
Intégration

ÉLARGISSEMENT DU PORTEFEUILLE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DE L'OIRPC

Les placements liés aux énergies renouvelables de l'OIRPC s'inscrivent dans son mandat et sont considérés comme susceptibles de fournir des rendements corrigés du risque intéressants lorsque les négociations sont effectuées selon une approche raisonnable et prudente. Vous trouverez ci-dessous les principales transactions dans cet espace.

- En décembre 2017, l'OIRPC a signé des ententes visant la constitution d'une coentreprise avec la société brésilienne Votorantim Energia et a acquis deux parcs éoliens en service situés dans le nord-est du Brésil en versant une contrepartie initiale de 272 millions de dollars en actions.
- En janvier 2018, l'OIRPC a annoncé son intention d'acquérir une participation de 6,3 % dans ReNew Power, chef de file dans la promotion et l'exploitation des énergies renouvelables en Inde engagé dans la production d'énergies propres tirées du soleil (production commerciale et sur les toits) et du vent. Le placement initial de 144 millions de dollars américains de l'OIRPC a été suivi par un placement additionnel de 247 millions de dollars américains en mars 2018. En juin 2019, l'OIRPC a participé, avec d'autres actionnaires, à une émission de droits par ReNew Power pour un montant additionnel de 100 millions de dollars américains, portant ainsi notre placement total à 491 millions de dollars américains.
- En avril 2018, l'OIRPC a conclu une entente visant l'acquisition d'un portefeuille de six projets canadiens d'exploitation des énergies éolienne et solaire de NextEra Energy Partners, pour un montant de 741 millions de dollars. À présent, l'entreprise mène ses activités sous la dénomination Cordelio Power.
- En mai 2018, l'OIRPC a conclu des ententes avec Enbridge Inc. dans le but d'acquérir 49 % de la participation d'Enbridge dans certains actifs d'énergie renouvelable terrestres situés en Amérique du Nord, ainsi que 49 % de la participation d'Enbridge dans deux projets éoliens au large de l'Allemagne. L'engagement total de l'OIRPC s'élevait à environ 2,25 milliards de dollars. Le placement comprenait 14 actifs d'énergie éolienne et solaire, dont l'exploitation à long terme est entièrement sous contrat, répartis dans quatre marchés canadiens, et deux actifs d'exploitation aux États-Unis (l'un éolien, l'autre solaire).
- En octobre 2018, l'OIRPC a élargi sa coentreprise existante avec Votorantim Energia en acquérant la participation de l'État de São Paulo dans la société brésilienne de production hydroélectrique Companhia Energética de São Paulo (CESP) pour 1,7 milliard de reais brésiliens (600 millions de dollars). Cette acquisition a permis d'ajouter plus de 1,5 gigawatt de capacité brute à la coentreprise, en plus des 564 mégawatts de capacité éolienne précédents.

Exposition de l'OIRPC aux actions et aux dettes de sociétés d'énergies renouvelables



Intégration

PLACEMENTS IMMOBILIERS

Le groupe Placements immobiliers cherche à accroître la valeur de nos placements immobiliers au moyen d'une gestion prudente des facteurs ESG conjointement avec nos partenaires d'exploitation. Les bâtiments sont l'une des principales sources d'émissions de carbone. Même si le respect de toutes les lois environnementales locales est un critère de base pour tout placement immobilier de l'OIRPC, bâtir un immeuble plus durable du point de vue de l'environnement peut permettre d'augmenter le revenu et le taux d'occupation, de réduire les coûts d'exploitation et d'augmenter la valeur de la propriété ainsi que le rendement du placement.

Le secteur des immeubles de bureaux est particulièrement sensible aux facteurs environnementaux et à l'efficacité de l'exploitation. Les grands locataires recherchent souvent des immeubles de bureaux évolués sur le plan environnemental afin de montrer l'engagement de l'entreprise à l'égard des normes ESG, de satisfaire les attentes des actionnaires et de contrôler les coûts. Dans le cas de mise en chantier de travaux majeurs de construction ou de rénovations d'immeubles de bureaux, la qualité environnementale est un élément d'appréciation important pour déterminer l'attrait de l'immeuble pour les locataires éventuels, les loyers pouvant être exigés, la valeur économique du bien immobilier et sa viabilité.

Analyse des occasions et contrôle diligent

Au cours de l'évaluation des occasions de placement, notre groupe Placements immobiliers effectue une vérification préalable officielle des facteurs ESG. Ce processus comprend une revue de l'importance de l'efficacité de l'exploitation, y compris la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets. Bien que les facteurs analysés varient en fonction de l'occasion de placement envisagée, en voici les cinq grandes catégories :

- **Caractéristiques de développement durable :** Déterminer la qualité et le niveau de la conception des immeubles écologiques et les intégrer dans notre évaluation de l'attrait des actifs.
- **Approche du partenaire :** Déterminer l'approche de notre partenaire éventuel à l'égard des principes en matière d'investissement durable et des pratiques ESG.
- **Respect de la réglementation :** Vérifier la conformité aux lois environnementales et, au besoin, prévoir les coûts des mesures correctives dans les besoins en capitaux.
- **Efficacité de l'exploitation :** Identifier et tenir compte des efficacités opérationnelles, qui ont souvent des implications environnementales et en tenir compte dans notre évaluation, le cas échéant.
- **Répercussions sociales :** Au besoin, évaluer les questions et les répercussions sociales pour qu'elles soient prises en considération dans le processus décisionnel.

Surveillance

De concert avec les partenaires du secteur de l'immobilier de l'OIRPC, notre groupe Placements immobiliers évalue les facteurs ESG et l'efficacité de l'exploitation afin de maintenir et d'améliorer la position concurrentielle, la valeur et l'attrait des placements immobiliers. Lorsque l'OIRPC acquiert un bien immobilier, nous mettons en place des outils de surveillance annuelle des facteurs ESG afin d'améliorer les communications avec nos partenaires de placement. Ce processus

consiste à demander à nos partenaires responsables de l'exploitation de divulguer de l'information sur tout facteur ou événement ESG important, de fournir des mises à jour sur les derniers changements réglementaires et les initiatives d'entreprise liés à des questions environnementales et sociales, et de faire état de l'obtention de nouvelles certifications environnementales ainsi que de l'atteinte de nouvelles cibles en matière d'efficacité de l'exploitation au cours de la dernière année.

Questions relatives à la surveillance

Pour approfondir notre compréhension des activités de développement durable et des objectifs à court terme de nos partenaires, nous suivons la participation de nos partenaires existants au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et au programme du CDP – anciennement connu sous le nom de Carbon Disclosure Project.

Le taux de participation au GRESB des sociétés de notre portefeuille d'actions immobilières est de 82 % selon la valeur comptable des actions. La plupart des personnes ayant répondu à notre sondage ont indiqué que leurs sociétés avaient mis en place des politiques ou des mesures de viabilité. Presque tous les répondants ont indiqué qu'elles avaient mis en place des politiques afin de lutter contre la corruption et des cadres de surveillance des exigences en matière de santé et sécurité des travailleurs.

Résultats du sondage annuel sur l'immobilier

Pourcentage des répondants possédant les politiques et initiatives liées à la durabilité :

TAUX DE PARTICIPATION

100 % OUI

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

87 % OUI

POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

87 % OUI

POLITIQUE CONTRE LA CORRUPTION

93 % OUI

294

Nombre de certifications d'immeubles écologiques

25

Nombre de pays

Intégration



CAPITALAND : RAFFLES CITY DANS LE BUND

CapitaLand Limited (CapitaLand) est l'une des plus importantes sociétés immobilières diversifiées d'Asie. Établie et cotée à Singapour, elle est propriétaire et gestionnaire d'un portefeuille mondial d'une valeur de plus de 103 milliards de dollars de Singapour (1 milliard de dollars canadiens) en date du 31 mars 2019. Elle investit entre autres dans les secteurs suivants : commercial et commerce de détail; parc d'affaires, industriel et logistique; développement intégré et développement urbain, ainsi que l'hébergement et le résidentiel.

Les efforts de CapitaLand en matière de développement durable ont été reconnus mondialement à de très nombreuses reprises. Elle a été classée 33^e dans la liste des 100 sociétés les plus durables au monde en 2019 et demeure la seule société immobilière de Singapour à recevoir la distinction de classe Bronze dans *The Sustainability Yearbook 2019* de RobecoSAM. CapitaLand fait également partie de l'indice Dow Jones Sustainability World and Asia Pacific, du Global Real Estate Sustainability Benchmark (5 étoiles) et de la série d'indices FTSE4Good.

L'entreprise est signataire du Pacte mondial des Nations Unies et soutient le Groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat, ce qui témoigne de sa volonté de contribuer à une économie mondiale durable. Elle participe également au programme annuel du CDP dans le domaine des changements climatiques. Son empreinte est calculée conformément au protocole sur les gaz à effet de serre (GES).

Raffles City The Bund a reçu la pré-certification LEED Or – BREEAM Outstanding.

L'OIRPC et CapitaLand se sont associés pour la première fois en 2008 pour un projet de développement en Chine. En octobre 2016, l'OIRPC a alloué 375 millions de dollars américains supplémentaires à Raffles City China Investment Partners III (RCCIP III) qui a acquis Raffles City Shenzhen, un groupe de gratte-ciel conçus pour mettre l'accent sur la verdure, avec un aménagement paysager luxuriant, des jardins aériens et une vue sur le parc. Une fois terminé en avril 2017, ce projet a obtenu la certification LEED Or du US Green Building Council.

En janvier 2019, l'OIRPC a conclu l'acquisition, par l'entremise de RCCIP III, d'une participation de 12,5 % dans Raffles City The Bund, les plus hautes tours jumelles de Shanghai. Ce projet se composera de deux tours de bureaux de catégorie A de qualité supérieure construites directement au-dessus d'un centre commercial de six étages. Conformément à l'engagement de CapitaLand en matière de viabilité environnementale, les tours de bureaux conçues par Pelli Clarke Pelli et Benoy Architects visent à obtenir la certification LEED Or – BREEAM Outstanding une fois achevées. Il s'agira du huitième projet Raffles City dans lequel l'OIRPC aura investi et du septième bâtiment certifié LEED Or dans notre relation avec le Groupe CapitaLand.

Intégration

CROISSANCE DE NOTRE PORTEFEUILLE DE BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES

L'équipe Placements immobiliers de l'OIRPC cible les actifs dotés d'excellentes caractéristiques de développement durable afin de respecter nos objectifs de placement à long terme. Le niveau de certification écologique est un des paramètres les plus importants que nous utilisons pour évaluer la qualité d'un actif. Le programme de certification Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) et les Green Building Councils à travers le monde encouragent la construction d'immeubles durables et l'élaboration de pratiques durables au moyen de normes et de critères de performance.

Les principaux partenaires de l'OIRPC dans le cadre de l'acquisition et de la gestion de biens immobiliers tiennent compte eux aussi du système LEED ou de systèmes équivalents dans la constitution et la gestion de leurs portefeuilles immobiliers. L'OIRPC cherche également des occasions d'améliorer le rendement des immeubles existants au moyen d'améliorations et de réaménagements.

Aujourd'hui, notre portefeuille d'actifs de 25 pays comprend au total 294 immeubles certifiés écologiques. Parmi ceux-ci, on compte 99 immeubles certifiés LEED, dont 10 qui possèdent la certification LEED Platine (la plus élevée) et 50, la certification LEED Or.

BÂTIMENTS LEED PLATINE DÉTENUS DANS LE PORTEFEUILLE IMMOBILIER



AMLI BUCKHEAD

Partenaire : AMLI **Emplacement :** Atlanta, États-Unis
Secteur : Multifamilial **Participation de l'OIRPC :** 45 %



GLP MISATO III

Partenaire : GLP **Emplacement :** Misato, Japon
Secteur : Industriel **Participation de l'OIRPC :** 50 %



MNP TOWER

Partenaire : Oxford Properties
Emplacement : Vancouver, Canada
Secteur : Bureaux
Participation de l'OIRPC : 50 %



PLACE CENTENNIAL

Partenaire : Oxford Properties
Emplacement : Calgary, Canada
Secteur : Bureaux
Participation de l'OIRPC : 50 %



PLACE RBC WATERPARK

Partenaire : Oxford Properties
Emplacement : Toronto, Canada
Secteur : Bureaux
Participation de l'OIRPC : 50 %

Intégration

PLACEMENTS EN FONDS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT

L'équipe Placements en fonds de capital-investissement engage du capital et investit en collaboration avec des gestionnaires de fonds d'actions de sociétés fermées de premier ordre provenant de divers pays qui croient, comme l'OIRPC, qu'une bonne gestion des facteurs ESG permet d'améliorer la valeur à long terme.

Notre approche inclut un questionnaire ESG structuré rempli par les gestionnaires de fonds d'actions de sociétés fermées (les « commandités ») afin d'évaluer leur approche, notamment la façon dont ils intègrent les facteurs ESG à leur processus de contrôle diligent, la manière dont ils les surveillent et la façon dont ils communiquent l'information ainsi que les ressources qu'ils affectent à ces activités.

Analyse des occasions et contrôle diligent

Dans le cadre du processus de contrôle diligent de l'OIRPC, les commandités doivent remplir un questionnaire ESG. L'équipe Fonds utilise ces réponses pour amorcer un dialogue actif avec les commandités au sujet de leurs pratiques, et elle intègre les conclusions découlant du questionnaire et des réunions de contrôle diligent dans ses recommandations de placement. Des questions de suivi sont envoyées à tous nos commandités chaque année afin de recueillir des données sur les ajouts ou les changements apportés à leurs pratiques et politiques ESG.

Surveillance et amélioration des résultats en tant qu'investisseur engagé

De nombreux commandités fournissent des mises à jour et font des comptes rendus aux comités consultatifs des sociétés en commandite tous les six mois au sujet de leurs pratiques ESG. L'OIRPC choisit d'œuvrer en partenariat avec les commandités qui sont transparents et répondent aux questions ponctuelles des investisseurs sur leurs pratiques ESG. Si un facteur ESG important influe sur notre thèse de placement dans un fonds, l'équipe Fonds l'indique dans ses rapports de suivi trimestriels ou ses discussions ponctuelles. Au cours de l'année, la plupart des commandités ont mis davantage l'accent sur la présentation et les rapports sur leurs politiques et pratiques ESG, tant dans les rapports financiers que lors des assemblées annuelles des investisseurs. En particulier, on constate une meilleure transparence en ce qui concerne les données principales et les mesures de la diversité.

Marchés financiers et placements factoriels

GESTION EXTERNE DE PORTEFEUILLE

Le groupe Gestion externe de portefeuille crée de la valeur en ayant recours à des gestionnaires externes dont les stratégies et l'expertise distinctes sur les marchés publics complètent les nôtres. Les membres de l'équipe Gestion externe du portefeuille qui recommandent les sociétés de gestion externes avec lesquelles ils investissent doivent prendre en compte les facteurs ESG et les activités de gérance dans le processus de contrôle diligent pour toutes les occasions de placement. Les gestionnaires externes potentiels sont interrogés, le cas échéant, sur la manière dont ils surveillent les risques ESG des sociétés du portefeuille et dialoguent avec ces dernières, ainsi que sur la façon dont ils évaluent et intègrent les facteurs ESG dans les décisions de placement, y compris tous les processus et politiques pertinents.

Une fois qu'il s'est engagé vis-à-vis d'une société de gestion, le groupe Gestion externe du portefeuille continue de surveiller les activités de gérance et les pratiques de cette dernière à l'égard des facteurs ESG, notamment en discutant régulièrement avec elle pour savoir comment ses pratiques évoluent. Ces renseignements sont intégrés aux processus de surveillance continue du groupe Gestion externe du portefeuille.

Poul Winslow, chef mondial, Marchés financiers et placements factoriels à l'OIRPC, continue de siéger au conseil d'administration du Standards Board for Alternative Investments (SBAI). Le SBAI est un organisme de normalisation du secteur des placements non traditionnels et est dépositaire des normes applicables aux placements non traditionnels. Il procure au secteur un cadre de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance et facilite les contrôles diligents pour les investisseurs. L'OIRPC continue de travailler avec le SBAI sur l'amélioration de la transparence et de la gouvernance dans le secteur des placements non traditionnels.

ÉVALUATION DES COMMANDITÉS POTENTIELS

1 APPROCHE COHÉRENTE

Comment les politiques, les processus et l'approche du commandité à l'égard des facteurs ESG se comparent-ils à ceux de l'OIRPC?

2 INTÉGRATION DE LA VÉRIFICATION PRÉALABLE

À quelle vérification préalable des facteurs ESG le commandité soumet-il systématiquement les placements envisagés au cours du processus d'examen?

3 RESSOURCES

Quelles ressources le commandité affecte-t-il à la surveillance et à la mise en œuvre des considérations ESG?

4 FACTEURS ESG SPÉCIFIQUES

Quelle est l'approche du commandité à l'égard des enjeux liés aux changements climatiques et comment les facteurs de diversité sont-ils pris en compte à l'interne et au niveau de la société de portefeuille?

5 SURVEILLANCE ET COMMUNICATION

Quelles activités de gestion d'actifs et quels rapports sur les facteurs et les risques ESG le commandité effectue-t-il ou produit-il pendant la durée de détention des sociétés de portefeuille?

Intégration

UNE AUTRE PREMIÈRE POUR L'OIRPC : L'OBLIGATION VERTE LIBELLÉE EN EUROS

En 2018, l'OIRPC est devenu le premier gestionnaire de caisse de retraite à émettre une obligation verte. L'OIRPC a franchi un nouveau jalon en janvier 2019 avec la première vente d'une obligation verte libellée en euros émise par un gestionnaire de caisse de retraite, une obligation à taux fixe de 1 milliard d'euros à 10 ans.

Depuis leur apparition en 2007, les obligations vertes sont devenues un moyen courant pour les entreprises, les gouvernements et d'autres organisations de lever des fonds pour des projets procurant des avantages environnementaux. Les émissions vertes fournissent un moyen supplémentaire de financement pour permettre à l'OIRPC d'acquérir des placements à long terme de qualité admissibles en vertu de son cadre de référence pour les obligations vertes. Ce cadre a été évalué par le Centre de recherche international sur l'environnement et le climat (CICERO), chef de file en contre-expertises sur la qualification de créances à titre d'obligations vertes.

Le comité interservices sur les obligations vertes de l'OIRPC comprend des représentants des équipes et groupes suivants : Investissement durable, Marchés financiers et placements factoriels, Électricité et énergies renouvelables, services juridiques et Affaires publiques et communication. Le comité s'est réuni en juillet 2018 ainsi qu'en janvier et en juillet 2019. Il est chargé de déterminer les projets pouvant être financés par le produit de l'émission des obligations vertes dans les catégories suivantes.

ÉNERGIES RENOUVELABLES (ÉOLIENNE ET SOLAIRE)

- Acquisition, exploitation, entretien et mise à niveau de projets d'énergie éolienne et solaire
- Amélioration de l'efficacité de projets d'énergie éolienne et solaire

GESTION DURABLE DES EAUX ET DES EAUX USÉES

- Acquisition, exploitation et mise à niveau de projets visant à améliorer l'efficacité des services de distribution et de recyclage de l'eau
- Placements dans des systèmes servant à récupérer et à recycler l'eau de ruissellement des champs en vue de la production agricole

IMMEUBLES ÉCOLOGIQUES (CERTIFIÉS LEED PLATINE)

- Placements directs dans des immeubles ayant obtenu la certification LEED Platine au cours de la période rétrospective de 24 mois et de la durée de vie de l'obligation

Intégration

REGISTRE DES OBLIGATIONS VERTES

Le Comité sur les obligations vertes est également chargé de superviser le registre des obligations vertes. Ce registre documente la valeur des émissions d'obligations vertes et les actifs auxquels le produit a été affecté. Voici le registre en date de juin 2019. De plus amples renseignements sur les actifs d'énergies renouvelables de l'OIRPC se trouvent à la page 26.

NOM ÉNERGIE RENOUVELABLE	CURRENCY	
Cordelio Power	CAD	
Piaul I et Ventos III de Votorantim Energia	BRL	
Enbridge	CAD	
Enbridge	EUR	
Enbridge	USD	
ReNew Power	USD	
IMMEUBLES ÉCOLOGIQUES		
Place Centennial, Alberta	CAD	
Eau Claire Tower, Alberta	CAD	
Centre Richmond Adelaide, 111 Richmond, Ontario	CAD	
TOTAL OBLIGATIONS	3 033 821 458	
CAD	1 500 000 000,00	1 500 000 000
EUR	1 000 000 000,00	1 488 100 000
TOTAL	2 988 100 000	



¹ Les données sont dérivées sur le site Web: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator> basé sur l'investissement de l'OIRPC dans des projets d'énergie renouvelable seulement

Intégration

IMPACT ESTIMÉ DES PROJETS D'ÉNERGIE RENEUVELABLE EN EXPLOITATION

ENTREPRISE	PAYS	DATE DE L'INVESTISSEMENT INITIAL	DESCRIPTION	TYPE DE TECHNOLOGIE	PARTICIPATION DE L'OIRPC	CAPACITÉ BRUTE (MW)	CAPACITÉ AU PRORATA (MW)
Cordelio Power ¹	Canada	Avril 2018	Portefeuille de six projets canadiens d'énergie éolienne et solaire	Solaire	100 %	396	396
				Éolienne			
Enbridge ¹	Canada/ États-Unis	Mai 2018	Actifs nord-américains d'énergie renouvelable à terre	Solaire	49 %	1 300	637
	Allemagne		Deux projets éoliens allemands en mer	Éolienne		En développement	En développement
Votorantim Energia ¹	Brésil	Décembre 2017	Deux parcs éoliens opérationnels situés dans le nord-est du Brésil	Éolienne	50 %	565	283
ReNew Power ²	Inde	Mars 2018	Le principal développeur et opérateur indien d'énergies renouvelables disposant d'une capacité d'énergie propre diversifiée dans les domaines de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire à usage collectif et de l'énergie solaire sur les toits	Solaire	18 %	3 100	558
				Éolienne		1 600	288
TOTAL						6 961	2 162

1 Actifs opérationnels de juin 2018 à mai 2019

2 Actifs opérationnels de mars 2018 à mars 2019

IMPACT ESTIMÉ DES IMMEUBLES ÉCOLOGIQUES

IMMEUBLE	PAYS	DESCRIPTION	PARTICIPATION DE L'OIRPC	ÉNERGIE ÉCONOMISÉE AU PRORATA (MJ)	RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE AU PRORATA	CERTIFICATION
Centennial Place	Canada	1 470 000 pieds carrés d'espaces commerciaux polyvalents	50 %	8 %	11 %	LEED EB PLATINE
Eau Claire Tower	Canada	829 990 pieds carrés d'espaces commerciaux polyvalents	50 %	6 %	15,5 %	LEED CS PLATINE
Richmond Adelaide Centre – 111 Richmond	Canada	258 129 pieds carrés d'espaces commerciaux polyvalents	50 %	15 %	10 %	LEED EB PLATINE

Le Code Modèle National de l'énergie pour les Bâtiments Canada 1997 est la référence pour une année typique sur laquelle les données réelles ont été comparées afin de calculer les améliorations de l'efficacité.

ENGAGEMENT

An aerial photograph of the Sydney city skyline at sunset. The Sydney Opera House is prominent on the left, with its white, shell-like roof illuminated by the golden light of the setting sun. The city's skyscrapers are visible in the background, their windows reflecting the warm light. In the foreground, a white sailboat with a single sail is on the water. The sky is a mix of blue and orange, with some light clouds. The overall scene is peaceful and scenic.

Nos bureaux internationaux renforcent nos activités de la gestion active au niveau local. Les bureaux de l'OIRPC en Asie-Pacifique, y compris Sydney, nous permettent d'accéder les opportunités d'investissement et de maintenir des relations solides avec nos partenaires de la région. De plus, nous exerçons nos droits de propriété par voter nos procurations dans un nombre important de réunions dans la région.



Définir l'engagement

À l'OIRPC, l'engagement représente un processus de communication avec les entreprises dans lesquelles nous investissons ou avec d'autres parties prenantes clés afin d'améliorer l'information et les pratiques en matière de facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance. Nous utilisons diverses méthodes, y compris les votes par procuration, des rencontres individuelles et des lettres formelles, soit indépendamment ou en collaboration avec d'autres investisseurs.

L'OIRPC croit que la gérance de la caisse du RPC va au-delà du simple achat et de la simple vente d'actifs. Nous avons la responsabilité d'agir de manière réfléchie et dans le respect des principes en tant que propriétaires. En conséquence, nous travaillons à améliorer le rendement à long terme des sociétés dans lesquelles nous investissons en nous engageant individuellement ou en collaborant avec d'autres investisseurs. Un dialogue proactif et constructif avec la haute direction, les membres des conseils d'administration, les organismes de réglementation, les associations du secteur et les autres intervenants peut réduire les risques de placement ainsi qu'améliorer et soutenir les rendements à long terme.

Ces activités ciblent les sociétés qui présentent des risques et des occasions importants en matière de facteurs ESG. Nous favorisons les approches où nous collaborons avec elles afin de promouvoir des changements positifs sur des enjeux que nous croyons importants pour la valeur du placement. Dans les situations où des progrès semblent peu probables, notre compréhension des risques liés aux facteurs ESG et d'autres risques nous aide à évaluer si la caisse devrait plutôt redéployer son capital vers d'autres sociétés et actifs. Invariablement, la question se résume au degré de compensation des risques que l'OIRPC doit assurer pour aider à soutenir le RPC. Dans certains cas, le risque l'emporte sur la perspective de rendement.

Afin de déterminer notre approche d'engagement, nous procédons à une analyse approfondie de la société en prenant en compte le secteur et la région et en examinant les normes de l'industrie et les pratiques exemplaires mondiales. L'engagement peut représenter un effort continu qui exige beaucoup de ressources. Souvent, plusieurs années s'écoulent avant d'obtenir des résultats. Cela signifie que nous devons nous montrer stratégiques et sélectifs dans le choix des sociétés que nous ciblons. Heureusement, notre horizon de placement à long terme nous place en meilleure position que bien d'autres pour contribuer à ce changement positif.

L'engagement en collaboration crée des occasions d'accroître considérablement notre influence, nos ressources et notre expertise au sein d'un groupe d'investisseurs cherchant à exercer une influence positive sur le comportement de l'entreprise. Que nous intervenions auprès d'une entreprise individuellement ou collectivement, nous ne divulguons généralement pas son nom au grand public ni à des tiers, car il a été démontré que cela nuit au dialogue et aux résultats de nos démarches.

Engagement

DÉTERMINER QUAND S'ENGAGER



1 ANALYSE

À l'aide de recherches réalisées à l'interne ou par des tiers, analyser les risques liés aux facteurs ESG auxquels font face les sociétés qui composent notre portefeuille.



2 IDENTIFICATION

Déterminer les objectifs d'engagement en fonction de leur importance, de l'horizon temporel, des ressources requises et de la probabilité de réussite.



3 OPTIMISATION

Sélectionner la méthode d'engagement optimale : engagement direct, engagement conjoint ou vote par procuration.



4 ENGAGEMENT

Intervenir auprès des sociétés pour améliorer leurs pratiques et encourager une meilleure divulgation de l'information.

ENGAGEMENT : DU PREMIER CONTACT AU PARTENARIAT

Prise de contact

Prendre contact avec la société, individuellement ou en collaboration avec d'autres investisseurs, pour discuter des informations présentées et de ses pratiques en matière de facteurs ESG.

Dialogue

Discuter avec des experts en la matière, la haute direction ou le conseil à propos des questions pertinentes identifiées.

Engagement

Obtenir l'engagement de l'entreprise à améliorer la divulgation de son information et ses pratiques, suivre ses progrès et effectuer un suivi pour favoriser l'amélioration continue. Si l'entreprise ne répond pas adéquatement à nos préoccupations, envisager de transférer l'engagement à un niveau supérieur, ce qui peut comprendre une ou toutes les activités suivantes : exercer nos droits de vote par procuration pour exprimer notre mécontentement, travailler en collaboration avec d'autres investisseurs, soumettre une proposition aux actionnaires ou informer le public de nos inquiétudes.

Partenariat

Agir comme un partenaire constructif à long terme afin d'amener les entreprises à s'intéresser véritablement aux facteurs ESG, ce qui devrait se traduire par un meilleur rendement financier à long terme.

Engagement

EXERCICE DE NOS DROITS COMME PROPRIÉTAIRE SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Le vote par procuration aux assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires est l'un des moyens les plus efficaces pour nous de communiquer nos points de vue aux conseils d'administration et à la direction et d'assumer notre responsabilité de gérance d'agir en tant que propriétaire actif. Nous faisons de notre mieux pour exercer nos droits de participation dans tous les cas.

L'OIRPC prend ses décisions de vote par procuration de façon indépendante. Nous avons recours aux services d'Institutional Shareholder Services Inc. pour faire des recommandations initiales et personnalisées fondées sur nos directives de vote par procuration. Notre groupe Investissement durable examine ces recommandations et effectue des recherches supplémentaires, consulte nos équipes de placement et communique avec les entreprises et les parties prenantes lorsque cela s'impose afin que l'OIRPC puisse prendre sa propre décision en vue du vote. Le cas échéant, nous appuyons notre vote par des activités d'engagement à impact élevé auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous nous assurons la transparence dans nos activités de vote en fournissant nos intentions de vote en avance, tant aux sociétés concernées qu'aux autres parties intéressées, en appliquant la pratique exemplaire d'afficher nos intentions de vote par procuration avant la tenue des assemblées. Notre site Web comporte une base de données facile à consulter, par nom d'entreprise, sur nos votes aux assemblées d'actionnaires (se référer à <http://www.cppib.com/fr/how-we-invest/sustainable-investing/proxy-voting/>).

L'OIRPC procède également annuellement à l'examen de ses *Principes et directives de vote par procuration* pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution des pratiques exemplaires de gouvernance à l'échelle mondiale. Le groupe Investissement durable, le comité de l'investissement durable ainsi que les conseillers externes participent à ce processus. Une fois l'an, le conseil de l'OIRPC examine et approuve les propositions de modification des directives. Cette année, nous avons mis à jour nos *Principes et directives de vote par procuration* pour inclure explicitement nos nouvelles pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes.

SECTEURS D'ENGAGEMENT CLÉS DE L'OIRPC

Nos secteurs d'engagement clés ont un impact sur la viabilité financière à long terme de notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes. Comme nos domaines d'engagement sont souvent interconnectés, nos engagements peuvent couvrir un ou plusieurs secteurs clés. Même si nous choisissons de concentrer nos efforts d'engagement dans cinq secteurs, nous parlons également d'autres domaines que nous considérons comme importants.

HERMES EOS

L'OIRPC est un client de la plateforme d'engagement en collaboration mondiale de Hermes Equity Ownership Services (EOS) qui offre un moyen efficace de mener des davantage d'activités d'engagement auprès de plusieurs sociétés ouvertes internationales de notre portefeuille. Pendant la période visée, Hermes EOS s'est engagée auprès de 275 sociétés à l'échelle mondiale au nom de l'OIRPC.

Quels types de propositions appuyons-nous par nos votes par procuration?

Les *Principes et directives de vote par procuration* publiés par l'OIRPC donnent une idée globale de la manière dont nous voterons à l'égard des diverses questions soumises aux actionnaires (se reporter à l'adresse suivante : http://www.cppib.com/documents/1768/CPPIB_Proxy_Voting_Principles_and_Guidelines_FR_5P4ZVeZ.pdf). De plus, nous appuyons normalement les propositions qui habilite le conseil d'administration à agir dans l'intérêt de la société, qui renforcent l'obligation de la direction de rendre des comptes et qui favorisent la représentativité des actionnaires. Habituellement, nous appuyons également les résolutions qui exigent l'amélioration des pratiques, des politiques et de la divulgation ayant trait aux facteurs ESG. Par exemple, depuis 2004, l'OIRPC a appuyé plus de 50 propositions d'actionnaires de sociétés de tabac demandant l'amélioration de l'information et des normes sur divers facteurs ESG, notamment l'incidence sur la santé et les questions de droits de la personne.

Engagement

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pourquoi nous nous engageons

Les changements climatiques peuvent poser des risques importants et offrir de nombreuses occasions aux sociétés tout en influant sur la valeur des placements à long terme. La transition mondiale vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone aura des répercussions de grande portée pour les investisseurs et les entreprises de tous les secteurs et de toutes les régions du monde. Nous pensons que les sociétés devraient avoir une approche transparente et solide pour évaluer les défis posés par les changements climatiques, afin que les investisseurs puissent prendre des décisions éclairées.

Ce que nous recherchons

- > Meilleures pratiques liées à la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, les mesures et cibles de rendement et les occasions
- > Meilleure divulgation de l'information sur les risques potentiels liés aux changements climatiques à court terme et à long terme et sur leurs répercussions sur la stratégie et la rentabilité de la société

Engagement

Pendant plus de dix ans, nous avons travaillé avec les sociétés de notre portefeuille sur les questions liées aux changements climatiques, y compris sur l'évaluation des niveaux des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'information publiée concernant les changements climatiques et la promotion de pratiques exemplaires dans ce domaine.

Les changements climatiques constituent l'un des enjeux physiques, sociaux, technologiques et économiques les plus importants de notre époque. Selon la grande majorité des scientifiques, il est essentiel de limiter le réchauffement mondial à moins de deux degrés Celsius (2 °C) au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle pour éviter des dommages irréversibles. L'augmentation des températures et du niveau des mers engendre des risques physiques et liés à la transition, comme la rareté de l'eau, les menaces à la biodiversité, les conditions météorologiques extrêmes et les risques politiques et liés aux marchés.

L'OIRPC travaille de plus en plus fort à comprendre ces répercussions et à prendre des mesures en conséquence et cela demeurera une priorité au cours des prochaines années, ajoutant à notre vaste expérience en matière d'engagement. Notre approche à l'échelle de l'organisation intègre les questions liées aux changements climatiques dans le cadre de la gestion des risques et sur l'ensemble des activités de placement pertinentes pour augmenter et préserver la valeur des placements à long terme (pour de plus amples détails sur notre programme des changements climatiques, se reporter aux pages 14-16).

Engagement

Nous nous sommes posés en chef de file en vue d'inciter les sociétés à améliorer leurs divulgations et leurs pratiques en matière de changements climatiques. Nous avons également contribué à l'élaboration de normes mondiales dans ces domaines grâce à notre participation dans le groupe de travail du Conseil de la stabilité financière chargé de l'information financière ayant trait au climat (se référer aux pages 58-60 pour de plus amples renseignements).

L'engagement de l'OIRPC en matière de gérance et d'évaluation des répercussions financières importantes signifie que nous avons la responsabilité d'inciter les sociétés à être transparentes quant aux défis posés par les changements climatiques. Nous croyons que nos interactions avec les sociétés de notre portefeuille, souvent en collaboration avec d'autres investisseurs, nous aideront à mieux comprendre les risques et les occasions liés aux changements climatiques, à les prendre en considération et à réagir en conséquence afin de créer de la valeur à long terme.

ENGAGEMENTS DIRECTS

Nous continuons d'engager et de maintenir des dialogues en collaboration avec d'autres investisseurs canadiens et internationaux. Ces dialogues visent à faire pression sur les gros émetteurs de GES de l'industrie pétrolière et gazière, des services publics et d'autres secteurs

afin qu'ils publient une meilleure information sur leurs émissions de GES, leurs stratégies et leurs résultats dans ce domaine. Nous trouvons encourageant de noter que de plus en plus de sociétés rehaussent la qualité des informations divulguées à l'égard des changements climatiques et des répercussions possibles sur leurs entreprises à long terme. Nous continuerons de faire pression pour obtenir plus d'informations de meilleure qualité afin de permettre aux investisseurs de mieux évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques.

ENGAGEMENTS DE HERMES EOS

Outre le dialogue direct engagé par notre groupe Investissement durable, on travaille aussi en collaboration avec Hermes EOS. Hermes EOS se concentre sur les secteurs les plus exposés aux changements climatiques, y compris le pétrole et le gaz, l'exploitation minière et les matières premières, les fournitures industrielles et les biens d'équipement, les services publics, l'automobile, les technologies et les services financiers et prend en compte les facteurs liés à la chaîne d'approvisionnement dans les secteurs du commerce de détail et des biens de consommation. Hermes EOS s'engage auprès des sociétés et contribue au travail d'autres organisations mondiales sur les changements climatiques, notamment le groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat (se référer aux pages 58-60).

Quels types de risques et occasions liés aux changements climatiques les investisseurs devraient-ils prendre en compte?

Selon le groupe de travail du Conseil de la stabilité financière chargé de l'information financière ayant trait au climat, les risques liés aux changements climatiques peuvent être sommairement classés dans deux catégories : les risques liés à la transition (réglementaires, technologiques, de marché ou d'atteinte à la réputation pouvant découler du passage à une économie à faibles émissions de carbone) et les risques physiques, à savoir ceux directement liés à un événement (ponctuel) ou à plus long terme (chroniques, pouvant entraîner des pénuries de nourriture et d'eau) associés aux changements climatiques. Les occasions liées aux changements climatiques peuvent être classées selon l'efficacité de l'utilisation des ressources, les sources d'énergie, les produits et services, le développement de nouveaux marchés et la résilience des actifs.

Engagement

PROGRAMME DU CDP DANS LE DOMAINE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous appuyons la demande d'information concernant les changements climatiques formulée par le CDP (auparavant le Carbon Disclosure Project). Chaque année, il cherche à améliorer la divulgation et la gestion des risques liés aux changements climatiques pour le compte d'investisseurs de plus de 6 900 sociétés mondiales. Selon son dernier rapport sur les changements climatiques, plus de la moitié des entreprises qui ont fait état de risques liés au climat ont indiqué que ces risques pouvaient avoir des répercussions financières ou stratégiques importantes sur leurs activités.

En 2018, un membre de notre groupe Investissement durable a assisté à la table ronde des sociétés énergétiques et des investisseurs du CDP, qui a entre autres donné lieu à des discussions sur la demande d'information concernant les changements climatiques formulée du CDP et les moyens de l'améliorer. La table ronde a également discuté des recommandations du groupe de travail du Conseil de la stabilité financière chargé de l'information financière ayant trait au climat (se référer aux pages 58-60) et de l'analyse de scénarios liés aux changements climatiques. Les investisseurs ont également donné aux entreprises des détails sur l'utilisation de l'information liée aux changements climatiques dans les décisions de placement.

Collaboration avec les sociétés pour réduire les émissions de méthane

Le méthane, principal composant du gaz naturel, est un gaz à effet de serre incolore, inodore et inflammable. Il pénètre dans l'atmosphère de nombreuses façons, de la décomposition des matières premières biologiques aux fuites de pipelines de gaz naturel. Dans l'atmosphère, le méthane emprisonne beaucoup plus de chaleur qu'une quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO₂), même s'il se dissipe plus rapidement. Les données du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) démontrent que le méthane est 84 fois plus puissant que le CO₂ sur une période de 20 ans et est responsable d'un quart du réchauffement mondial enregistré aujourd'hui.

La gestion du méthane est particulièrement importante en raison du rôle que joue le gaz naturel dans la transition énergétique mondiale. De nombreux producteurs d'électricité passent du charbon au gaz

naturel dans le cadre de leur transition vers des sources d'énergie renouvelables. Depuis 2017, l'OIRPC est actif au sein du comité de consultation des Principes pour l'investissement responsable (PIR) soutenus par les Nations Unies portant sur les risques liés au méthane dans les secteurs du pétrole et du gaz et des services publics. La priorité de cet engagement est d'encourager les sociétés à réduire leurs émissions de méthane et à améliorer la gestion des émissions de méthane ainsi que l'information publiée.

Nous avons choisi de diriger certaines des 30+ activités d'engagement aux côtés de 35 autres investisseurs mondiaux. Depuis le lancement de cette initiative, les entreprises ciblées ont fait preuve d'une plus grande sensibilisation et ont pris davantage de mesures en ce qui a trait à la gestion du méthane.

Engagement

VOTE PAR PROCURATION

Pendant la période visée, l'OIRPC a soutenu 19 résolutions des actionnaires portant sur les changements climatiques. Plusieurs d'entre elles portaient sur la présentation de plus d'information dans cinq domaines des risques liés aux changements climatiques et de la gestion des occasions : i) la gestion continue des émissions liées à l'exploitation, y compris le méthane, ii) la résilience du portefeuille d'actifs, iii) la recherche sur les sources d'énergie à faibles émissions de carbone, iv) les décisions de politique publique et v) les risques liés aux changements climatiques dans les chaînes d'approvisionnement (se référer au diagramme à secteurs ci-dessous).

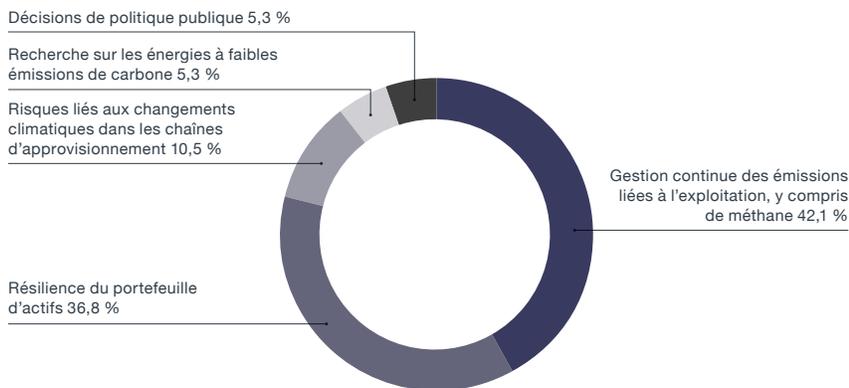
L'OIRPC soutient les propositions des actionnaires qui encouragent les sociétés à améliorer l'information publiée sur les risques et occasions

liés aux changements climatiques depuis plus de dix ans. L'OIRPC soutient les propositions qui permettent aux parties prenantes de mieux comprendre l'exposition d'une société aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques. Le graphique à barres à droite montre le soutien des actionnaires d'un certain nombre de sociétés aux résolutions liées aux changements climatiques.

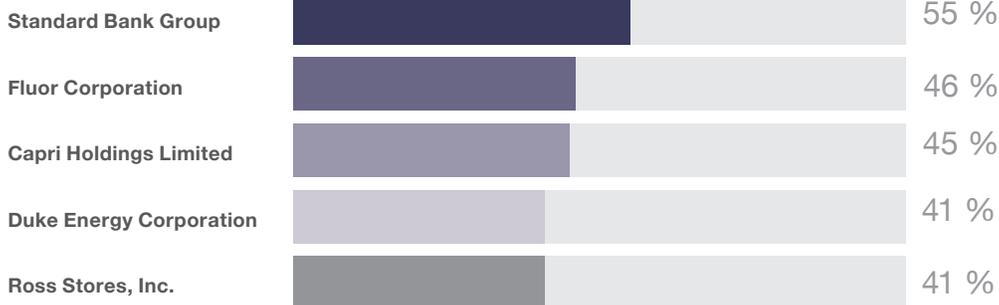
Nous continuons d'observer des niveaux élevés d'appui aux résolutions des actionnaires liées aux changements climatiques dans différents secteurs, ce qui reflète la large gamme d'organisations qui sont exposées aux risques liés aux changements climatiques. Ce soutien est encourageant et nous espérons qu'il continuera d'inciter les entreprises à améliorer l'information présentée et la gestion des risques et occasions pertinents liés aux changements climatiques.

PROPOSITIONS AYANT REÇU DES NIVEAUX ÉLEVÉS DE SOUTIEN DE LA PART DES ACTIONNAIRES

DONNÉES DU DIAGRAMME À SECTEURS



PROPOSITIONS AYANT REÇU DES NIVEAUX ÉLEVÉS DE SOUTIEN DE LA PART DES ACTIONNAIRES



Engagement



EAU

Pourquoi nous nous engageons

Il est important pour les investisseurs de comprendre les risques actuels et futurs liés à l'eau. Une gestion efficace de l'approvisionnement en eau, de son utilisation et de sa qualité est essentielle à la viabilité à long terme de nombreuses entreprises. Ces facteurs peuvent avoir des conséquences opérationnelles directes susceptibles d'affecter le rendement des entreprises.

Ce que nous recherchons

- > Une plus grande présentation de l'information sur les stratégies concernant l'eau et son utilisation effective
- > De meilleurs renseignements concernant l'utilisation de l'eau pour faciliter les comparaisons
- > Une meilleure gestion des risques liés à l'eau

Engagement

ENGAGEMENT DIRECT

Nous continuons de travailler avec des sociétés, des organismes de l'industrie et des investisseurs pour trouver des moyens d'améliorer la divulgation des informations sur les risques liés à l'eau et d'établir un consensus sur les indicateurs et les renseignements les plus utiles. L'une de ces initiatives est le programme du CDP concernant l'eau, dont l'OIRPC est un investisseur signataire depuis son lancement en 2010.

Le programme du CDP concernant l'eau demande aux sociétés de divulguer, au moyen d'un questionnaire (la demande d'information du CDP concernant l'eau), leurs efforts de gestion des risques liés à l'eau. Les investisseurs signataires peuvent utiliser les données recueillies par le CDP pour mieux dialoguer avec les sociétés du portefeuille, réduire les risques, profiter d'occasions et prendre des décisions de placement éclairées.

L'IMPORTANCE DE LA GESTION DE L'EAU

L'eau est l'une des ressources les plus essentielles du monde. Ses quantités sont limitées et la demande continue d'augmenter. La NASA note qu'à l'échelle mondiale, moins de 3 % de l'eau disponible est de l'eau douce qui peut être utilisée pour l'agriculture, l'industrie et la consommation domestique. Pourtant, selon le Rapport sur l'eau 2019 des Nations Unies, la demande mondiale en eau en 2050 devrait être de 20 % à 30 % supérieure à la demande actuelle. Une gestion efficace de l'eau est donc essentielle pour répondre aux besoins mondiaux à long terme.

La plus récente demande d'information du CDP concernant l'eau a été appuyée par 650 investisseurs institutionnels signataires, représentant un actif total de plus de 87 billions de dollars américains. Le rapport mondial 2018 sur l'eau du CDP, qui a analysé les 783 premières sociétés ouvertes du monde, indique :

40 %

DES SOCIÉTÉS INTERROGÉES ONT INTÉGRÉ LA QUESTION DE L'EAU À LEURS MÉCANISMES DE GOUVERNANCE ET DE STRATÉGIE

29 %

DES RÉPONDANTS ONT DÉFINI DES CIBLES ET DES OBJECTIFS DANS DIFFÉRENTS SERVICES DE LEUR ENTREPRISE

50 %

DES RÉPONDANTS SURVEILLENT ET GÈRENT RÉGULIÈREMENT LES ENJEUX LIÉS À L'EAU DANS TOUTES LEURS INSTALLATIONS, CE QUI COMPREND LES ENJEUX DE PRÉLÈVEMENT, DE REJET, DE QUALITÉ ET DE CONSOMMATION.¹

¹ Comprend les retraits, les rejets, la qualité et la consommation

ENGAGEMENTS DE HERMES EOS

Les risques liés à l'eau sont un thème de longue date pour Hermes EOS, notre plateforme d'engagement en collaboration mondiale. En matière d'eau, Hermes EOS concentre ses engagements sur les secteurs des biens de consommation, l'exploitation minière et les services publics, et inclut des sujets comme les pénuries d'eau, les plans de gestion de l'eau et les risques liés à l'approvisionnement en eau. Les sociétés sont également encouragées à répondre à la demande d'information concernant l'eau du CDP.

VOTE PAR PROCURATION

Cette année, nous avons continué d'appuyer les propositions d'actionnaires qui demandaient l'amélioration de la gestion des risques liés à l'eau et de la divulgation de l'information à cet égard, notamment les renseignements relatifs à la disponibilité et à la qualité de l'eau. Nous avons appuyé des propositions relatives à l'amélioration de l'information divulguée sur les pratiques de gestion des risques liés à l'eau, notamment celles de Pilgrim's Pride Corp. et de Chevron Corp.

Engagement relatif aux risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles



Au début de 2018, l'OIRPC a participé aux efforts d'engagement en collaboration des Principes pour l'investissement responsable (PIR) soutenus par les Nations Unies portant sur les risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles. Le secteur agricole est un grand consommateur d'eau et représente environ 70 % du prélèvement annuel d'eau dans le monde.

Ces efforts d'engagement en collaboration ciblent les sociétés dont l'exploitation et les chaînes d'approvisionnement dépendent de l'agriculture et qui peuvent être soumises à divers risques liés à l'eau, comme des pénuries d'eau et des inondations. Il s'agit notamment des sociétés des secteurs des produits agricoles, de l'habillement et des marchandises de luxe, de l'alimentation et des boissons ainsi que de la vente au détail. L'OIRPC a choisi de jouer un rôle actif, aux côtés de plus de 35 investisseurs mondiaux, en dirigeant un dialogue avec l'une des sociétés parmi les plus de 15 sociétés ciblées.

En septembre 2018, deux membres de notre équipe Investissement durable se sont joints aux 25 autres membres de cet effort en collaboration des PIR à l'occasion d'un voyage d'information en Californie. La Californie a connu de longues périodes de sécheresse pendant de nombreuses années et son secteur agricole a dû s'adapter à l'évolution de la disponibilité de l'eau et élaborer des solutions innovatrices permettant de relever ce défi. Les participants au voyage sont allés à la rencontre d'entreprises, de décideurs, de groupes environnementaux et de propriétaires de fermes qui ont offert leurs points de vue sur les moteurs et les stratégies en matière de gestion de l'eau dans la chaîne d'approvisionnement agricole. Ces discussions nous ont permis d'approfondir notre compréhension des risques et des occasions liés à l'eau pour les investisseurs à long terme.

DROITS DE LA PERSONNE

Pourquoi nous nous engageons

L'OIRPC croit qu'aucune entreprise ne peut perdurer si elle ne respecte pas les droits de la personne. C'est pourquoi, en tant qu'investisseur, nous examinons attentivement les antécédents d'une entreprise en matière de droits de la personne. Les entreprises qui ne respectent pas les droits de la personne font face à davantage de perturbations opérationnelles supérieures que la moyenne, à un risque juridique plus élevé, à un manque de soutien de la part de la communauté et à une mauvaise image de marque en raison de l'atteinte à leur réputation.

Ce que nous recherchons

- > Une meilleure présentation de l'information sur la détermination, la gestion et l'atténuation des risques liés aux droits de la personne
- > Une amélioration des pratiques en matière de droits de la personne, notamment celles qui se rapportent à la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Nous pensons que de bonnes pratiques en matière de droits de la personne contribuent au maintien de la valeur à long terme. Aborder ce sujet avec les sociétés qui font partie de notre portefeuille est essentiel à notre mandat visant à maximiser les rendements à long terme, sans risque indu de perte. Les sociétés qui possèdent de bonnes politiques et des procédures relatives aux droits de la personne sont moins susceptibles de faire face à des perturbations opérationnelles dues à des risques réglementaires et juridiques, des manifestations, des grèves et d'autres activités. Elles sont également moins susceptibles de subir une atteinte à leur réputation en raison de controverses liées aux droits de la personne.

Nous évaluons également les risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement des sociétés, principalement à l'égard des mauvaises conditions de travail et des problèmes liés à la main-d'œuvre (comme le travail des enfants). À l'heure actuelle, nous mettons l'accent sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement du secteur des technologies de l'information.

Engagement

Engagement

ENGAGEMENTS EN COLLABORATION

Depuis 2016, nous participons, avec plus de 20 investisseurs mondiaux, à un engagement en collaboration portant sur la question du travail des enfants et d'autres droits de la personne dans le secteur des mines de cobalt en République démocratique du Congo. Il s'agit du premier producteur mondial de cobalt, un ingrédient essentiel des batteries lithium-ion qui alimentent des produits allant des téléphones intelligents et ordinateurs portables aux véhicules électriques.

Le travail des enfants et les mauvaises pratiques en matière de sécurité, des problèmes souvent associés à l'exploitation minière du cobalt, pourraient exposer les sociétés et les investisseurs à des risques opérationnels, réglementaires et d'atteinte à la réputation. Cet engagement en collaboration visait à l'origine à encourager 13 entreprises des secteurs de l'électronique, de l'automobile et de la fabrication de batteries à améliorer leurs systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Plus précisément, il s'agissait de les amener à identifier et à atténuer les risques liés aux droits de la personne dans le cadre du processus d'approvisionnement en cobalt. Depuis 2019, cet effort s'est étendu à près de 20 entreprises, implique maintenant plus de 35 investisseurs et est soutenu par les Principes pour l'investissement responsable (PIR). Le groupe a eu de nombreuses discussions avec des associations mondiales du secteur, qui ont depuis mené des actions liées au cobalt. En voici des exemples :

- La Responsible Minerals Initiative de la Responsible Business Alliance
- L'action liée au cobalt de la chambre de commerce chinoise pour les métaux, les minerais et les produits chimiques
- La Global Battery Alliance du Forum économique mondial

Nous sommes encouragés par l'augmentation de l'information publiée et des pratiques d'atténuation mises en place jusqu'à présent et nous nous attendons à davantage de mesures positives dans le domaine de l'approvisionnement en cobalt, car le sujet prend de l'importance et que plus de ressources et outils sont disponibles.

QU'ENTENDONS-NOUS PAR DROITS DE LA PERSONNE?

Nous appréhendons les droits de la personne de manière générale, conformément aux définitions données dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Pour les entreprises, il peut s'agir du travail forcé, de l'esclavage ou du travail des enfants, peut impliquer de la corruption, et peut découler de mauvaises conditions de travail (y compris les pratiques de santé et sécurité), de mauvaises relations avec les populations locales et indigènes ou de pratiques de sécurité défectueuses. Tout sujet susmentionné peut également s'avérer important dans les chaînes d'approvisionnement des sociétés.

ENGAGEMENTS DE HERMES EOS

Les droits de la personne sont depuis longtemps un thème prioritaire des engagements d'Hermès EOS, notamment en ce qui a trait à la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Hermès EOS s'engage sur des sujets comme le travail des enfants, les droits des autochtones, la protection des droits fondamentaux et les rapports sur les droits de la personne. Les sociétés sont également encouragées à prendre part à des initiatives comme les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et la Responsible Business Alliance (auparavant la Electronic Industry Citizenship Coalition).

VOTE PAR PROCURATION

Cette année, nous avons continué de mettre l'accent sur les propositions relatives aux droits de la personne à l'ordre du jour des sociétés du portefeuille. Au cours de la période visée, l'OIRPC a soutenu des propositions d'actionnaires à Macy's, Inc. et à Saputo Inc. qui demandent la divulgation de plus d'information sur les risques liés aux droits de la personne dans l'exploitation directe et les chaînes d'approvisionnement.

RÉMUNÉRATION DES CADRES DIRIGEANTS

Pourquoi nous nous engageons

Il est plus facile de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires lorsque les intérêts de la direction sont conformes à ceux des investisseurs. Une correspondance claire et appropriée entre la rémunération des cadres dirigeants et le rendement de la société aide à harmoniser ces intérêts.

Ce que nous recherchons

- > Un lien clair entre la rémunération des cadres dirigeants et le rendement de la société qui permet de faire concorder les objectifs de la direction et ceux des investisseurs
- > Des programmes de rémunération des cadres dirigeants correctement structurés qui mettent l'accent sur la croissance durable et à long terme de la valeur pour les actionnaires
- > La divulgation complète de l'information sur la rémunération et la justification claire des décisions de rémunération dans les rapports financiers des entreprises

Engagement

La rémunération des cadres dirigeants est un facteur important pour l'entreprise lorsqu'il s'agit de créer de la valeur à long terme durable. Des programmes d'incitatifs bien montés déterminent les actions de la direction et le niveau de risque qu'elle est prête à assumer. Ils permettent aussi à la société d'attirer et de conserver des personnes talentueuses. Nous exerçons nos droits de propriétaires et plaidons en faveur de l'adoption de pratiques de bonne gouvernance en ce qui a trait à la rémunération des cadres. Nous nous concentrons non seulement sur la rémunération des cadres, mais plus important encore, sur la façon dont les programmes de rémunération rapprochent les intérêts de la direction et ceux des investisseurs à long terme.

ENGAGEMENT DIRECT

La rémunération des cadres dirigeants est une des priorités de nos engagements en matière de gouvernance. Au cours de la période, nous sommes engagés directement auprès de plus de 20 sociétés sur des questions portant sur la rémunération des cadres dirigeants. Ceci a permis aux entreprises d'expliquer la philosophie qui sous-tend leurs principales décisions en matière de rémunération et nous a donné l'occasion de fournir des renseignements visant à renforcer le lien entre le salaire et le rendement, encourageant ainsi un niveau approprié de prise de risque et la promotion de décisions à long terme.

ENGAGEMENTS DE HERMES EOS

Hermes EOS, notre plateforme mondiale d'engagement en collaboration, s'engage auprès des comités et des conseils chargés de la rémunération des sociétés, des autorités réglementaires et des associations industrielles afin de promouvoir des structures de rémunération qui font concorder les intérêts des cadres avec ceux des investisseurs à long terme.

VOTE PAR PROCURATION

Le vote sur la rémunération donne aux actionnaires le moyen de faire des commentaires directs sur les décisions de rémunération du conseil. En fonction des exigences réglementaires ou des politiques internes des entreprises, le vote sur la rémunération peut être un vote exécutoire ou non. Nous sommes d'avis que le vote sur la rémunération favorise un meilleur dialogue entre les investisseurs et la société au sujet de la rémunération des cadres, améliorant ainsi les informations communiquées et les pratiques de rémunération. Un certain nombre de sociétés ayant reçu peu de soutien lors du vote sur la rémunération en 2018 ont répondu aux commentaires de l'OIRPC et d'autres investisseurs et ont apporté des modifications positives cette année.



EFFICACITÉ DU CONSEIL

Pourquoi nous nous engageons

L'efficacité du conseil est un des sujets les plus importants de la gouvernance des entreprises. Il est essentiel pour la valeur à long terme des sociétés dans lesquelles nous investissons de posséder un conseil compétent pour définir la stratégie et surveiller le risque.

Ce que nous recherchons

- > Des conseils dont l'indépendance, les compétences, l'expertise, l'expérience et la diversité permettent d'assurer une surveillance adéquate de la direction et de l'entreprise
- > Des processus efficaces et transparents d'évaluation et d'amélioration de l'efficacité du conseil, de ses comités et de chaque administrateur
- > Des processus transparents et formels de nomination des administrateurs qui visent à présenter un bassin diversifié de candidats qualifiés

Nous croyons que l'efficacité du conseil est essentielle à la création de valeur à long terme. Nos *Principes et directives de vote par procuration* (se reporter à l'adresse suivante : http://www.cppib.com/documents/1768/CPPIB_Proxy_Voting_Principles_and_Guidelines_FR_5P4ZVeZ.pdf) fournissent des instructions explicites sur nos attentes. En tant qu'investisseurs à long terme, nous considérons que nos responsabilités de gérance incluent le fait de prendre des mesures permettant d'assurer que les conseils des sociétés dans lesquelles nous investissons possèdent et maintiennent un niveau d'indépendance, de compétences, d'expertise, d'expérience et de diversité approprié pour mener à bien leurs devoirs de façon efficace.

La mixité hommes-femmes au sein du conseil est un élément essentiel de bonne gouvernance. Nous nous attendons à ce que les conseils d'administration soient diversifiés, notamment en ce qui a trait à la représentation des sexes. Selon nous, les sociétés ayant un conseil d'administration diversifié sont plus aptes à dégager des résultats financiers supérieurs. Le fait d'avoir des administrateurs possédant des antécédents, des opinions et des compétences variés aide à assurer que le conseil d'administration est en mesure de bien évaluer le rendement de la direction et de la société.

Engagement

QU'ENTENDONS-NOUS PAR « EFFICACITÉ DU CONSEIL » ?

L'efficacité du conseil fait référence à la composition et au fonctionnement de l'ensemble du conseil. Nous évaluons l'efficacité en vérifiant si le conseil, dans son ensemble, possède le niveau d'indépendance, de compétences, d'expertise, d'expérience et de diversité requis pour effectuer une surveillance adéquate des activités de l'entreprise. Ces jugements au cas par cas sont fondés sur plusieurs éléments, y compris la nature des activités, les compétences requises pour assurer la supervision des enjeux existants et nouveaux (par exemple, les changements climatiques et le cybersécurité) et la diversité.

Nous vérifions si les sociétés ont mis en place des processus efficaces de sélection des administrateurs et nous assurons qu'elles maintiennent une composition appropriée du conseil à long terme. Nous vérifions en particulier s'il existe des processus efficaces pour régulièrement i) identifier les besoins changeants et les faiblesses du conseil grâce à une grille de compétence du conseil bien conçue, ii) évaluer individuellement les administrateurs et collectivement le conseil, et prendre des mesures pour gérer les résultats d'évaluations, iii) renouveler le conseil et iv) nommer de nouveaux directeurs possédant les compétences, l'expertise, l'expérience et les caractéristiques appropriées pour répondre aux besoins changeants.

Engagement

ENGAGEMENT DIRECT

Pendant la période visée, nous avons dialogué directement avec environ 30 sociétés au sujet de problèmes liés à l'efficacité du conseil, notamment sur la sélection des administrateurs et la proportion hommes-femmes. Ces contacts ont donné à l'OIRPC l'occasion de partager ses points de vue sur l'efficacité du conseil et de se concentrer sur les améliorations que les entreprises pourraient faire. Nous rencontrons un nombre croissant de présidents et de membres des conseils, ce qui nous permet de mieux comprendre les motifs des décisions clés de gouvernance et nous aide à faire directement nos commentaires.

ENGAGEMENTS DE HERMES EOS

L'OIRPC travaille également avec les entreprises sur l'efficacité des conseils d'administration par l'entremise de sa plateforme mondiale d'engagement en collaboration, Hermes EOS. Cette plateforme cherche à obtenir l'assurance que les sociétés possèdent des structures de conseil appropriées et que les membres du conseil ont les compétences adéquates, des expériences diverses et suffisamment d'indépendance.

VOTE PAR PROCURATION

L'OIRPC s'est engagé à promouvoir la répartition hommes-femmes au sein des conseils d'administration. En 2018, nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes pour prendre position en faveur de l'augmentation de la proportion de femmes au sein de conseils d'administration de sociétés du monde entier. Notre objectif est d'améliorer l'équilibre hommes-femmes et, partant, l'efficacité globale des conseils d'administration des sociétés ouvertes dans le monde.

Engagement

Recherche sur la diversité hommes-femmes au sein des conseils d'administration

L'OIRPC croit que la diversité représente un avantage commercial clair. Nous croyons depuis longtemps que la diversité est directement corrélée à la création de valeur positive à long terme. De plus, nous considérons le manque de diversité comme un risque commercial et financier. Cette année, nous avons entrepris un important effort de recherche visant à analyser empiriquement la relation entre la diversité hommes-femmes au sein des conseils d'administration et la création de valeur. Notre équipe Investissement durable a réalisé une méta-étude des recherches existantes sur la mixité au sein des conseils d'administration, qu'elle a complétée par une analyse exclusive de mégadonnées. Elle a constaté un lien solide entre la diversité hommes-femmes et le rendement financier dans divers pays et secteurs.

NOS NOUVELLES PRATIQUES AXÉES SUR LA MIXITÉ HOMMES-FEMMES

Depuis la saison 2019 des procurations, l'OIRPC vote contre les administrateurs qui président le comité des candidatures des sociétés ouvertes dans lesquelles nous investissons si le conseil ne comprend aucune administratrice et qu'aucune circonstance atténuante ne peut être invoquée. Ce programme international s'appuie sur notre initiative canadienne, laquelle a donné des résultats encourageants.

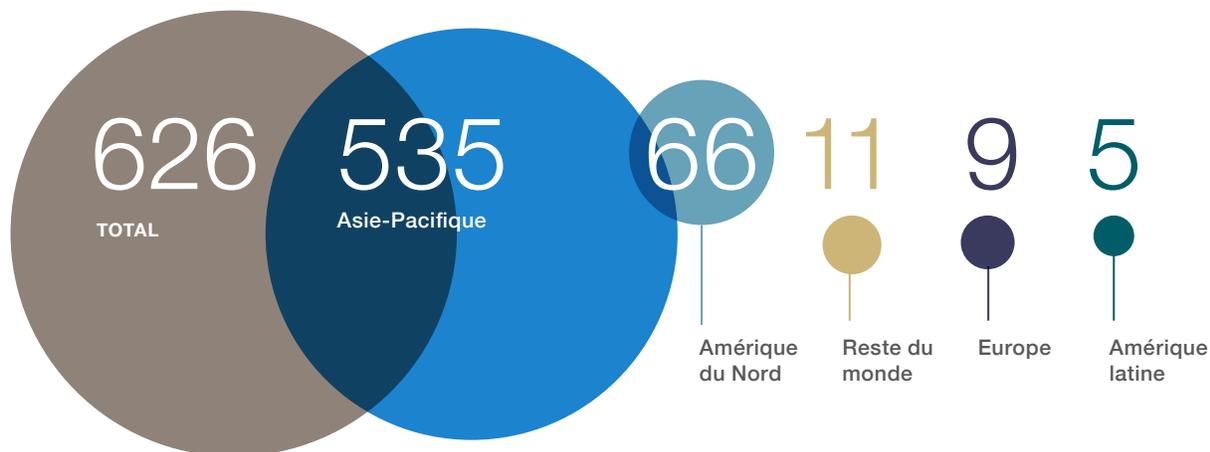
Résultats à l'échelle mondiale

Nos nouvelles pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes ont mené l'OIRPC à voter contre l'élection de 626 administrateurs à l'échelle mondiale au cours de la saison 2019 des procurations (voir la figure ci-dessous). Nous avons évalué s'il était justifié de voter contre 687 administrateurs responsables des candidatures au sein de sociétés ne comptant aucune administratrice. Nous avons trouvé des circonstances atténuantes dans 61 de ces cas (9 %).

Dans chaque cas, nous avons examiné les informations présentées par ces sociétés afin de comprendre les efforts déployés par les conseils d'administration pour remédier à leur manque de diversité hommes-femmes, notamment pour déterminer si une politique ou un objectif avait été adopté en matière de diversité. Dans certains cas, nous avons engagé un dialogue avec ces sociétés afin de déterminer si leur conseil d'administration prenait des mesures actives pour remédier au manque de diversité hommes-femmes.

PRATIQUE DE VOTE EN MATIÈRE DE VOTE DE LA DIVERSITÉ DES GENRES DU CONSEIL MONDIAL, RÉSULTATS DE LA SAISON DE PROCURATION DE 2019

Nombre de sociétés pour lesquelles l'OIRPC a voté contre l'administrateur, par région



Engagement

MULTIPLIER NOS EFFORTS AU CANADA

Les premiers efforts de l'OIRPC visant à améliorer la diversité des conseils d'administration ont commencé au Canada. Depuis 2017, dans toutes les sociétés ouvertes canadiennes, nous votons contre l'élection du président du comité des candidatures si aucun membre du conseil n'est une femme et qu'il n'y a pas de circonstances atténuantes. En 2017, l'OIRPC s'est prévalu de son droit de vote aux assemblées d'actionnaires de 45 sociétés canadiennes dont les conseils d'administration ne comprenaient pas de femmes et a déployé des efforts pour aborder cet enjeu auprès de ces sociétés. Un an plus tard, près de la moitié de ces sociétés avaient nommé une femme à titre d'administratrice.

En 2018, nous avons élargi cette pratique en votant contre tous les membres du comité des candidatures des sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le président du conseil en 2017 si, depuis, la société n'avait pas fait de progrès pour remédier à l'absence de femmes dans le conseil.

En 2019, nous avons élargi cette approche encore davantage au Canada en votant contre les présidents des comités des candidatures des conseils faisant partie de l'indice composé S&P/TSX qui ne comptent qu'une seule administratrice. En élargissant cette pratique, nous désirons encourager les progrès en matière de diversité au sein des conseils d'administration, conformément à notre objectif d'une proportion de 30 % de femmes au sein des conseils et des équipes de direction des sociétés faisant partie de l'indice composé d'ici 2022 (se référer à la page 66 pour de plus amples renseignements sur cette initiative).

RÉSULTATS DE NOS VOTES AU CANADA POUR 2019

14

NOMBRE TOTAL DE SOCIÉTÉS OUVERTES CANADIENNES (Y COMPRIS CELLES FORMANT L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX) OÙ NOUS AVONS VOTÉ CONTRE DES ADMINISTRATEURS, CAR AUCUNE FEMME NE SIÉGEAIT AU CONSEIL.

21

NOMBRE TOTAL DE SOCIÉTÉS OUVERTES CANADIENNES FORMANT L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX OÙ NOUS AVONS VOTÉ CONTRE DES ADMINISTRATEURS, CAR UNE SEULE FEMME SIÉGEAIT AU CONSEIL.

Engagement



LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OIRPC REÇOIT LE TITRE DE FELLOW DE L'INSTITUT DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS

Dre Heather Munroe-Blum, présidente

Le 6 juin 2019, Heather Munroe-Blum, présidente de l'OIRPC, a reçu le titre de Fellow de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) lors de son gala annuel. Ce prix a été créé en 1997 dans le but d'honorer les personnes qui, grâce à leur leadership en matière de gouvernance au sein de leur conseil d'administration, ont apporté une contribution exceptionnelle aux sociétés et aux organismes sans but lucratif canadiens. Il s'agit de la plus haute distinction décernée aux administrateurs de sociétés canadiennes et, à ce jour, 88 administrateurs de partout au Canada ont reçu ce prix. Ceux-ci comprennent les anciens chefs de la direction de l'OIRPC, David Denison et John MacNaughton, ainsi que d'autres administrateurs actuels et anciens de l'OIRPC, y compris la présidente fondatrice, Gail Cook-Bennett.

Heather Munroe-Blum est administratrice de l'OIRPC depuis 2010 et présidente de l'OIRPC depuis 2014, en plus de présider le comité de placement du conseil d'administration. Elle a travaillé à titre de principale et vice-chancelière (rectrice) de l'Université McGill pendant plus de dix ans et est la première femme à avoir occupé ce poste. Elle possède une vaste expérience en tant qu'administratrice au sein de comités de la direction, des ressources humaines et de la rémunération, de la gouvernance, de placement, des finances et des risques dans les secteurs des entreprises et des organismes sans but lucratif. Dre Munroe-Blum siège actuellement au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, de la Fondation Gairdner (présidente), de l'Institut de science ouverte Tanenbaum

(TOS) de l'Université McGill, de l'École Bensadoun de commerce au détail de l'Université McGill, du Center for Advanced Study in the Behavioral Sciences (CASBS). Elle est également membre de la et de la Commission trilatérale et du comité de recommandation du prix Lui Che Woo. Fervente défenseuse de la diversité hommes-femmes au sein des conseils d'administration, Dre Munroe-Blum est l'une des membres fondatrices du 30% Club (Canada) (se référer à la page 65).

Elle a reçu de nombreux diplômes honorifiques et prix de distinction nationaux et internationaux, dont ceux d'officière de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec et de membre à titre spécial de la Société royale du Canada.

Engagement

APERÇU DES VOTES PAR PROCURATION

Faits saillants de la période de vote par procuration 2019

Nous avons fait part de notre point de vue à

7 437

RÉUNIONS AU TOTAL

Nombre de réunions auxquelles nous avons voté :

1 935

Amérique du Nord

570

Amérique latine

758

Europe

4 431

Asie-Pacifique

250

Reste du monde

Nous avons exprimé notre droit de vote sur

71 198

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Nous avons voté dans

61

PAYS

Nous avons voté contre la direction dans

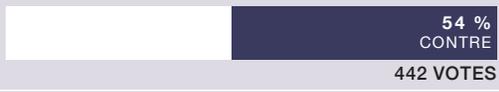
9,81 %

DES CAS

Engagement

Thèmes de la période de vote par procuration 2019

Les tableaux suivants présentent les principaux thèmes de la période de vote par procuration 2019 et les décisions que nous avons prises. Il est possible de consulter nos *Principes et directives de vote par procuration* à l'adresse http://www.cppib.com/documents/1768/CPPIB_Proxy_Voting_Principles_and_Guidelines_FR_5P4ZVeZ.pdf. Nous ne sommes pas en faveur de propositions d'actionnaires trop prescriptives, qui ne font que multiplier des initiatives déjà en place ou en voie de l'être, ou qui pourraient nuire au rendement à long terme de la société.

PROPOSITION	VOTE	RAISON GÉNÉRALE DU VOTE
VOTES SUR LA RÉMUNÉRATION		
Approbation de la rémunération des cadres dirigeants	 <p>18 % CONTRE 1 834 VOTES</p>	Nous avons voté contre la proposition lorsque la société n'établissait aucun lien entre la rémunération des cadres et le rendement à long terme de la société.
Approbation de régimes d'octroi d'actions	 <p>54 % CONTRE 442 VOTES</p>	Nous avons voté contre cette proposition lorsque le coût du régime était excessif et ne comportait aucun critère rigoureux en matière de rendement.
Fréquence du vote sur la rémunération	 <p>100 % EN FAVEUR 70 VOTES</p>	Les votes annuels sur la rémunération encouragent une supervision efficace de la rémunération des cadres dirigeants et permettent aux actionnaires de donner leur avis à la société au moment opportun.
Propositions d'actionnaires concernant la rémunération	 <p>44 % EN FAVEUR 159 VOTES</p>	Nous avons voté en faveur de propositions d'actionnaires qui renforçaient l'adéquation entre la rémunération et le rendement et permettaient de limiter le risque lié à la rémunération.
VOTES VISANT À AMÉLIORER LA REPRÉSENTATIVITÉ DES ACTIONNAIRES		
Réduction des exigences liées au scrutin à la majorité qualifiée	 <p>100 % EN FAVEUR 52 VOTES</p>	Nous avons voté en faveur de propositions d'actionnaires qui visent à éliminer les entraves injustifiées à la capacité des actionnaires d'apporter des changements.
Accessibilité en matière de vote par procuration	 <p>96 % EN FAVEUR 27 VOTES</p>	La capacité de nommer des candidats au poste d'administrateur renforce les droits des actionnaires et la responsabilité des membres du conseil.
Droit de demander la tenue d'assemblées extraordinaires	 <p>96 % EN FAVEUR 25 VOTES</p>	Le fait de donner aux actionnaires le droit de convoquer des assemblées extraordinaires, en fonction d'un seuil raisonnable de participation dans l'actif de la société, améliore la démocratie actionnariale.
VOTES VISANT À ENCOURAGER L'AMÉLIORATION DE L'INFORMATION DIVULGUÉE ET DES PRATIQUES (QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES)		
Information accrue sur les risques environnementaux et sociaux et sur le rendement à cet égard	 <p>76 % EN FAVEUR 76 VOTES</p>	Une meilleure information permet aux investisseurs d'évaluer le profil de risque des activités des sociétés à l'égard des facteurs environnementaux et sociaux pertinents sur le plan financier à long terme.
Adoption/communication des normes de l'entreprise en matière de responsabilité	 <p>44 % EN FAVEUR 55 VOTES</p>	Les sociétés qui adoptent et mettent en application des normes déontologiques rigoureuses obtiendront probablement un meilleur rendement financier à long terme.
Rapport sur les contributions aux partis politiques et le lobbying	 <p>98 % EN FAVEUR 64 VOTES</p>	Une plus grande information sur les contributions faites aux partis politiques aide les actionnaires à évaluer les coûts, les risques et les avantages connexes.

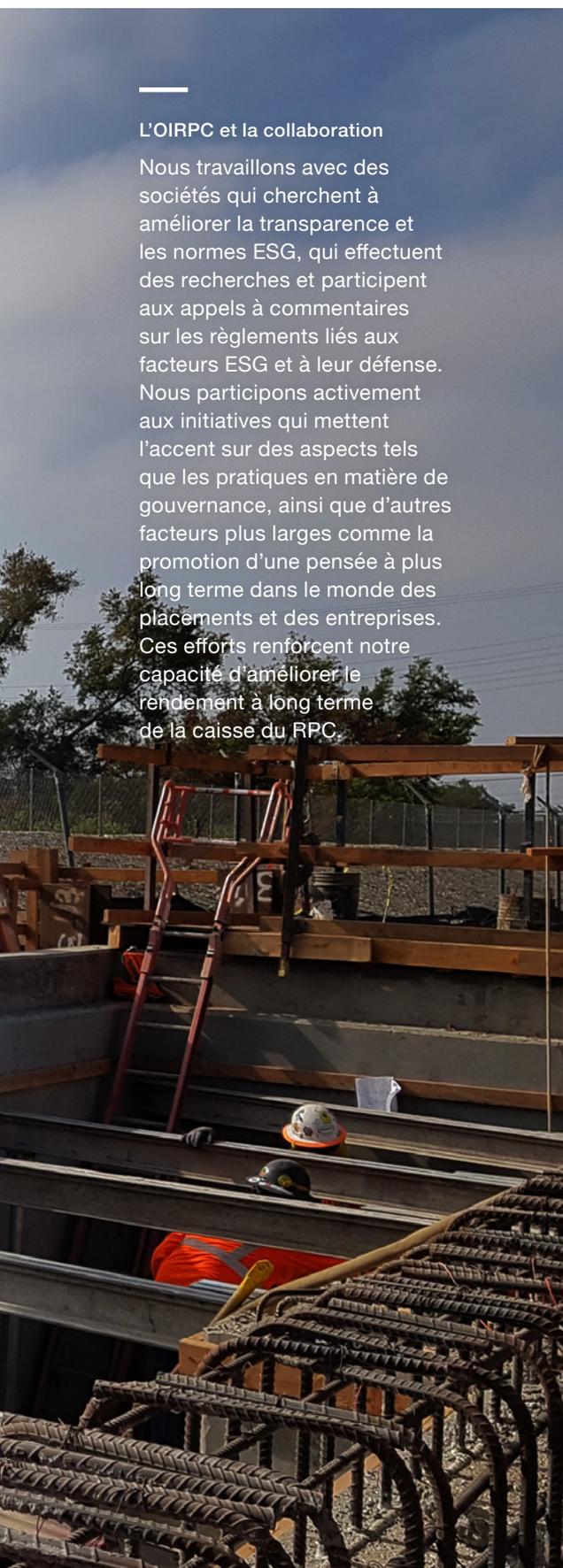


COLLABORATION

L'OIRPC continue de collaborer avec des organismes comme les Principes pour l'investissement responsable (PIR) soutenus par les Nations Unies. En septembre 2018, des représentants du groupe Investissement durable ont participé à un voyage organisé par les PIR visant à explorer les stratégies de gestion des eaux en Californie.

L'OIRPC et la collaboration

Nous travaillons avec des sociétés qui cherchent à améliorer la transparence et les normes ESG, qui effectuent des recherches et participent aux appels à commentaires sur les règlements liés aux facteurs ESG et à leur défense. Nous participons activement aux initiatives qui mettent l'accent sur des aspects tels que les pratiques en matière de gouvernance, ainsi que d'autres facteurs plus larges comme la promotion d'une pensée à plus long terme dans le monde des placements et des entreprises. Ces efforts renforcent notre capacité d'améliorer le rendement à long terme de la caisse du RPC.



L'OIRPC accroît son impact en misant sur les partenariats et les collaborations. Nous travaillons avec des organismes comparables pour améliorer les pratiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et défendons des politiques et approches axées sur le long terme. Ces collaborations nous permettent de réduire les risques et de soutenir la création de valeur pour tous les investisseurs. Nous collaborons fréquemment avec des organismes qui partagent notre vision dans le cadre de projets qui, selon nous, donneront des résultats positifs à long terme, tant sur le plan des facteurs ESG que du rendement des placements.

Collaboration



MEMBRE FONDATEUR

Le président du conseil de l'OIRPC est un membre fondateur du 30% Club (Canada) et notre président et chef de la direction a rejoint le 30% Club en prenant ses fonctions en 2016. Ce groupe de gens d'affaires s'engage à accroître la représentativité des femmes à tous les niveaux des entreprises grâce à des actions volontaires. Un membre de l'équipe Investissement durable de l'OIRPC est membre du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club.



MEMBRE

L'Asian Corporate Governance Association est un organisme indépendant sans but lucratif œuvrant auprès des investisseurs, des entreprises et des organismes de réglementation pour promouvoir l'adoption de pratiques de gouvernance efficaces dans toute l'Asie.



MEMBRE

Cette organisation fait la promotion des pratiques de gouvernance au sein des sociétés ouvertes canadiennes, de l'amélioration du cadre réglementaire afin de faire concorder au mieux les intérêts des actionnaires et de la direction et de l'efficacité des marchés financiers canadiens.



MEMBRE

Un organisme mondial à but non lucratif qui travaille à créer des milieux de travail inclusifs et habilitants pour les femmes. Fondée en 1962, l'organisation stimule le changement grâce à des recherches innovatrices, des outils pratiques et des solutions éprouvées.



INVESTISSEUR SIGNATAIRE

Organisme sans but lucratif (auparavant connu sous le nom de Carbon Disclosure Project) qui encourage les entreprises à mesurer, divulguer, gérer et partager l'information sur les changements climatiques, au nom de plus de 800 investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. L'OIRPC appuie aussi le programme concernant l'eau du CDP.



MEMBRE ASSOCIÉ

Cette association sans but lucratif de caisses de retraite, d'autres fonds de prestation aux employés, de fonds de dotation et de fondations encourage la bonne gouvernance d'entreprise et les droits des actionnaires. Un membre de l'équipe de l'investissement durable de l'OIRPC est membre du conseil consultatif sur la gouvernance d'entreprise.



COFONDATEUR

Le président et chef de la direction de l'OIRPC est membre du conseil de FCLTGlobal et préside son comité des finances et de l'audit. FCLTGlobal est un organisme sans but lucratif qui se consacre à l'élaboration d'outils et de méthodes pratiques visant à favoriser des comportements d'affaires et une prise de décisions de placement axés sur le long terme.



PARTENAIRE

Une plateforme ouverte et collaborative pour les investisseurs de premier plan intéressés par la durabilité et la croissance à long terme. Lancé en 2018, le RLI bénéficie de la participation de divers partenaires, dont le gouvernement du Canada et des institutions multilatérales.

Collaboration



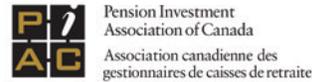
MEMBRE

L'International Corporate Governance Network est un organisme mondial qui s'est donné pour objectif de relever les normes en matière de gouvernance d'entreprise partout dans le monde. Ses membres incluent des investisseurs chargés de la gestion d'actifs totalisant plus de 34 billions de dollars américains dans plus de 45 pays.



PARTENAIRE DE SOUTIEN

L'Institutional Investors Group on Climate Change est un organisme qui vise à promouvoir la collaboration des investisseurs dans le domaine des changements climatiques. Le groupe s'efforce de mobiliser du capital aux fins de la transition à de faibles émissions de carbone en travaillant avec les entreprises, les décideurs et les autres investisseurs. Elle compte plus de 170 membres répartis dans 13 pays, ce qui représente plus de 23 billions d'euros d'actifs sous gestion.



MEMBRE

L'ACGFR est composée de plus de 140 des plus importants régimes de retraite au pays. Le groupe a pour mission de promouvoir de saines pratiques de placement et la bonne gouvernance dans l'intérêt des promoteurs et des bénéficiaires des régimes de retraite.



SIGNATAIRE FONDATEUR

Réseau international formé des plus importants investisseurs institutionnels au monde qui travaillent ensemble pour mettre en pratique les six Principes pour l'investissement responsable. En 2018, un membre de l'équipe Investissement durable s'est joint au comité consultatif sur les actions de sociétés fermées des PRI pour un mandat de trois ans.



MEMBRE DU GROUPE CONSULTATIF DES INVESTISSEURS

Le Sustainability Accounting Standards Board permet aux entreprises et aux investisseurs de déterminer, de gérer et de faire rapport sur les répercussions financières du développement durable. Le chef du groupe Investissement durable représente l'OIRPC au sein du groupe consultatif des investisseurs.



MEMBRE

Le groupe de travail a été établi par le Conseil de la stabilité financière, qui s'emploie à fournir sur une base volontaire et cohérente de l'information financière liée aux changements climatiques afin de donner aux investisseurs, bailleurs de fonds, assureurs et autres parties prenantes des renseignements utiles à la prise de décisions.

World Economic Forum

PARTENAIRE SECTORIEL

Organisme international indépendant voué à l'amélioration de l'état du monde qui réunit des chefs de file du monde des affaires et des milieux politiques et universitaires ainsi que d'autres leaders de la société afin d'orienter les plans d'action mondiaux, régionaux et sectoriels. L'OIRPC fait partie de l'Industry Community for Institutional Investors, Sovereign Funds du Forum économique mondial, un groupe exclusif axé sur les investissements dans les infrastructures renouvelables ainsi que les placements à long terme et axés sur le changement comme enjeux prioritaires.

Collaboration

RAPPORT 2019 SUR LES ACTIVITÉS

Groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat

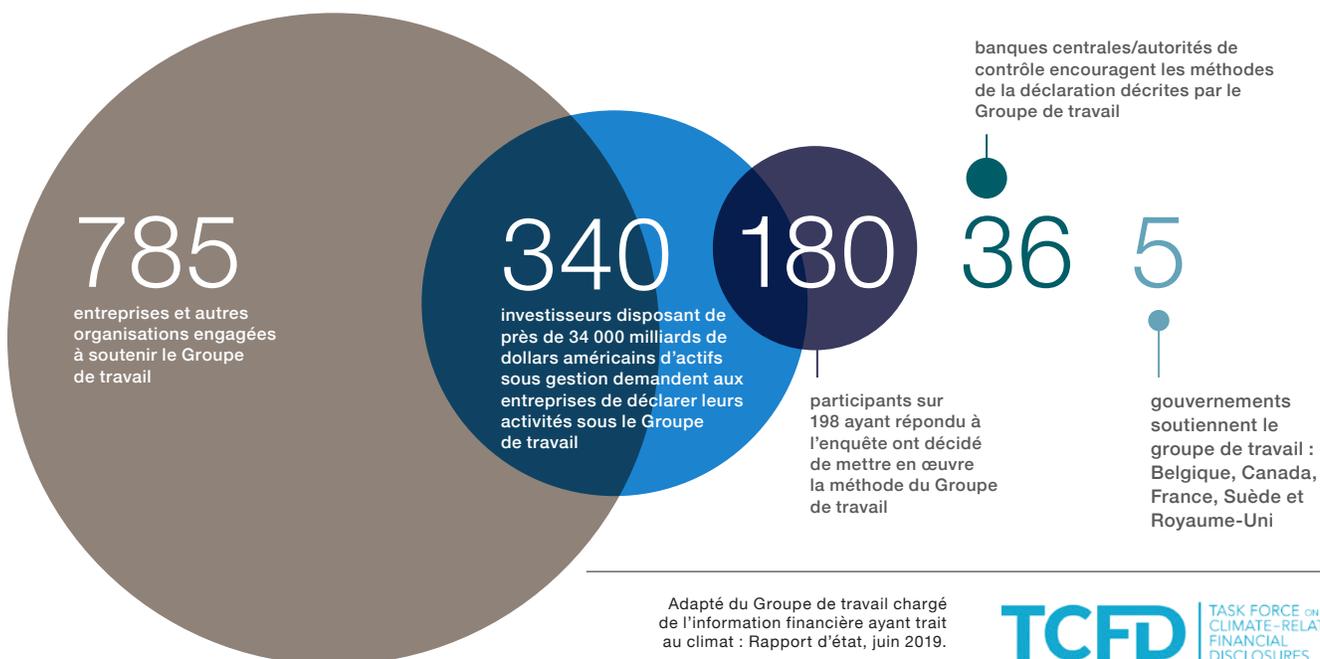
Le Conseil de la stabilité financière (CSF) est un organisme international qui a été créé au lendemain de la crise financière mondiale de 2008 pour surveiller la stabilité du système financier. Le FSB a créé le groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat en 2015 pour établir des recommandations relatives à une meilleure divulgation des informations financières liées aux changements climatiques et ainsi favoriser une prise de décision plus éclairée en matière de placement, de crédit et de souscription d'assurance.

Selon le Conseil de la stabilité financière, la présentation de meilleures informations sur les changements climatiques contribuera à réduire les risques liés à la stabilité financière en évitant la réévaluation brutale des actifs une fois que les effets des changements climatiques seront plus clairs. Nous sommes du même avis et nos efforts d'engagement à long terme dans le domaine des changements climatiques auprès des sociétés en sont un témoignage.

Le groupe de travail du FSB, présidé par Michael Bloomberg, est composé d'investisseurs, de compagnies d'assurance, de grandes sociétés mondiales issues de nombreux secteurs financiers et non financiers, de cabinets comptables et de services-conseils et d'agences de notation. Stephanie Leaist, ancienne chef de l'investissement durable et conseillère auprès de l'OIRPC, est membre de ce groupe de travail et poursuit nos efforts de contribution active en partageant son point de vue à titre d'investisseuse. L'OIRPC est l'un des deux seuls gestionnaires de fonds de retraite représentés dans le groupe de travail.

Les recommandations 2017 du groupe ont eu un effet croissant sur l'approche et la compréhension du système financier mondial en incitant à la transparence et à l'action. Au mois de juin 2019, plus de 785 entreprises et autres organismes s'étaient engagés à les soutenir; plus de 340 investisseurs détenant un actif géré de près de 34 billions de dollars américains demandent aux entreprises de faire rapport au titre des recommandations du groupe de travail. Selon le dernier rapport d'état du groupe de travail, la divulgation de l'information financière relative au climat a augmenté depuis 2016. Toutefois, il note qu'elle est encore insuffisante pour les investisseurs et suggère qu'afin d'accorder aux enjeux climatiques l'attention qu'ils méritent, l'implication de multiples fonctions sera nécessaire, notamment la durabilité, la gestion des risques, les finances et la gestion exécutive.

Les recommandations du groupe de travail sont structurées en fonction de quatre piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les objectifs. Elles fournissent un cadre conçu pour aider les investisseurs et les autres parties des milieux financiers à mieux comprendre et évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. L'OIRPC se propose de faire adopter la totalité de ces recommandations d'ici la fin de l'exercice 2021. En 2019, l'OIRPC a commencé à inclure dans son rapport annuel de l'information sur les enjeux climatiques, conformément aux recommandations du groupe de travail. Les pages qui suivent présentent les étapes que nous prenons pour mettre en œuvre ces recommandations.



Adapté du Groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat : Rapport d'état, juin 2019.



Collaboration

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

FACTEURS RELATIFS À LA GOUVERNANCE

Informations sur la gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les risques et les occasions liés aux changements climatiques.

Le conseil supervise les efforts à l'échelle de l'organisation de l'OIRPC pour comprendre et gérer les risques et occasions liés aux changements climatiques. Il reçoit une mise à jour annuelle sur les progrès de notre programme des changements climatiques, ainsi que des mises à jour sur les grandes tendances et les développements spécifiques liés aux placements au moyen de rapports continus sur les risques.

Notre chef de la direction donne le ton et l'approche d'actionariat et de gestion de risque. Notre chef des finances et de la gestion des risques a la responsabilité explicite de recommander au conseil l'appétit pour le risque et les limites du fonds pour tous les aspects du risque, conformément au cadre de gestion du risque intégré, en tenant particulièrement compte du mandat unique de l'Office.

Notre chef des finances et de la gestion des risques et stratège en chef des placements, de concert avec des représentants de l'équipe de la haute direction d'Actions à gestion active, Affaires publiques et communications, Actifs réels, et l'Office du chef de la direction, forment le comité directeur sur les changements climatiques de l'OIRPC. Notre chef mondial, Actions à gestion active a récemment pris la relève du chef des finances et de la gestion des risques à titre de président de ce comité et parraine notre programme des changements climatiques à l'échelle de l'organisation. Ce comité supervise le travail du bureau de gestion de programme et du comité de gestion sur les changements climatiques de l'OIRPC. Ensemble, le bureau de gestion de programme et le comité de gestion sur les changements climatiques guident et appuient les volets sur les enjeux climatiques.

STRATÉGIE

Divulguer, si importantes, les répercussions potentielles et réelles que les risques et occasions liés aux changements climatiques ont sur les activités, la stratégie et la planification financière des entreprises.

En abordant spécifiquement les changements climatiques dans nos activités de placement, nous sommes dans une meilleure position pour prendre des décisions plus éclairées à long terme. Certains segments de notre portefeuille (notamment les compagnies aériennes, les producteurs de combustibles fossiles, d'acier et de ciment et de nombreuses autres entreprises) sont exposés aux risques liés à la transition en matière de changements climatiques, notamment les risques stratégiques, juridiques, technologiques et de marché. Certains actifs peuvent également être vulnérables à des risques physiques, comme les catastrophes naturelles. Parallèlement, de nouvelles occasions de placement dans des secteurs comme la production d'énergie renouvelable et l'efficacité de l'utilisation des ressources continueront d'émerger. Pour aider à aborder les risques et les occasions, l'OIRPC a mis sur pied un programme des changements climatiques composé de six volets (se référer aux pages 14-16).

À la fin de 2017, l'OIRPC a créé un groupe autonome en Électricité et énergies renouvelables afin de mieux positionner la caisse aux fins de placement dans les occasions liées aux changements climatiques. Depuis, ce groupe a fait des investissements importants dans des projets d'énergie renouvelable. La valeur combinée de ces actifs s'élève maintenant à plus de 2,47 milliards de dollars. Cela a été fait dans le but de contribuer à diversifier le portefeuille au fil de la transition mondiale vers un approvisionnement énergétique à faibles émissions de carbone.

En juin 2018, l'OIRPC est devenu le premier gestionnaire de caisse de retraite au monde à émettre une obligation verte, puis, en janvier 2019, sa première obligation verte libellée en euros (se référer aux pages 31-33 pour de plus amples détails). De plus, le groupe Énergie et ressources de l'OIRPC a lancé une stratégie d'innovation, de technologies et de services afin de tirer parti des occasions créées par la transition énergétique mondiale, y compris, notamment, des réseaux de charge pour les véhicules électriques (se référer à la page 22 pour de plus amples détails). Le groupe tient également compte de la transition dans le cadre de ses placements dans les énergies traditionnelles. Notre équipe Placements thématiques se prépare également à lancer une nouvelle stratégie de placement en matière de changements climatiques.

La TCFD a déclaré que les organisations devraient décrire les scénarios liés au climat utilisés pour informer la stratégie et la planification financière. Pour plus de détails sur les analyses de scénarios de l'OIRPC, se référer à la page 63.

Collaboration

GESTION DES RISQUES

Divulguer des informations sur la manière dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.

Les changements climatiques font partie intégrante du cadre intégré de gestion du risque approuvé par le conseil d'administration de l'OIRPC. Le comité directeur sur les changements climatiques guide l'initiative sur plusieurs années de l'OIRPC visant à identifier, évaluer et gérer les risques et occasions liés au climat, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau des groupes de placement (se reporter à la page 14).

Pour y parvenir, nous engageons un dialogue avec les entreprises afin d'améliorer leur divulgation d'information liée aux changements climatiques. Au fil du temps, nous avons fait pression sur de gros émetteurs de gaz à effet de serre dans les secteurs du pétrole et du gaz et des services publics ainsi que dans d'autres secteurs afin qu'ils améliorent l'information divulguée sur cette question. Depuis plus de dix ans, l'OIRPC utilise son droit de vote pour appuyer les propositions d'actionnaires qui encouragent les sociétés à améliorer la divulgation de l'information sur les risques liés aux changements climatiques (se référer à la page 41 pour de plus amples détails sur l'appui de l'OIRPC aux résolutions des actionnaires liées aux changements climatiques durant la période visée).

Nous croyons que notre soutien des recommandations du groupe de travail chargé de l'information financière ayant trait au climat va améliorer la divulgation de l'information sur les risques liés aux changements climatiques. Cela devrait aider les propriétaires d'actifs, y compris l'OIRPC, à mieux évaluer ces risques et à prendre des décisions de placement plus judicieuses. Nous avons un intérêt accru pour les facteurs ESG au sens large et les facteurs de changement climatique en particulier. Nous avons cet intérêt car les risques associés à ces facteurs ont tendance à avoir des impacts significatifs sur la valeur à plus long terme. À ce titre, nous continuons d'encourager les divulgations accrues afin de pouvoir prendre les décisions de placement appropriées, ajustées en fonction du risque, qui cadrent parfaitement avec notre mandat.

De plus, en tant qu'investisseur sophistiqué à long terme, l'OIRPC applique une approche structurée en matière de contrôle diligent et de surveillance des risques environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (ESG), y compris ceux liés aux changements climatiques, dans le cadre de ses placements directs (se référer à la page 20 pour de plus amples détails).

L'important travail continu de l'OIRPC nous aide à faire face aux risques liés aux changements climatiques au niveau de notre portefeuille global et nous permet de mieux comprendre les répercussions possibles sur nos placements actuels et futurs.

L'OIRPC poursuit ses efforts en vue d'élaborer et de perfectionner ses méthodes de simulation de crise et d'analyse de scénarios. Par exemple, nous travaillons présentement à cerner et à surveiller les facteurs liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence sur le portefeuille de placements de l'OIRPC et de mettre en œuvre des mesures de contrôle afin de réduire le risque. Nos évaluations tiennent compte de divers horizons de placement et nous permettront de quantifier les répercussions financières potentielles et d'évaluer la conformité aux énoncés en matière de tolérance au risque de l'OIRPC, qui font partie intégrante de notre cadre intégré de gestion du risque. Pour plus de détails sur les analyses de scénarios de l'OIRPC, se référer à la page 63.

MESURES ET CIBLES

Divulguer les informations sur les indicateurs et les objectifs utilisés aux fins de l'évaluation et de la gestion des risques et occasions pertinents liés aux changements climatiques, lorsque ces informations sont jugées significatives.

L'OIRPC a publié l'an dernier le premier bilan carbone de son portefeuille d'actions de sociétés ouvertes. Ce bilan comprenait des mesures sur les émissions totales de carbone et l'intensité carbonique. Cette année, nous fournissons une mesure plus complète qui comprend nos placements publics et privés (se référer aux pages 61-62). Nous prenons en compte les principaux indicateurs de rendement pour les émissions de GES, la consommation d'eau et l'efficacité énergétique pour nos placements individuels.

Collaboration

Empreinte carbone et analyse de scénario

EMPREINTE CARBONE

Les recommandations du groupe de travail sont communément reconnues, à l'échelle mondiale, comme la norme en matière d'information financière relative aux changements climatiques. L'OIRPC, qui soutient le groupe de travail et tire profit de son engagement envers lui, a présenté les données sur l'empreinte carbone de son portefeuille d'actions de sociétés ouvertes dans son rapport de 2018 sur l'investissement durable. Dans le rapport de cette année, nous publions les données sur l'empreinte carbone de l'ensemble de notre portefeuille, y compris les placements privés.

Cette publication fait partie de notre travail (voir les pages 59 et 60) pour respecter les recommandations du groupe de travail et mieux comprendre notre exposition aux risques liés aux changements climatiques.

Le groupe Gestion du risque (risque) de l'OIRPC a élaboré une méthodologie interne pour estimer les mesures décrites ci-dessous. Les chiffres correspondent à nos émissions de carbone au 30 juin 2019 et indiquent des tonnes métriques en équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂)¹. Les formules sont conformes aux recommandations du groupe de travail.

Le groupe de travail a indiqué que les données sur l'empreinte carbone présentaient des lacunes et des limites et qu'elles ne devaient pas nécessairement être interprétées comme des mesures du risque. Il a également ajouté qu'il s'attendait à la publication de ces données pour accélérer les progrès. Nous sommes d'accord avec ce point de vue. Nous continuons d'effectuer des recherches sur les indicateurs de risque de changement climatique les plus pertinents pour le portefeuille. Jusqu'à présent, notre recherche suggère qu'il est particulièrement important de comprendre la transition énergétique.

MESURES DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE

MESURE ²	PROPRIÉTÉ EN CAPITAL À LONG TERME	PARTICIPATION DANS LES CAPITAUX PROPRES	DESCRIPTION
Émissions de carbone totales (million de tonnes d'éq. CO ₂)	25,7	43,1	Totalité des émissions de GES associées à un portefeuille. Ce chiffre devrait généralement augmenter à mesure que les actifs sous gestion augmentent.
Empreinte carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ investi)	64	107	Total des émissions de carbone d'un portefeuille normalisé sur la valeur marchande du portefeuille.
Intensité de carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus)	226	267	Volume des émissions de carbone par million de dollars de revenus (efficacité énergétique d'un portefeuille).
Moyenne pondérée de l'intensité de carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus)	195	195	Exposition du portefeuille aux sociétés à fortes émissions de carbone ³ .

1 Données fondées sur les renseignements les plus récents sur les émissions annuelles au 30 juin 2019, et réparties selon les placements de l'OIRPC au 30 juin 2019. Les taux de change appliqués sont ceux qui étaient en vigueur à la date de clôture des exercices pendant lesquels les émissions et les données de revenu ont été comptabilisées, et au 30 juin 2019 pour les capitalisations boursières et titres de créance à long terme. Les catégories d'actif suivantes ont été exclues de l'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille : obligations gouvernementales, liquidités et instruments du marché monétaire, dérivés hors actions.

2 Les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 des émetteurs sont attribuées à notre portefeuille en fonction d'une approche fondée sur la participation dans les capitaux propres et une approche de propriété en capital à long terme, et les données sont normalisées en fonction de la valeur totale du portefeuille pertinente. Selon cette approche fondée sur la participation dans les capitaux propres, si un investisseur détient par exemple 5 % de la capitalisation boursière totale de la société, il détiendra le même pourcentage d'émissions de la société. Selon l'approche de propriété en capital à long terme, si un investisseur détient par exemple 5 % de la capitalisation boursière totale de la société et ses titres de créance à long terme, il détiendra le même pourcentage d'émissions de la société.

3 Pour cette mesure, les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 sont réparties en fonction de la pondération du portefeuille (la valeur actuelle du placement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Collaboration

NOTRE MÉTHODE

Pour la divulgation de nos émissions de carbone, nous utilisons les émissions de GES de portée 1 et 2. La portée 1 se réfère aux émissions de gaz à effet de serre provenant directement de sources détenues et contrôlées par une société. La portée 2 se réfère aux émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée. Nous avons choisi d'utiliser ce type d'émissions parce que les données pour les émissions de portée 1 et 2 sont actuellement les plus complètes et fiables.

Nous avons utilisé les données sur les émissions fournies par S&P Trucost Ltd. (Trucost¹), une division de S&P Global qui fournit des données sur les émissions de carbone et sur l'environnement de qualité supérieure aux investisseurs, aux sociétés et aux gouvernements. Même si ces données sont les meilleures actuellement disponibles, elles sont limitées en raison des différentes méthodes de calcul des émissions de gaz à effet de serre utilisées par les sociétés, des rapports incomplets fournis par certaines sociétés et de l'utilisation de données partielles pour extrapoler ou évaluer les émissions passées en fonction des émissions du secteur.

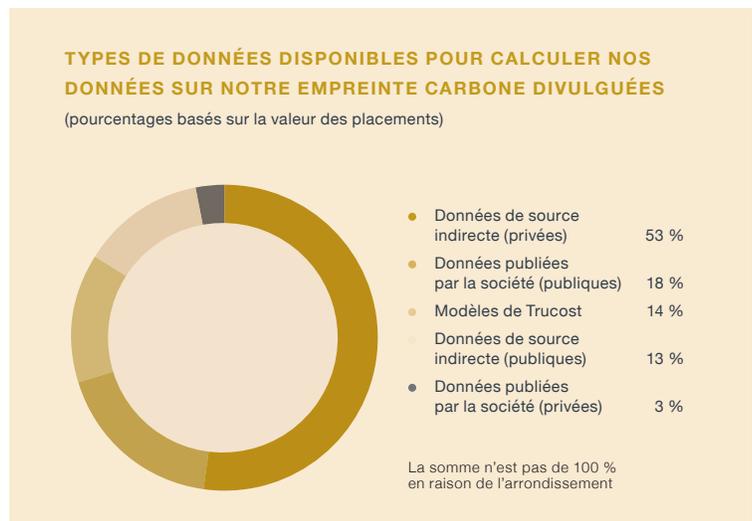
La mesure de l'empreinte carbone suit une méthode d'estimation en cascade qui utilise différentes sources par ordre de priorité en fonction de la disponibilité des données. L'établissement des priorités est fondé sur le principe de l'utilisation de la plus grande quantité possible de données divulguées directement en s'appuyant en priorité sur des méthodes d'estimation plus sophistiquées et un ratio coûts-avantages équilibré :

1. Les données sur les émissions de GES qui sont divulguées par la société publique de portefeuille et fournies à l'OIRPC soit par une source crédible comme Trucost, soit par la société de portefeuille directement;
2. Les données sur les émissions de GES qui sont estimées par une source crédible comme Trucost ou par l'OIRPC à l'aide d'installations d'exploitation comparables semblables à celles des émetteurs;
3. Les données sur les émissions de GES qui sont estimées par l'OIRPC à l'aide d'une source publique indirecte. La source publique indirecte est établie sur la base des émissions moyennes du secteur et du pays.

Les données que nous avons présentées, même s'il s'agit des meilleures disponibles, sont soumises à des incertitudes inhérentes, lesquelles peuvent être importantes.

Nous reconnaissons également que les hypothèses utilisées dans les méthodes indiquées ont une grande incidence sur les mesures obtenues, notamment l'approche axée sur un moment donné dans les rapports établis sur notre portefeuille, laquelle peut ne pas entièrement refléter nos placements au cours de l'année et la sélection d'un taux de change lors des calculs. Pour l'instant, il n'existe pas de directives officielles ni de nouvelle norme de communication de l'information liée à ces hypothèses. En conséquence, les données présentées dans ce document pour notre portefeuille et celles publiées pour d'autres portefeuilles peuvent ne pas être comparables.

Le graphique ci-dessous présente les différents types de données dont nous avons disposé pour nos calculs (pourcentages fondés sur la valeur des placements).



¹ Trucost, les membres de son groupe et leurs tiers concédants et fournisseurs de données (collectivement, les « parties Trucost ») ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité de l'information. De plus, ils ne sont pas responsables des erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, qui entacheraient les résultats de l'utilisation de l'information. Les parties Trucost n'émettent aucune déclaration et n'offrent aucune garantie; en outre, dans la mesure maximale autorisée par la loi, chaque partie Trucost décline expressément par les présentes toute garantie implicite, notamment les garanties de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède et dans la mesure maximale autorisée par la loi, les parties Trucost ne sont en aucun cas responsables de tous dommages directs, indirects, particuliers, punitifs, consécutifs (y compris la perte de profits) ou autres découlant de l'information, même si elles ont été informées de la possibilité de tels dommages. Ce qui précède n'exclut ni ne limite la responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par les lois applicables.

Collaboration

ANALYSE DE SCÉNARIOS

L'une des divulgations recommandées par le groupe de travail porte sur la résilience de la stratégie d'une organisation, en prenant en considération différents scénarios liés aux changements climatiques, y compris un scénario de réchauffement de 2°C ou moins. Le groupe de travail recommande la divulgation des modifications qui pourraient être apportées aux stratégies de l'organisation afin de tenir compte des risques et des occasions potentiels liés aux changements climatiques. Il estime que l'analyse de scénarios est importante pour améliorer la divulgation d'informations financières liées aux changements climatiques utiles à la prise de décision.

L'analyse de scénarios, qui est un élément essentiel du cadre intégré de gestion du risque de l'OIRPC, sert à formuler des évaluations prospectives des risques et des occasions. Les scénarios sont des descriptions de trajectoires possibles pour l'avenir. Ils peuvent être quantitatifs ou qualitatifs, ou une combinaison des deux.

Afin de mieux comprendre les risques posés par les changements climatiques, l'OIRPC est en train d'élaborer un cadre d'analyse de scénarios de changements climatiques, tant à l'interne grâce à une approche interfonctionnelle faisant appel à des experts de la gestion du risque et des placements qu'à l'externe grâce à des plateformes de collaboration et de consultation des investisseurs. (Pour de plus amples renseignements sur les volets de l'OIRPC en matière de changements climatiques, se référer à la page 15.)

Le service Gestion de portefeuille global travaille à l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques et à la transition énergétique à l'aide de scénarios et d'indicateurs déterminés à l'interne, en mettant un accent particulier sur les répercussions sur les rendements à long terme inconditionnels et la répartition des actifs.

Le groupe Gestion du risque travaille à déterminer et à surveiller les causes et les facteurs qui influent sur la probabilité, le moment ou l'incidence des scénarios ou des événements liés aux changements climatiques, les répercussions possibles pour l'OIRPC en termes de placements et autres, ainsi que les mesures de contrôle qui peuvent être mises en œuvre pour surveiller ou réduire le risque pour le portefeuille sur divers horizons de placement.

Le groupe Gestion du risque a récemment fait appel à un fournisseur externe afin d'étayer notre évaluation des incidences financières possibles sur notre portefeuille selon différentes trajectoires du réchauffement planétaire. Le fournisseur externe a utilisé diverses trajectoires du réchauffement planétaire afin de prédire la hausse de la température moyenne du globe par rapport aux niveaux de l'ère

préindustrielle. Les trajectoires du réchauffement mondial évaluées comprennent un passage ordonné à un monde plus chaud de 1,5°C, un passage désordonné à un monde plus chaud de 1,5°C, un passage ordonné à un monde plus chaud de 2°C, un passage graduel à un monde plus chaud de 4°C et un passage à un monde plus chaud de 4°C marqué par des phénomènes météorologiques extrêmes.

Ce travail n'en est qu'à ses débuts et les résultats ne peuvent être jugés concluants pour l'instant. Toutefois, l'OIRPC croit qu'il est important d'être l'un des premiers à faire appel à cette approche afin de mieux comprendre les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour notre portefeuille.

INDICATEURS

Gestion de portefeuille global a développé un premier cadre pour l'utilisation d'indicateurs clés permettant de surveiller l'évolution de la transition énergétique et des changements climatiques. Ces indicateurs s'appuient sur les tendances récentes des données afin de mieux évaluer la probabilité de divers scénarios possibles concernant la demande globale d'énergie, l'évolution de l'utilisation des sources d'énergie traditionnelles et renouvelables, et les effets physiques des changements climatiques, que nous pouvons résumer par un signal global du réchauffement climatique. Nous avons classé ces indicateurs dans un ensemble de catégories, dont quatre ont trait à des éléments importants de la transition énergétique et l'autre contient des indicateurs physiques. Les renseignements recueillis aideront l'organisation à mieux évaluer les répercussions physiques et de transition possibles des changements climatiques sur l'économie mondiale et notre portefeuille. L'objectif est de s'assurer que l'OIRPC s'acquitte de son mandat de maximiser le rendement sans risque indu de perte en comprenant pleinement les risques et les occasions liés aux changements climatiques.

Nous continuons d'étoffer notre réflexion grâce à ces indicateurs. À l'avenir, nous comptons augmenter le nombre de variables et améliorer constamment notre modèle, depuis les indicateurs jusqu'aux trajectoires et scénarios potentiels en matière de réchauffement climatique. Par exemple, nous prévoyons augmenter le nombre de nos indicateurs des effets physiques pour que nous puissions mieux les utiliser pour nous avertir si nous sous-estimons ou surestimons les dommages physiques associés aux changements climatiques, ou si le système terrestre atteint un point de bascule à partir duquel les incidences sur la population sont amplifiées.

Collaboration

INDICATEURS DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La **demande** est un prédicteur important de la consommation d'énergie, la demande étant alimentée à la fois par la croissance de la population et du revenu (mesuré par le PIB par habitant). Le suivi de la croissance démographique et économique, ainsi que de l'intensité énergétique de cette croissance, fournit des renseignements importants sur la trajectoire actuelle de la consommation globale d'énergie.

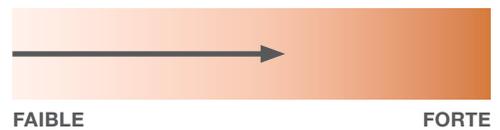
La **technologie** est un déterminant important de la croissance de la production d'énergie renouvelable, et un moteur économique essentiel de la transition énergétique et de la trajectoire des émissions. L'innovation a entraîné une baisse rapide des coûts des énergies renouvelables et des véhicules électriques, ce qui a amélioré considérablement leur compétitivité par rapport aux technologies à plus forte intensité de carbone. Le suivi des coûts et des taux de pénétration des technologies fournit des indications importantes sur l'évolution future du système énergétique et des émissions. La technologie est également une condition préalable importante des politiques, car l'amélioration de la qualité et du caractère abordable des technologies d'énergie renouvelable réduit le coût de l'action pour les décideurs politiques.

Les **politiques** façonnent et sont façonnées par la demande et la technologie, et peuvent aider à modifier la trajectoire globale du réchauffement. L'établissement d'un prix du carbone est un élément crucial des politiques climatiques, et l'indicateur de son adoption dans le monde nous aide à suivre les tendances politiques actuelles. Les contributions déterminées au niveau national constituent le fondement de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire leurs émissions nationales. Toutefois, les contributions déterminées au niveau national ne sont pas juridiquement contraignantes et certains pays enregistrent davantage de progrès que d'autres. Les politiques ont une incidence à la fois sur l'investissement dans de nouvelles infrastructures et sur le taux de mise hors service des infrastructures existantes liées aux combustibles fossiles.

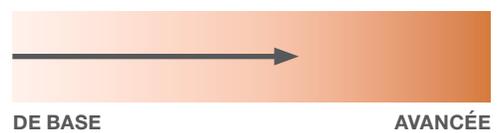
Notre indicateur des **marchés** suit la situation en temps réel et nous donne une idée de l'évolution actuelle des marchés de l'énergie. Les tendances actuelles de la production d'énergie nous permettent de suivre l'évolution à court terme de la production d'énergie et des émissions, alors que les investissements dans des sources d'énergie alternatives nous donnent des indications claires sur les capacités de production futures et les émissions associées à celles-ci.

Les indicateurs des **effets physiques** visent à suivre l'évolution du système terrestre attribuable aux activités humaines, qui est prise en compte en partie par des indicateurs généraux comme les émissions anthropiques et l'évolution de la température mondiale. Ces indicateurs peuvent aider à évaluer la tendance et les incidences physiques potentielles des changements climatiques. Le système terrestre comporte aussi de nombreux sous-cycles qui peuvent temporairement atténuer ou amplifier les tendances générales du réchauffement climatique. En raison de ces sous-cycles, il peut être important de suivre ces indicateurs pour prévoir l'évolution potentielle des politiques, car des « pauses » dans le réchauffement climatique comme celle observée au début des années 2000 peuvent entraîner une réduction du soutien du public à des changements de politiques (et vice-versa).

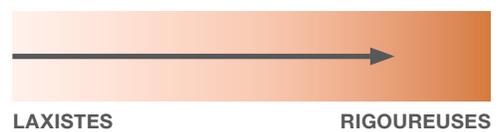
DEMANDE



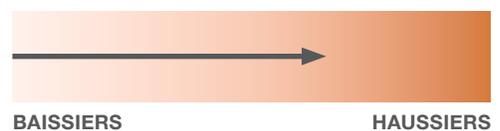
TECHNOLOGIE



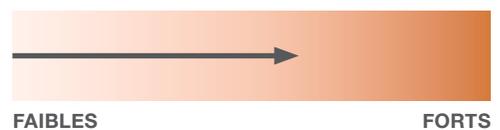
POLITIQUES



MARCHÉS



EFFETS PHYSIQUES





ENCOURAGER LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES POSTES DE HAUTE DIRECTION

Le 30% Club est un groupe de gens d'affaires déterminés à améliorer l'équilibre hommes-femmes aux conseils d'administration et à la haute direction des entreprises. Ce club s'efforce de provoquer un changement au moyen de plusieurs initiatives ciblées qui visent notamment à encourager les conseils d'administration à nommer un plus grand nombre de femmes, à informer et à aider les entreprises qui tentent d'améliorer la représentativité des femmes et à attirer l'attention publique sur cette question par l'intermédiaire des médias et de programmes de sensibilisation.

Le principe fondamental du 30% Club est que la mixité hommes-femmes est une question de rendement de l'entreprise, abordant la mixité du point de vue de la création de valeur à long terme dans les entreprises. Le 30% Club cherche à provoquer un véritable changement durable en ce qui a trait à la représentativité des femmes. Fondé au Royaume-Uni en 2010, le club est aujourd'hui un organisme

d'envergure internationale, des sections régionales ayant vu le jour dans de nombreux pays, dont l'Australie, le Canada, Hong Kong, l'Irlande, l'Afrique du Sud et les États-Unis.

La présidente du conseil, Heather Munroe-Blum, est une membre fondatrice du 30% Club (Canada), et Mark Machin l'a rejointe depuis qu'il a pris le poste de président et chef de la direction de l'OIRPC en 2016. De plus, l'OIRPC est membre du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club, qui s'efforce de coordonner l'approche de la communauté de placement en matière de mixité hommes-femmes. Nous avons accueilli plusieurs réunions du groupe d'investisseurs dans nos bureaux. Cette année, dans nos bureaux de Toronto, nous avons tenu une réunion avec Brenda Trenowden, présidente mondiale du 30% Club, au cours de laquelle nous avons discuté des développements des initiatives du 30% Club à l'échelle mondiale.

Collaboration

SOMMET WOMEN IN BUSINESS DU G7



En mars 2019, notre chef de la direction a discuté de l'équilibre hommes-femmes en affaires à l'occasion d'une discussion informelle lors du Sommet Women in Business – Return on Investment du G7. Il a souligné le travail de l'OIRPC dans l'amélioration de l'équilibre hommes-femmes au sein des conseils d'administration, y compris notre participation au sein du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club et le lancement de nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes. Il a également souligné l'avantage commercial de la diversité hommes-femmes et l'engagement de l'OIRPC à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif.

OBJECTIF D'UNE PROPORTION DE 30 % DE FEMMES AU SEIN DES CONSEILS ET DES ÉQUIPES DE DIRECTION AU CANADA D'ICI 2022

En septembre 2017, l'OIRPC a publié un énoncé public avec certains de ses pairs du groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club invitant les sociétés figurant dans l'indice composé S&P/TSX à agir rapidement et de manière réfléchie afin d'atteindre un pourcentage minimum de 30 % de femmes dans les conseils et les hautes directions d'ici 2022 (se reporter à l'adresse suivante (en anglais) : https://30percentclub.org/assets/uploads/30_percent_Club_Canadian_Investor_Statement_Updated_May_2019.pdf).

Nous avons invité les entreprises à i) adopter une approche professionnelle et structurée de nomination des administrateurs pour s'assurer que les administrateurs sont désignés en fonction de leur mérite, en considérant les avantages de la représentation des femmes et à ii) s'engager à évaluer rigoureusement le rendement des administrateurs et des cadres dirigeants, ainsi que de remplacer régulièrement les membres du conseil.

Depuis, nous avons travaillé avec nos pairs signataires afin d'engager un dialogue collaboratif avec les entreprises qui n'ont pas encore atteint l'objectif de 30 % d'ici 2022. Notre objectif est d'encourager et d'aider ces sociétés à accélérer leurs efforts pour améliorer la représentation des femmes dans les conseils d'administration et la haute direction.

Bien que l'on remarque une tendance à l'augmentation du nombre de femmes au sein des conseils d'administration et des équipes de direction, les progrès demeurent lents. Afin de communiquer nos attentes d'une accélération des progrès vers l'objectif de 30 % d'ici 2022 chez les sociétés de l'indice composé S&P/TSX, le groupe d'investisseurs canadiens du 30% Club a publié une déclaration de suivi en septembre 2018 dans laquelle il réitère notre appel à l'action (se reporter à https://30percentclub.org/assets/uploads/30_Percent_Club_Investor_Statement_-_One_Year.pdf [en anglais seulement]).

Collaboration

PROMOUVOIR L'ADOPTION DE PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE EN ASIE

TABLE RONDE SUR LA GOUVERNANCE EN CORÉE

Le 23 janvier 2019, Suyi Kim, directeur général et chef, Asie-Pacifique de l'OIRPC, a animé une table ronde à Séoul, en Corée du Sud, dont le thème était « La gouvernance d'entreprise en Corée : Surmonter les nouveaux défis ». Les participants à la table ronde ont discuté des progrès réalisés depuis les changements récents des politiques sur la gouvernance d'entreprise en Corée du Sud et des défis à venir. Ces changements comprennent l'adoption d'un code de gouvernance sud-coréen et une sensibilisation accrue aux enjeux de gouvernance d'entreprise en Corée du Sud.

Plus de 20 représentants de haut niveau (gestionnaires d'actifs, entreprises, universités et organismes gouvernementaux) ont participé à la table ronde. Parmi les principaux sujets de discussion abordés, mentionnons les suivants : i) le rôle des conseils d'administration en Corée du Sud, ii) les changements apportés à la gouvernance d'entreprise en Corée du Sud à la suite de l'adoption du code de gouvernance, iii) le point de vue des investisseurs sur l'importance d'un conseil efficace, notamment en termes de diversité, d'indépendance et d'engagement stratégique, pour la création de valeur à long terme en Corée du Sud et iv) les répercussions des changements réglementaires et de l'activisme des investisseurs sur la composition du conseil et le comportement des sociétés.

Un membre de notre équipe Investissement durable s'est chargé de présenter notre approche en matière d'efficacité du conseil et d'engagement actif.

Cette table ronde a été organisée avec le soutien de partenaires externes : Kim & Chang, le plus grand cabinet d'avocats de Corée du Sud, et McKinsey Corée.

ASIAN CORPORATE GOVERNANCE ASSOCIATION

Depuis 2013, l'OIRPC est membre de l'Asian Corporate Governance Association (ACGA), organisme indépendant voué à la mise en œuvre de pratiques de gouvernance efficaces en Asie. En tant que membre de l'ACGA, nous avons accès à une expertise locale en matière de gouvernance, de sorte que nous pouvons prendre des décisions plus éclairées relativement aux votes par procuration et établir une plateforme dans la région.

L'OIRPC participe aux appels bimensuels du groupe de discussion des investisseurs de l'ACGA qui permet aux investisseurs du monde entier de discuter des nouvelles questions de gouvernance et solliciter du soutien pour des actions d'engagement en collaboration. Les appels sont également une occasion pour les membres de participer au travail de représentation de l'ACGA.



Notre Directrice générale principale et chef de l'Asie-Pacifique, Suyi Kim, a organisé une table ronde sur « La gouvernance d'entreprise en Corée – Surmonter les nouveaux défis » à Séoul, en Corée du Sud, en janvier 2019.

La représentation auprès des organismes de réglementation, des bourses et d'autres organismes de normalisation fait partie intégrante du mandat de l'ACGA. Au cours de l'exercice ayant pris fin le 30 juin 2019, l'ACGA a soumis plusieurs lettres de commentaires au nom de ces membres, y compris l'OIRPC, en vue d'encourager des pratiques exemplaires en matière de gouvernance de sociétés et de gouvernance des actionnaires.

Cette année, nous avons tenu une séance d'information à l'intention des membres de l'ACGA dans nos bureaux de Toronto sur le thème « Éveiller la gouvernance : L'évolution de l'écosystème de gouvernance d'entreprise en Asie. » La séance d'information portait sur les tendances actuelles et les nouveaux développements en matière de gouvernance d'entreprise et d'écosystème ESG en Asie-Pacifique.

Collaboration

Principes de bon sens de la gouvernance d'entreprise

En juillet 2016, l'OIRPC a rejoint une coalition de cadres dirigeants de grandes entreprises ouvertes et d'investisseurs institutionnels pour trouver un terrain d'entente sur les principaux problèmes de gouvernance aux États-Unis. Le groupe comprend de grandes sociétés de gestion d'actifs américaines, ainsi que certaines des principales sociétés publiques, des actionnaires activistes, des caisses de retraite publiques et des sociétés de fonds commun de placement.

Cette coalition a donné naissance aux *Commonsense Principles of Corporate Governance* (principes de bon sens de la gouvernance d'entreprise), qui établissent un cadre de base pour les pratiques de gouvernance axées sur le long terme et favorisent le dialogue sur le sujet. Nous nous appuyons sur nos propres *Principes et directives de vote par procuration* (http://www.cppib.com/documents/1768/CPPIB_Proxy_Voting_Principles_and_Guidelines_FR_5P4ZVeZ.pdf) aux fins de l'élaboration du cadre de travail.

L'an dernier, le groupe s'est réuni de nouveau avec quelques membres supplémentaires pour poursuivre les discussions sur la consolidation de la gouvernance d'entreprise et prendre en compte le travail des autres groupes qui ont été créés depuis la publication des principes de bon sens (se reporter à la liste des membres du groupe ci-dessous). Cela s'est traduit par la publication d'une version 2.0 mise à jour des principes de bon sens en octobre 2018.

Le nouveau volume s'inspire des nombreux principes de gouvernement d'entreprise existants afin de créer une série unique de principes de gouvernance d'entreprise unifiée pour guider l'engagement des entreprises, des conseils et des investisseurs institutionnels. Les principes de bon sens 2.0 se veulent un guide et, à ce titre, permettent une certaine souplesse dans leur adoption compte tenu des différences importantes parmi les sociétés ouvertes.

LISTE DES PARTICIPANTS

Tim Armour	Capital Group
Mary Barra	General Motors
Edward Breen	DowDuPont
Warren Buffett	Berkshire Hathaway
Jamie Dimon	JPMorgan Chase
Mary Erdoes	J.P. Morgan Asset Management
Larry Fink	BlackRock
Alex Gorsky	Johnson & Johnson
Marillyn Hewson	Lockheed Martin
Mark Machin	Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Lowell McAdam	Verizon Communications
Bill McNabb	Vanguard
Brian Moynihan	Bank of America
Ronald O'Hanley	State Street
James Quincey	Global Advisors
Brian Rogers	Coca-Cola
Ginni Rometty	T. Rowe Price
Charlie Scharf	IBM
Randall Stephenson	BNY Mellon
David Taylor	AT&T
Jeff Ubben	Procter & Gamble
Dion Weisler	ValueAct Capital
Theresa Whitmarsh	HP
	Washington State Investment Board

Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

La coalition canadienne pour une bonne gouvernance fait la promotion des pratiques de gouvernance au sein des sociétés ouvertes canadiennes et de l'amélioration du cadre réglementaire afin de faire concorder au mieux les intérêts des conseils d'administration et de la direction ainsi que ceux de leurs actionnaires. Cela favorise l'efficacité et l'efficacités des marchés financiers canadiens. L'OIRPC est un membre de longue date de la coalition qui a, au fil des ans, joué un rôle actif au sein de son conseil d'administration et de son comité responsable des politiques publiques.

FAITS SAILLANTS SUR LA SENSIBILISATION ET LES POLITIQUES POUR 2018-2019

- Les efforts déployés par la coalition canadienne pour une bonne gouvernance au cours des dix dernières années ont contribué à l'adoption par le gouvernement fédéral, en 2019, du projet de loi C-97, qui oblige les sociétés incorporées au niveau fédéral à divulguer leur approche en matière de rémunération des cadres dirigeants et à tenir un vote consultatif non exécutoire des actionnaires sur la rémunération.
- En 2018, la coalition a publié *The Directors' E&S Guidebook*, un guide pratique destiné à aider les administrateurs de sociétés ouvertes à évaluer et à surveiller les facteurs environnementaux et sociaux et appuyer la communication de l'information sur ces enjeux chez les émetteurs.
- La coalition a mis à jour sa politique sur la mixité hommes-femmes en 2018 pour tenir compte de l'évolution de son point de vue et de celui de ses membres en matière de pratiques exemplaires visant à améliorer la mixité. La politique mise à jour stipule que les sociétés doivent adopter une politique écrite en matière de mixité et s'imposer des objectifs en ce qui concerne le nombre de femmes au sein des conseils d'administration et de la haute direction.

Collaboration

FAITS SAILLANTS SUR L'ENGAGEMENT

La CCBG a mené 37 rencontres d'engagement avec les conseils d'administration d'émetteurs canadiens pendant leur période d'examen, ce qui correspond à 17 % de la capitalisation boursière totale de l'indice composé S&P/TSX. Le dialogue sur la portée de l'engagement porte sur les politiques de gouvernance et les pratiques en matière de rémunération des cadres dirigeants, des discussions plus générales sur la composition du conseil et l'approche du conseil pour assurer une surveillance et une participation efficaces dans des domaines essentiels tels que la gestion du risque, y compris les risques environnementaux et sociaux, l'établissement de stratégies et la relève des membres du conseil et des cadres.

Jouer un rôle déterminant dans la promotion des principes pour l'investissement responsable

En 2005, le secrétaire général des Nations Unies a invité l'OIRPC et un groupe restreint composé des principaux investisseurs institutionnels du monde à aborder la question de l'investissement responsable dans une perspective mondiale et fiduciaire. En collaboration avec des experts du secteur des placements, de la société civile, du milieu universitaire et d'autres parties, nous avons participé à la formulation des Principes pour l'investissement responsable (PIR) qui sont soutenus par les Nations Unies. Aujourd'hui, on compte un plus de 2 350 signataires des PIR dans le monde, lesquels gèrent un actif totalisant plus de 80 billions de dollars américains.

Au fil des ans, l'OIRPC a contribué aux PIR de plusieurs manières :

- 1. Contribution active à plusieurs engagements en collaboration organisés par les PIR.** Depuis février 2017, nous faisons partie du comité consultatif sur l'engagement en collaboration des PIR portant sur les risques liés au méthane dans les secteurs du pétrole, du gaz et des services publics (se référer à la page 40 pour de plus amples détails). Nous nous sommes également joints au début de 2018 aux engagements en collaboration des PIR sur les risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles et, au début de 2019, à ceux portant sur les préoccupations relatives au travail des enfants et aux droits de la personne en ce qui a trait à l'exploitation minière du cobalt (se référer à la page 45 pour de plus amples détails).
- 2. Participation aux consultations.** L'OIRPC a fourni des réponses à diverses consultations à l'intention des signataires afin d'assurer que les objectifs des PIR sont utiles et conformes aux attentes des signataires ainsi que de l'ensemble du marché de l'investissement responsable. L'objectif de la plus récente consultation était d'examiner le cadre de présentation de l'information des PIR afin de déterminer s'il est adapté aux objectifs et s'il demeure pertinent vis-à-vis de l'évolution des pratiques en matière d'investissement responsable.
- 3. Mise en œuvre des six principes pour l'investissement responsable.** Les propriétaires d'actifs et les gestionnaires de placement signataires des PIR sont responsables de la mise en œuvre de six principes (voir ci-après) et doivent utiliser leur cadre de présentation de l'information pour décrire leurs activités. En plus du rapport annuel sur l'investissement durable que nous publions, nous fournissons des renseignements sur nos activités d'investissement durable une fois l'an par l'entremise de ce cadre de travail, lequel est accessible sur le site Web des PIR (à l'adresse www.unpri.org).

Comité consultatif sur les actions de sociétés fermées des PRI

En janvier 2018, un membre de notre groupe Investissement durable s'est joint au comité consultatif sur les actions de sociétés fermées des PRI pour un mandat de trois ans.

Le comité consultatif sur les actions de sociétés fermées se concentre sur les objectifs et les projets liés aux facteurs ESG dans le secteur des fonds d'actions de sociétés fermées pour les signataires des PRI. Ces projets sont principalement axés sur l'harmonisation des pratiques en matière de présentation de l'information, les partenariats stratégiques et la promotion des pratiques d'intégration. Le comité favorise le dialogue entre les commanditaires, les commandités et les fonds de fonds grâce à sa composition équilibrée, formée de représentants de chaque groupe. Parmi les projets récents et actuels du comité consultatif, mentionnons l'élaboration de directives en matière de surveillance et de présentation de l'information relative aux facteurs ESG, l'établissement d'un partenariat stratégique portant sur une initiative en matière de changements climatiques et la formulation de commentaires collectifs sur les exposés de position, les modèles et les directives du secteur liés aux facteurs ESG pertinents.

En faisant partie de ce comité, nous pouvons nous tenir au courant des activités et des pratiques exemplaires dans le domaine des actions de sociétés fermées et pouvons utiliser ces renseignements pour améliorer nos processus internes et préconiser des améliorations au sein du secteur.

L'OIRPC EST ORIENTÉ PAR LES SIX PRINCIPES DES PRI POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- 1. Nous prenons en compte les facteurs ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.**
- 2. Nous sommes des investisseurs actifs et tenons compte des facteurs ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.**
- 3. Nous demandons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les facteurs ESG.**
- 4. Nous favorisons l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs du secteur des placements.**
- 5. Nous travaillons en collaboration pour accroître notre efficacité dans l'application des principes.**
- 6. Nous rendons compte de nos activités et de nos progrès dans l'application des principes.**

Collaboration

Conférences

CONFÉRENCE ANNUELLE

Investor Relations Society

Juin 2019 | Londres, Royaume-Uni

Conférence annuelle visant à explorer comment les relations avec les investisseurs peuvent s'adapter et surmonter les changements politiques, réglementaires et du marché afin d'exploiter pleinement la valeur des marchés publics.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel sur l'adaptation aux changements réglementaires et l'intérêt croissant pour le développement durable.

Photo gracieuseté de Naomi Gabrielle Photography



PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES ET LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES PLACEMENTS

C.D. Howe

Mai 2019 | Toronto, Canada

La table ronde a porté sur la promotion d'un changement significatif en matière d'équité entre les sexes et de gouvernance dans le secteur de la gestion des placements.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel explorant les impacts positifs de l'équité entre les sexes et de la diversité dans la gouvernance, y compris les meilleures pratiques en matière de promotion au sein du secteur.
- > Nous avons présenté les pratiques de vote par procuration de l'OIRPC en ce qui a trait à la mixité hommes-femmes au sein des conseils et les processus d'évaluation de l'efficacité globale des conseils.



CONFÉRENCE MONDIALE 2019

Milken Institute

Avril 2019 | Beverly Hills, États-Unis

La 22^e conférence mondiale du Milken Institute a rassemblé des chefs de file du monde des affaires, des technologies, du gouvernement et du milieu universitaire.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel portant sur les marchés financiers mondiaux afin de présenter les objectifs ambitieux de l'OIRPC en matière d'investissement dans les marchés émergents, nos perspectives sur les marchés asiatiques, notre approche en matière d'investissement à long terme dans un environnement propice aux perturbations et notre analyse exclusive sur le lien solide entre la mixité hommes-femmes et la création de valeur à long terme au sein des conseils.



Photo gracieuseté de Milken Institute

CONFÉRENCE DE LA BANQUE SCOTIA SUR LES FACTEURS ESG

Banque Scotia

Mai 2019 | Toronto, Canada

Conférence visant à encourager le dialogue sur les facteurs ESG dans les marchés financiers et les nouvelles possibilités en matière d'évaluation des risques et de rendement des sociétés.

- > Nous avons participé à un panel sur la théorie et la mise en pratique des facteurs ESG et de l'investissement en fonction de l'alpha.

Collaboration

RÉPERCUSSIONS DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE : EXAMEN DES DIMENSIONS FINANCIÈRE, SÉCURITAIRE ET TECHNOLOGIQUE

Council on Foreign Relations

Mars 2019 | New York, États-Unis

Atelier sur les risques et les possibilités liés aux finances, à la sécurité et aux technologies ayant une incidence sur le système énergétique.

- > Nous avons participé à des ateliers et des panels sur l'incidence des changements climatiques sur l'infrastructure énergétique et sur le rôle des marchés financiers dans l'évaluation et l'atténuation des risques.

LE FINANCEMENT AU 21^E SIÈCLE : INVESTISSEMENT, INFRASTRUCTURES ET INNOVATION

GLOBE Capital

Février 2019 | Toronto, Canada

Série d'événements explorant les investissements mondiaux dans les infrastructures à faibles émissions de carbone et la façon dont les investisseurs peuvent mobiliser du capital, améliorer les rendements et évaluer les défis en matière de placements découlant des changements climatiques.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel sur le rôle de la communauté financière dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et les risques et implications pour les investisseurs.



RISQUES FINANCIERS ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EY

Février 2019 | Toronto, Canada

Événement axé sur la compréhension du traitement par le marché des recommandations formulées par le groupe de travail du FSB chargé de l'information financière ayant trait au climat.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel sur les mesures que les entreprises devraient envisager afin d'intégrer les recommandations du groupe de travail dans leurs stratégies d'entreprise.

9^E FORUM ANNUEL DES INVESTISSEURS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

AltAssets

Février 2019 | Londres, Royaume-Uni

Forum de discussion sur l'avenir de l'investissement dans les énergies renouvelables avec des investisseurs institutionnels, des gestionnaires de fonds, des promoteurs de projets et des financiers.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel sur les perspectives pour les investisseurs pour 2019, la répartition de l'actif dans le domaine des énergies renouvelables et la mise en œuvre de mesures relatives aux facteurs ESG.

FORUM DES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Gouvernement du Canada

Janvier 2019 | Ottawa, Canada

Forum des chefs de file organisé en partenariat avec le Bureau d'assurance du Canada et les comptables professionnels agréés du Canada sur la façon dont les entreprises peuvent devenir plus concurrentielles et attirer les investissements en s'adaptant aux risques physiques liés aux changements climatiques.

- > Nous avons participé à une table ronde sur le rôle du secteur privé dans la croissance d'une économie résiliente face aux changements climatiques et dans l'adoption de mesures et la mobilisation d'investissements aux fins de l'adaptation aux changements climatiques.

TABLE RONDE SUR LES PLACEMENTS ET LA DIVULGATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

Public Policy Forum

Octobre 2018 | Toronto, Canada

L'une des cinq tables rondes tenues au Canada dans le cadre du processus de consultation du Groupe d'experts canadien sur la finance durable, portant sur des sujets de discussion tels que les obligations vertes et de transition, les obligations fiduciaires et la réglementation financière.

- > Nous avons participé à une table ronde sur la divulgation d'information financière et la gestion des actifs en ce qui a trait aux changements climatiques.



Collaboration

SOLUTIONS PRATIQUES POUR SURMONTER LES OBSTACLES À L'INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

CFA Society Toronto

Octobre 2018 | Toronto

Session d'examen de l'enquête mondiale sur l'intégration des facteurs ESG dans le processus de gestion de portefeuille.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel visant à discuter des principaux moteurs et obstacles à l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse des placements en fonction des réponses à l'enquête canadienne.

SOMMET DES PROPRIÉTAIRES D'ACTIFS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX FACTEURS ESG

CFA Society New York

Septembre 2018 | New York, États-Unis

Premier sommet annuel durant la « Climate week » sur l'état de l'investissement durable chez les propriétaires d'actifs et les tendances et développements en matière de facteurs ESG aux niveaux mondial et régional.

- > Nous avons pris la parole lors d'une table ronde sur les perspectives pour les propriétaires d'actifs d'investissement durable en Amérique et avons discuté des conclusions du rapport sur les tendances ESG sur le continent.

FORUM DES INVESTISSEURS CANADIENS DE L'AIMA

AIMA

Octobre 2018 | Toronto, Canada

Un forum à l'intention des investisseurs institutionnels canadiens sur l'investissement en période de perturbation, y compris l'incidence de l'intégration des facteurs ESG sur les rendements.

- > Nous avons pris la parole lors d'un panel sur l'investissement responsable portant sur l'importance des bonnes pratiques en matière de données ESG, de contrôle diligent et de surveillance des gestionnaires, ainsi que sur le rendement en matière de facteurs ESG et les stratégies en matière de changements climatiques.

SOMMET DES ENTREPRISES DURABLES

Bloomberg

Septembre 2018 | Toronto, Canada

Le troisième sommet annuel a réuni des cadres dirigeants et des leaders d'opinion afin de discuter de la façon dont les entreprises utilisent le développement durable comme moteur de leur valeur commerciale.

- > Nous avons pris la parole lors d'une table ronde sur l'adoption des principales recommandations du TCFD.

PUBLICATION DU RAPPORT « CAPITALIZING ON SUSTAINABLE FINANCE »

Toronto Finance International

Octobre 2018 | Toronto, Canada

Événement explorant les principales conclusions du rapport de TFI, « Capitalizing on Sustainable Finance », y compris les façons dont le secteur financier de Toronto peut développer ses talents, accroître son expertise et tirer parti des possibilités économiques en ce qui a trait à la finance durable.

- > Nous avons pris la parole lors d'une table ronde de la haute direction sur les façons dont le secteur financier de Toronto peut tirer parti des possibilités que présente la finance durable.



Photo gracieuseté de Bloomberg

PRIORITÉS POUR L'ANNÉE À VENIR

1. Changements climatiques

L'équipe Investissement durable continuera de jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration de nos perspectives sur les changements climatiques à l'échelle de l'organisation et d'outils permettant de mieux déterminer et évaluer les risques particuliers que posent ces enjeux pour la caisse. Au cours de la dernière année, l'équipe a joué un rôle essentiel dans l'établissement et l'adoption de notre programme des changements climatiques qui vise à améliorer l'affectation des capitaux, à améliorer notre sens de l'investissement et à renforcer nos communications externes et notre transparence grâce à six volets distincts (se référer à la page 15). En 2020, l'équipe intégrera les leçons tirées du cadre de sélection des titres (le sujet de l'un des volets) dans le processus d'évaluation des risques liés aux changements climatiques et de leur incidence sur les profils de risque et de rendement de certains placements.

2. Innovation

En 2020, l'équipe Investissement durable continuera d'améliorer notre base de données ESG et notre matrice d'évaluation de l'importance afin de démontrer les possibilités évolutives en matière d'alpha et de partage des connaissances à l'échelle de l'organisation grâce à des recherches et à des tests rétrospectifs. De plus, l'équipe commencera l'essai préliminaire d'un portefeuille de placements.

3. Leadership éclairé

L'équipe Investissement durable poursuivra ses efforts de leadership éclairé en produisant des documents de recherche sur des sujets ESG importants, en encourageant le partage des connaissances par l'intermédiaire de l'équipe virtuelle responsable de la durabilité et en continuant à prendre la parole lors d'événements externes de premier plan.

4. Engagement

L'équipe Investissement durable continuera de collaborer avec les équipes de négociation afin d'identifier de façon proactive et de collaborer activement avec les sociétés de portefeuille présentant des perspectives et une expertise en matière de facteurs ESG qui sont susceptibles d'améliorer les composantes de création de valeur et de protection de ces placements.

5. Culture

L'équipe Investissement durable continuera de participer activement aux initiatives et aux événements à l'échelle de l'organisation qui favorisent un environnement inclusif et respectueux de la diversité qui permet à chacun de se sentir libre de s'exprimer.

SIÈGE SOCIAL

Toronto

One Queen Street East,
Suite 2500, Toronto, Ontario
M5C 2W5
Canada

Tél. : +1 416 868 4075

Sans frais :

+1 866 557 9510

contact@cppib.com

BUREAUX INTERNATIONAUX

Hong Kong

18/ F York House, The Landmark,
15 Queen's Road Central
Hong Kong

Tél. : +852 3973 8788

Londres

40 Portman Square, 2nd Floor
London W1H 6LT
United Kingdom

Tél. : +44 20 3205 3500

Luxembourg

10-12 Boulevard F.D. Roosevelt
Grand Duchy of Luxembourg
L-2450

Tél. : +352 2747 1400

Mumbai

3 North Avenue, Maker Maxity,
5th Floor, Bandra Kurla Complex,
Bandra (East) Mumbai 400051
India

Tél. : +91 22 615 14400

New York

510 Madison Avenue, 15th Floor
New York, NY 10022
U.S.A.

Tél. : +1 646 564 4900

San Francisco

535 Mission St, Unit #2019
San Francisco, CA 94105
U.S.A.

São Paulo

Av. Brigadeiro Faria Lima,
4300 – 14° andar
São Paulo – SP, 04538-132, Brasil

Tél. : +55 11 3216 5700

Sydney

Suite 5, Level 30,
Governor Macquarie Tower
1 Farrer Place
Sydney, NSW 2000, Australia

Tél. : +61 2 8257 7777



L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC